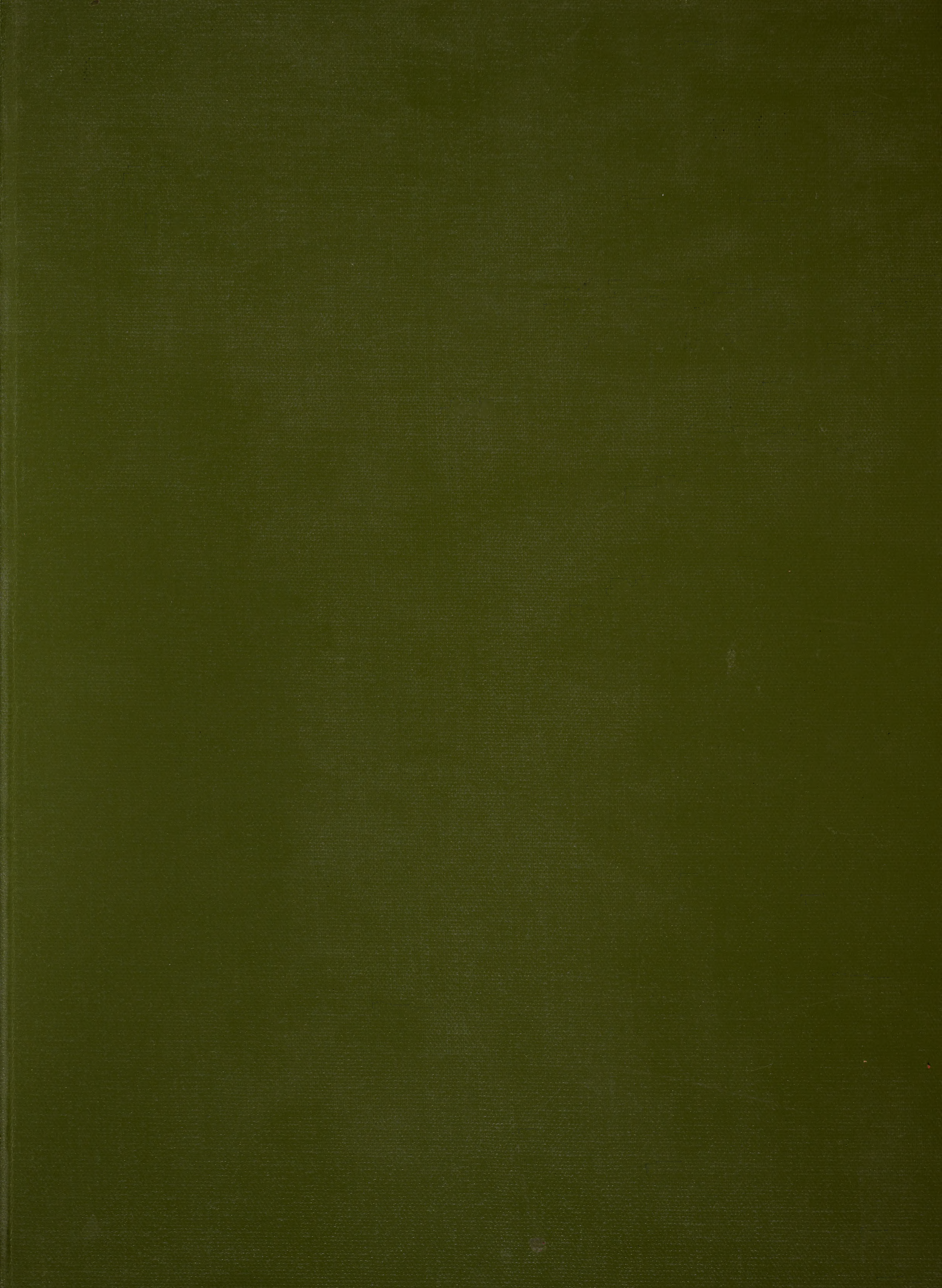
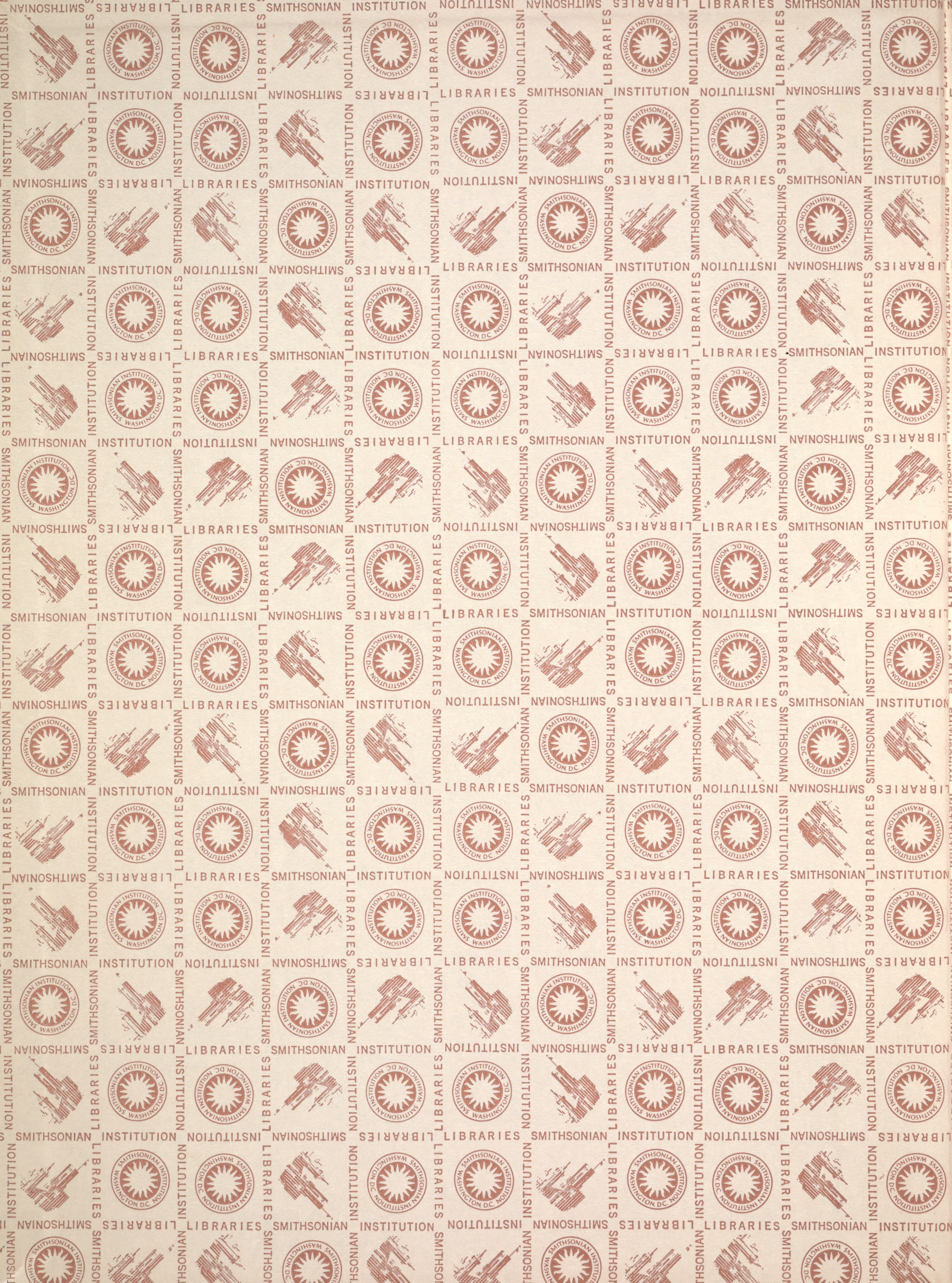
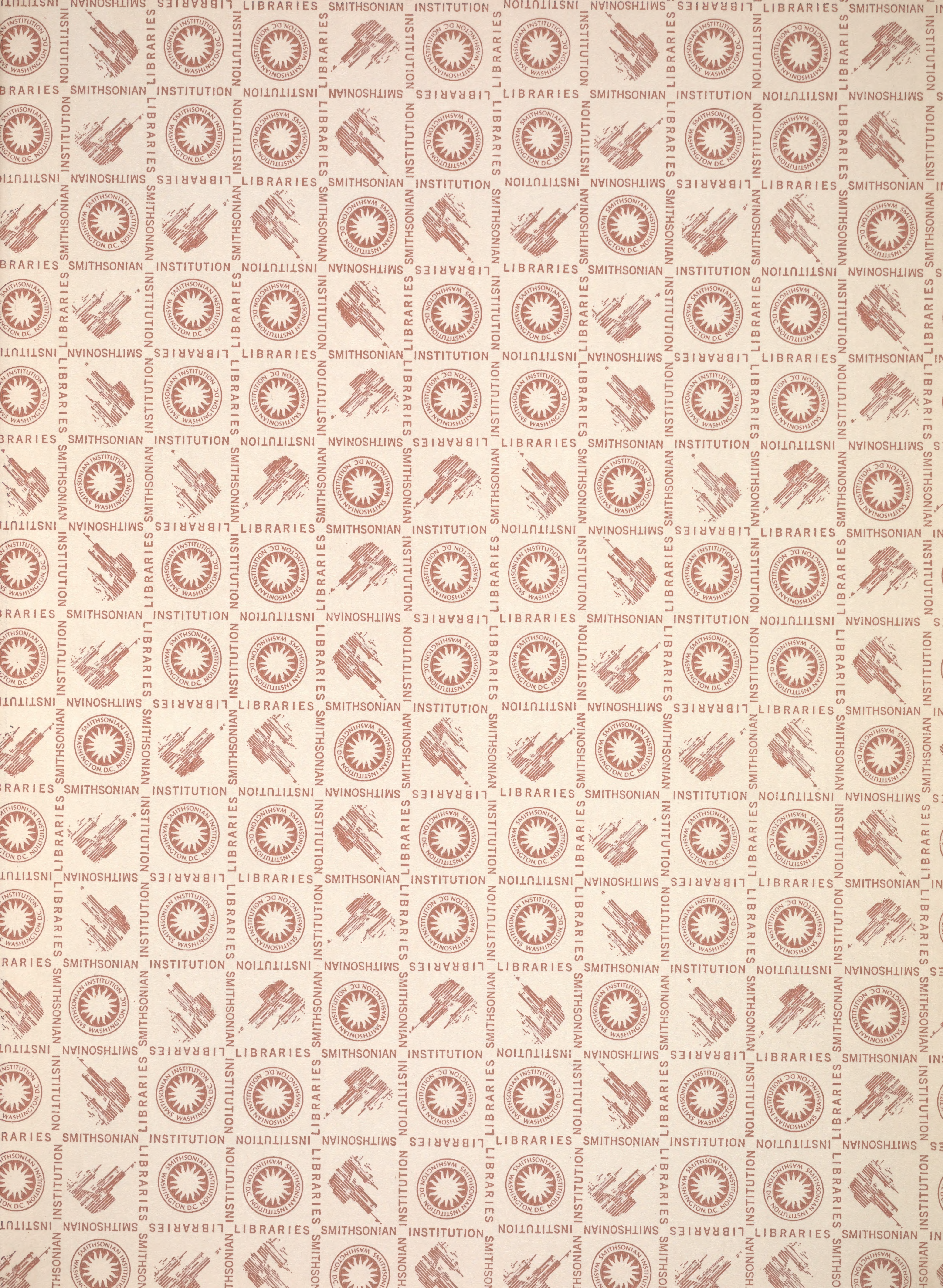
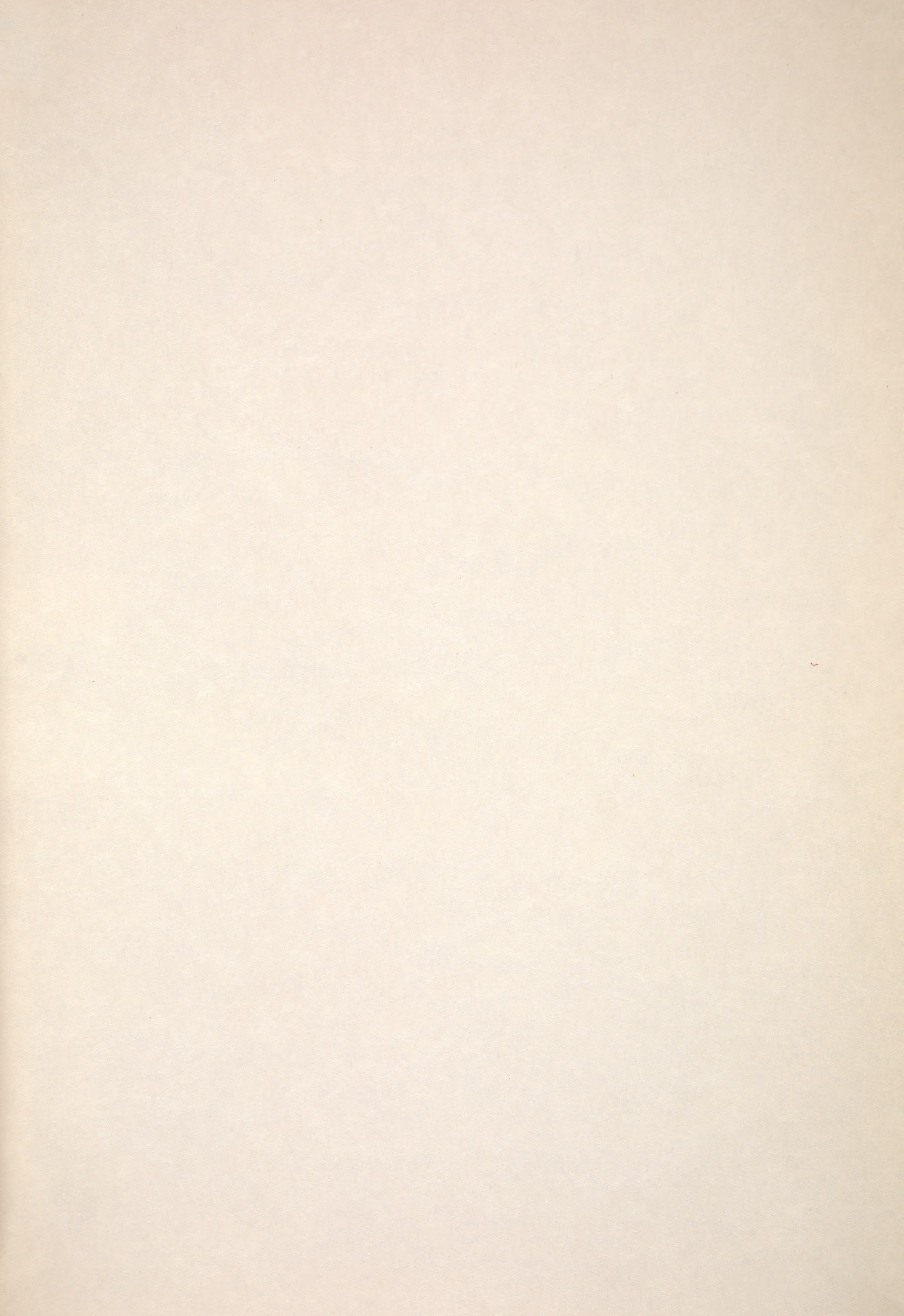
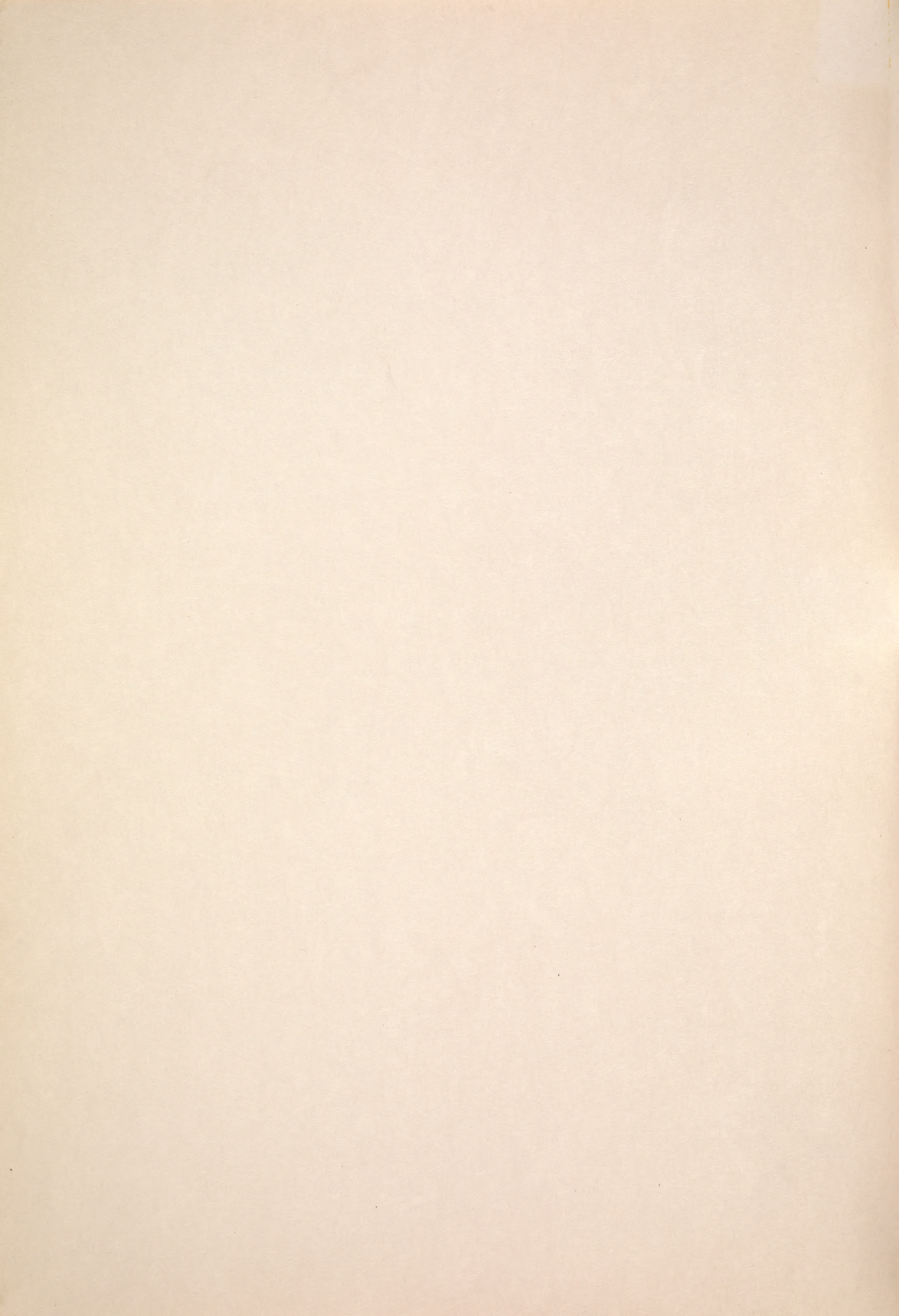














ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

ANNALES DU MUSÉE DU CONGO

PUBLIÉES PAR ORDRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

ZOOLOGIE — SÉRIE III

FAUNE ENTOMOLOGIQUE

DE

L'AFRIQUE TROPICALE

LONGICORNES

PAR

AUG. LAMEERE

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

I

PRIONINÆ

Tome II. — Fascicule I.

BRUXELLES

EN VENTE CHEZ SPINEUX ET C°

62, Montagne de la Cour.

Les *Annales du Musée de Tervueren* paraissent au moins six fois par an, les fascicules ayant au moins 32 pages.

Décembre 1903.



PRIONINÆ



ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

ANNALES DU MUSÉE DU CONGO

PUBLIÉES PAR ORDRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

ZOOLOGIE — SÉRIE III

FAUNE ENTOMOLOGIQUE

DE

L'AFRIQUE TROPICALE

LONGICORNES

PAR

AUG. LAMEERE

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

I

PRIONINÆ

BRUXELLES

1903



LONGICORNES

DE

L'AFRIQUE TROPICALE

Les Longicornes constituent une famille de Coléoptères qui porte le nom de *Cérambycides*, Linné ayant réuni ces Insectes dans le genre *Cerambyx*.

On en connaît actuellement environ quinze mille espèces, répandues dans toutes les régions du globe, à l'exception, bien entendu, des zones polaires ; il est probable que leur nombre s'élève à plus de vingt mille.

Sous forme de larves, ils dévorent le bois, circulant sous les écorces ou dans les galeries des troncs, mais ils ne prennent pas de nourriture à l'état parfait. Dans bien des cas ils sont extrêmement nuisibles à l'arboriculture.

Leur nervation alaire, leurs ovaires n'ayant conservé que la chambre vitellogène terminale, leurs testicules compliqués de follicules, les tarses de leurs larves formés d'un seul article, les classent parmi les Coléoptères *Polyphages* ; la nervure médiane de leur aile inférieure envoyant un rameau récurrent vers la nervure radiale, en fait des *Cantharidiformes* (Lameere, Notes pour la Classification des Coléoptères, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1900, p. 355, et Nouvelles Notes pour la Classification des Coléoptères, *Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1903, p. 155).

Les Longicornes ont six tubes de Malpighi ; les arceaux ventraux de l'abdomen extérieurement visibles ne sont qu'au nombre de cinq, le premier et le deuxième ayant disparu ; les tarses sont de cinq articles à toutes les pattes, mais le quatrième article est très réduit, les trois premiers se recouvrant en dessous de semelles feutrées pour l'adhérence aux végétaux, et le troisième étant en général bilobé ; les antennes, à deuxième article raccourci, offrent une tendance à l'allongement, cet allongement étant surtout prononcé chez le mâle.

A l'état parfait, aucun caractère positif ne permet de séparer les Cérambycides du groupe des Coléoptères Phytophages et notamment des Chrysomélides, mais les larves des uns et des autres sont fondamentalement différentes.

Alors que les larves des Phytophages sont hypognathes, c'est-à-dire qu'elles ont les parties de la bouche disposées en dessous de la tête, qui est verticale, les larves des Longicornes sont orthognathes : elles ont les parties de la bouche disposées en avant de la tête qui est horizontale ; leur corps est décoloré, prismatique, tout d'une venue, avec le prothorax élargi et les pattes très courtes ou nulles.

La classification des Longicornes, c'est-à-dire le tableau de leurs rapports généalogiques, est un problème extrêmement compliqué : dans aucun autre groupe l'on ne voit les caractères les plus importants varier avec une pareille désinvolture ; d'autre part, le genre de vie des larves a soustrait bien des espèces aux causes ordinaires d'extinction des Insectes, de sorte que dans la nature actuelle, à côté de formes très perfectionnées, nous rencontrons des types très primitifs, de véritables fossiles vivants.

Ces Insectes, qui datent probablement du début de l'ère secondaire, sont des plus précieux pour la connaissance de la Géographie du passé et pour la compréhension des caractères de l'évolution.

La famille des Cérambycides doit être partagée en un assez grand nombre de sous-familles qui descendent toutes indépendamment d'une sous-famille à caractères archaïques, celle des Prionines.

FAM. CERAMBYCIDÆ.

I. — PRIONINÆ.

Hanches antérieures transversales ; languette cornée ; prothorax offrant un rebord latéral.

De ces trois caractères, le dernier peut quelquefois manquer chez certaines formes supérieures.

Comme autres particularités palingénétiques, les Prionines offrent encore : les cavités cotyloïdes intermédiaires ouvertes en dehors; les tibias antérieurs dépourvus de sillon interne; le mésonotum presque toujours sans appareil de stridulation; les yeux n'entourant pas la base des antennes; le dernier article des palpes non aciculé; la tête horizontale; les ailes inférieures montrant ordinairement une cellule sur le trajet de la nervure cubitale.

Le groupe nous offre une évolution remarquable du dimorphisme sexuel.

Chez les formes les plus inférieures, les mâles ont des mandibules très développées, aussi longues que la tête, fort différentes de celles de la femelle, tandis que leurs antennes sont courtes.

Il est à remarquer qu'une même espèce peut offrir des mâles de deux sortes : le mâle *major* possède des mandibules à développement complet, le mâle *minor* a des mandibules peu différentes de celles de la femelle.

L'évolution a fait diparaître cette exagération de grandeur des mandibules chez le mâle, les types supérieurs ayant les mandibules courtes et semblables dans les deux sexes, mais, par compensation, les antennes se sont allongées chez le mâle.

Entre ces deux formes de dimorphisme sexuel s'en intercale une troisième : le mâle peut offrir sur certaines parties du corps une ponctuation fine, serrée, réticulée, qui donne aux organes qu'elle revêt un aspect mat et corrodé. Cette ponctuation sexuelle n'existe pas chez les formes les plus inférieures, lesquelles montrent un maximum de dimorphisme mandibulaire, et elle a disparu chez les formes les plus perfectionnées, lesquelles offrent un maximum de dimorphisme antennaire.

Les larves, pourvues de pattes, ont la tête transversale, avec les pleures longue-

ment réunies sur la ligne médiane, ensuite déhiscentes et anguleuses en arrière (SCHIŒDTE, De Metamorphosi Eleutheratorum Observationes, *Naturh. Tidskr.*, X, 1876, p. 396).

Ma *Révision des Prionides*, en cours de publication dans les Annales et les Mémoires de la Société entomologique de Belgique, fera connaître environ six cents de ces Insectes.

J'ai vu la totalité des espèces actuellement connues de l'Afrique tropicale, ayant reçu la plupart d'entre elles en communication et étant allé étudier les types uniques à l'étranger.

Tableau pour la détermination des groupes.

a. Antennes semblables dans les deux sexes; rebord latéral du prothorax entier; tibias non dentés extérieurement . . . . 1. *Parandrini.*
aa. Antennes du mâle plus longues que celles de la femelle, sinon tibias dentés extérieurement; rebord latéral du prothorax anguleux, épineux ou crénelé.
b. Tibias sillonnés ou dentés extérieurement.
c. Tarses à premier article non allongé; tibias non sillonnés extérieurement 2. *Spondylini.*
cc. Tarses à premier article allongé ; tibias sillonnés extérieurement. . . 3. *Nothophysini.*
bb. Tibias ni sillonnés ni dentés extérieurement.
d. Rebord latéral du prothorax offrant trois dents de chaque côté, la dent basilaire parfois effacée, ou bien ce rebord absent en partie, mais alors antennes entièrement mates au côté interne.
e. Rebord latéral du prothorax complet . . . . 4. *Prionini.*
ee. Rebord latéral du prothorax effacé en partie. . . . . 5. *Anacolini.*
dd. Rebord latéral du prothorax crénelé, sinon offrant plus de trois dents de chaque côté, ou bien seulement deux, mais alors la dent basilaire est présente, ce rebord manquant, les antennes ne sont pas entièrement mates au côté interne.
f. Yeux fortement granulés.
g. Rebord latéral du prothorax crénelé, offrant de nombreuses épines courtes ou absent.
h. Tubercules antennifères anguleux; mandibules du mâle falciformes et aussi longues que la tête. . . . . . 6. *Stenodontini.*
hh. Tubercules antennifères mousses ; mandibules du mâle courtes, non falciformes . . . . 7. *Macrotomini.*
gg. Rebord latéral du prothorax complet, non crénelé, offrant au plus cinq épines bien développées . . . . 8. *Callipogonini.*
ff. Yeux finement granulés . . . . 9. *Pyrodini.*

I. — PARANDRINI.

Ce groupe me paraît devoir être réduit au seul genre *Parandra* qui, par l'ensemble de ses caractères, se présente comme le type le plus primitif de tous les Longicornes et comme ayant une structure qui permet d'en dériver les autres.

Les antennes sont courtes, avec les troisième à dixième articles égaux et un peu dentés en scie, semblables dans les deux sexes; par contre, les mandibules sont beaucoup plus développées chez le mâle que chez la femelle ; il n'y a pas de ponctuation sexuelle.

La languette est très large, entière.

Les yeux sont fortement granulés, étroits, transversaux.

Chez le mâle, la tête est plus forte et le prothorax est un peu élargi en avant.

Le rebord latéral du prothorax n'est ni crénelé ni épineux.

Les épisternums métathoraciques sont étroits, à bords parallèles, et l'épimère métathoracique n'est pas élargie en arrière.

La saillie intercoxale de l'abdomen est semblable dans les deux sexes.

Tous les tibias sont terminés par deux éperons qui ne sont pas épaissis ni émoussés, et ils sont inermes extérieurement.

Les tarses sont étroits, à dernier article plus long que les autres réunis, le troisième étant plus ou moins semblable aux précédents, le quatrième étant très distinct.

1. — Genre **PARANDRA** Latreille.

Parandra Latreille, Hist. natur. des Insectes, III, 1802, p. 160. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 22. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 60.

Ce sont des Insectes luisants, allongés et un peu bombés, à côtés du corps parallèles, à livrée uniforme, à pattes courtes; la femelle diffère du mâle, non seulement par les caractères énumérés ci-dessus, mais encore par l'allongement du dernier sternite abdominal.

On trouve en général les *Parandra* sous les écorces des troncs où ont vécu leurs larves.

J'en connais trente espèces, répandues dans toutes les régions tropicales et subtropicales, mais particulièrement en Amérique.

On peut les répartir en deux branches, qui chacune sont représentées dans l'Afrique tropicale.

Première Branche.

Elle est constituée par les *Parandra* primitives qui ont encore les cavités cotyloïdes antérieures fermées en arrière; la saillie prosternale, à bords parallèles, est largement dilatée en trapèze postérieurement, de manière à rejoindre de part et d'autre l'épimère; les antennes sont restées également primitives, c'est-à-dire qu'elles offrent deux fossettes porifères internes, séparées par une carène, sur les troisième à onzième articles.

Les *Parandra* de cette première branche forment deux rameaux : le premier, comprenant l'espèce la plus archaïque du genre, *P. caspia* Ménétr., des bords méridionaux de la Mer Caspienne, et tout un groupe d'espèces néotropicales, est caractérisé par la visibilité du paronychium tarsal qui offre deux soies; le second rameau, à paronychium tarsal presque invisible et dépourvu de soies, ne comprenait jusqu'ici qu'un seul groupe, formé lui-même d'une seule espèce, *P. brunnea* Fab., de l'Amérique du Nord. Une seconde espèce de ce rameau, offrant une grande somme de caractères communs avec *P. brunnea*, vient de m'être montrée au Musée de Berlin par M. le professeur Kolbe; elle provient de l'Afrique centrale.

1. — **Parandra Kolbei** nova species.

Hab. : Pays des Niam-Niam, Semio (Bohndorff), un mâle du Musée de Berlin.

Long de 17 millimètres, d'un brun marron, assez étroit, fortement et assez densément ponctué, les points, principalement en dessous et sur les pattes, donnant chacun naissance à un poil très court; ayant, comme *P. brunnea*, le bord externe des tibias légèrement sillonné, le menton et la languette nus, le sous-menton dépourvu de sillon transversal au bord antérieur, les processus jugulaires non carénés, les antennes à peu près glabres, à carène interne des troisième à onzième articles très peu saillante, le dernier article offrant au bord externe, près de l'extrémité, une fossette porifère arrondie non divisée par une carène, la saillie prosternale sans convexité en arrière et ne dépassant que très peu le niveau du bord postérieur des épimères; différant de *P. brunnea* par les antennes plus longues, par les mandibules d'une forme tout à fait spéciale, rappelant beaucoup celle des mandibules de *Torneutes pallidipennis*, (c'est-à-dire nullement falciformes, courtes, triangulaires, allongées, aiguës au bout, sinueuses extérieurement, convexes en dessus, pluridentées au côté interne, non contiguës à leur base), par le labre formant une faible saillie triangulaire, par les yeux également faiblement échancrés et assez saillants, mais plus petits, bien plus étroits, presque linéaires, par le front dépourvu de sillon longitudinal, par la prothorax plus long que large, très faiblement rétréci en arrière, avec les angles postérieurs marqués, mais les angles antérieurs très abaissés et invisibles d'en haut, par les tarses à premier article moins long, le troisième nullement élargi ni bilobé, moins échancré en dessous et échancré davantage en dessus, (les brosses des trois premiers petites, largement séparées sur la ligne médiane et à poils courts, ne dépassant pas les articles, comme chez *P. brunnea*), le dernier épaissi, plus robuste et plus courbé, ces tarses ressemblant beaucoup à ceux de *Thaumasus gigas*.

Ces caractères différentiels, en grande partie cœnogénétiques, nous permettent de considérer l'espèce comme formant un groupe distinct du groupe néarctique constitué par *P. brunnea*.

Seconde Branche.

Elle est formée par les *Parandra* qui ont les cavités cotyloïdes antérieures ouvertes en arrière, la saillie prosternale et l'épimère prothoracique ne se rejoignant pas ; toutes les espèces ont le paronychium tarsal bien visible, mais n'offrant qu'une seule soie.

Cette seconde branche comprend, comme la première, deux rameaux. Le premier rameau est formé d'une seule espèce, *P. puncticeps* Sharp, des îles Sandwich, qui a conservé la saillie prosternale largement dilatée en trapèze postérieurement ; le second, dont toutes les espèces ont la saillie prosternale peu ou point dilatée en trapèze en arrière, est formé de cinq groupes dout deux ont des représentants en Afrique.

L'un de ces groupes renferme *P. Thunbergi* Thoms., espèce de l'Afrique australe, dont la faune est étrangère à cet ouvrage ; l'autre était constitué jusqu'ici d'une espèce malaise, inférieure, *P. Janus* Bates, et d'une espèce supérieure, *P. gabonica* Thoms., de l'Afrique tropicale, mais j'ai trouvé dans les collections du British Museum et du Musée de

Berlin une remarquable espèce nouvelle du Brésil qui appartient au même groupe et qui rattache les deux espèces paléotropicales à la souche de la seconde branche.

Le groupe qui renferme *P. gabonica* est caractérisé par les antennes poilues, les articles basilaires étant peu renflés, la fossette porifère externe de l'extrémité du dernier article petite mais très bien délimitée; l'œil est assez fortement échancré, et il a la forme d'une ellipse étroite et allongée, le pli juxtaoculaire est très saillant, le labre avancé en saillie trapézoïdale qui est plus étroite chez la femelle; le front offre entre les yeux deux éminences arrondies séparées par un sillon; le prothorax a les angles antérieurs et postérieurs marqués; il est notablement élargi en avant chez le mâle, rétréci chez la femelle; les mandibules de la femelle offrent une concavité s'étendant jusqu'à la dent postérieure de la bifurcation terminale, et elles présentent deux dents internes vers le milieu; les mandibules du mâle sont courtes et robustes : elles offrent une carène très élevée qui s'étend jusqu'à la dent postérieure de la bifurcation terminale, et elles présentent deux dents internes rapprochées et situées vers le milieu; le menton et la languette sont glabres, sauf chez le mâle qui a la languette poilue; le troisième article des tarses est peu élargi et non échancré en dessous; les brosses tarsales sont assez primitives, peu arrondies, à poils longs et dépassant fortement les articles en arrière.

2. — **Parandra gabonica** Thomson (Tab. I, fig. 1, ♂).

Parandra gabonica Thoms., Arch. Ent., II, 1857, p. 145; Musée scient., 1860, p. 80. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 97.
Parandra capicola Thoms., Musée scient., 1860, p. 81.
Parandra beninensis Murray, Trans. Linn. Soc., XXIII, 1862, p. 452, t. 47, fig. 7*a*; Ann. Nat. Hist., ser. 4, V, 1870, p. 432.
Parandra aterrima Quedf., Berl. Ent. Zeit., 1882, p. 320.
Parandra conradti Kolbe, Stett. Ent. Zeit., LIV, 1893, p. 245.
Parandra comoriana Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1895, Bull., p. ccv.

Hab. : Guinée (British Museum), Ile San-Thomé (Musée de Tring), Camerun (Musée de Berlin), Gabon et Haut-Ogoué (Muséum de Paris), Pays des Niam-Niam (Musée de Bruxelles), Usambara (Musée de Berlin), Grande-Comore (Muséum de Paris), Cap (d'après Thomson), Intérieur de l'Angola (d'après Quedenfeldt).

L'habitat de cette espèce est très remarquable : il entoure le bassin du Congo comme un anneau interrompu par la bouche du fleuve.

Long de 12 à 22 millimètres, variant du brun foncé au noir profond, assez trapu et assez convexe, fortement ponctué, surtout sur les élytres; troisième à onzième articles des antennes n'offrant qu'une seule fossette porifère interne; mandibules de la femelle à carène peu tranchante et peu sinueuse, celles du mâle à bord externe régulièrement convexe, leur carène mousse, peu sinueuse; œil notablement échancré, cadre oculaire peu dilaté en arrière; saillie du labre prononcée; sillon frontal large et formant une sorte de fossette triangulaire; prothorax à rétrécissement postérieur à peine indiqué et même nul chez le mâle, les côtés courbés plus ou moins régulièrement ou à peu

près droits, l'angle latéral effacé, l'angle antérieur aigu ou arrondi, la ponctuation devenant rapeuse chez le mâle et confluente chez la femelle aux angles antérieurs du pronotum ; bords de la saillie prosternale convergeant en arrière, de manière à lui donner une forme triangulaire ; côté externe des tibias sillonné.

Tableau pour la détermination des Parandra.

Cavités cotyloïdes antérieures fermées en arrière ; paronychium tarsal invisible et dépourvu de soies ; troisième à onzième articles des antennes offrant deux fossettes porifères. — Pays des Niam-Niam . . . . *P. Kolbei.*

Cavités cotyloïdes antérieures ouvertes en arrière ; paronychium tarsal très visible, offrant une soie ; troisième à onzième articles des antennes n'offrant qu'une fossette porifère. — Afrique tropicale, sauf le bassin du Congo . . . . . . *P. gabonica.*

Répartition géographique des Parandra.

Parandra Kolbei se rattache à *P. brunnea,* espèce moins perfectionnée, de l'Amérique du Nord.

P. gabonica est très voisin d'une espèce plus primitive, *P. Janus,* de la Malaisie, et cette dernière à son tour se rattache à une forme encore plus archaïque du Brésil.

Les *Parandra* de l'Afrique tropicale semblent donc avoir eu pour berceau l'Amérique et leur migration s'est vraisemblablement effectuée de l'Est à l'Ouest.

Il est à remarquer que *P. gabonica* habite toute l'Afrique tropicale à l'exception du bassin du Congo et de ses affluents.

II. — SPONDYLINI.

Trois genres, *Cantharocnemis,* de l'Afrique tropicale, *Sceleacantha,* de l'Australie, *Spondylis,* dont l'habitat s'étend du Mexique à l'Amérique du Nord, au Japon et à l'Europe, et dont le prothorax a perdu le rebord latéral, forment cette catégorie de Prionines. Les Callidiines en dérivent.

Leur caractère essentiel consiste en ce que les deux éperons terminaux des tibias postérieurs sont épaissis et émoussés, et que le bord externe de tous les tibias est denticulé.

Par leurs tarses encore imparfaitement spongieux en dessous, par l'absence de ponctuation sexuelle, par le plus grand développement des mandibules du mâle, ces Insectes se montrent comme des Prionines primitifs qui ne peuvent se rattacher qu'aux *Parandrini.*

La languette est rétrécie, la saillie intercoxale de l'abdomen est restée semblable dans les deux sexes, mais elle n'atteint plus le métasternum, les hanches postérieures étant légèrement contiguës.

Leurs tibias comprimés, tranchants et dentés au côté externe, rappellent les organes correspondants des Lamellicornes, et il est probable qu'ils constituent une adaptation au fouissement dans la vermoulure des arbres.

1. — Genre CANTHAROCNEMIS Serville.

Cantharocnemis Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 132. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 32. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 305.

Hoploscelis Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 169. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 138.

Angle latéral du prothorax saillant; yeux transversaux, peu ou point échancrés, fortement granulés; épistome offrant une dépression transversale profonde; antennes sans fossettes porifères, envahies par des pores, le troisième article très peu ou pas plus long que les suivants, le premier gros et court; saillie prosternale dépassant les hanches antérieures en arrière et s'avançant au-dessus de la saillie mésosternale qui est plus ou moins enfouie; cavités cotyloïdes antérieures largement ouvertes en arrière; épisternums métathoraciques assez larges, à bords parallèles, non rétrécis en arrière; élytres très faiblement épineuses à l'angle sutural et offrant au moins la trace de deux côtes longitudinales; tous les tibias offrant extérieurement des dents en nombre variable, les postérieurs moins comprimés que les autres, leurs éperons terminaux très courts et très larges; tarses postérieurs plus courts que les tarses intermédiaires et que les tarses antérieurs par suite de l'allongement du premier article à ces derniers, et plus grêles, leur dernier article toujours beaucoup plus long que le premier; brosses tarsales largement séparées sur la ligne médiane, le premier article n'en offrant qu'à l'extrémité; paronychium très visible, dépourvu de soies.

Mâle différant de la femelle par :

1° Le dernier arceau ventral de l'abdomen de forme un peu trapézoïdale, vaguement tronqué au bout et plutôt plus long que le pénultième;

2° Le dernier article des palpes plus étroit;

3° Les antennes plus longues, mais parfois très faiblement;

4° Les côtes des élytres moins marquées;

5° Les mandibules.

Chez la femelle, les mandibules sont larges et aplaties, toujours plus courtes que la tête, et elles offrent au moins la trace d'une dent interne, outre les dents de l'échancrure terminale. Chez le mâle, elles peuvent affecter deux formes : elles sont ou bien très différentes de celles de la femelle, ou bien très semblables; dans le premier cas, elles sont falciformes, étroites, dépourvues de dent interne et aussi longues que la tête; dans l'autre, elles ne diffèrent de celles de la femelle que par le développement plus considérable de la dent interne et parfois aussi par une longueur plus grande et une largeur moindre.

Ces Insectes sont d'un brun plus ou moins noirâtre, avec les appendices souvent un peu rougeâtres; ils ont le sternum couvert de poils jaunâtres et les côtés du pronotum toujours beaucoup plus fortement sculptés que le disque.

On en connaît une espèce de l'Inde, une (encore inédite) de Madagascar; toutes les autres sont de l'Afrique tropicale.

Les *Cantharocnemis* sont très rares dans les collections, probablement à cause

de leur genre de vie, d'ailleurs inconnu. Il est probable qu'il en existe au moins une espèce au Congo, mais il n'en a jamais jusqu'ici encore été rapporté un seul individu.

Ces Longicornes forment quatre sous-genres.

1. — Sous-genre CANTHAROCNEMIS Serville.

CANTHAROCNEMIS Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 132. — Westwood, Trans. Ent. Soc., ser. 3, II, Proceed., 1866, p. 133. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 310.

HOPLOSCELIS Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 169.

Lobes du troisième article des tarses bien développés, arrondis, dépassant fortement l'extrémité du quatrième ; aux tarses postérieurs, le dernier article à peu près aussi long que les autres réunis ; les brosses des premier à troisième articles grandes et arrondies ; front plus ou moins sillonné longitudinalement ; processus jugulaires arrondis ; yeux étroits et à peine échancrés ; dernier article des palpes allongé ou fusiforme chez le mâle, élargi chez la femelle ; angle latéral du prothorax éloigné du bord postérieur ; saillie prosternale dilatée en arrière des hanches antérieures ; antennes de onze articles, très distinctement plus longues chez le mâle que chez la femelle, dépassant peu ou point le bord postérieur du prothorax, plus ou moins dentées en scie au côté interne, les troisième à onzième articles couverts, surtout au côté interne, de pores plus ou moins serrés ; mandibules du mâle longues, falciformes, étroites, carénées en dessus, dépourvues de dent interne et tronquées transversalement au bout, celles de la femelle courtes, larges et aplaties, offrant deux dents internes ; trois côtes faiblement indiquées sur chaque élytre ; point de pilosité particulière sur l'abdomen, en dessous des hanches, des fémurs et des tibias ; corps convexe.

C'est à ce sous-genre qu'appartiennent le *Cantharocnemis* de l'Inde et le *Cantharocnemis* de Madagascar, qui tous deux sont des espèces supérieures aux formes africaines.

1. — **Cantharocnemis spondyloides** Serville.

Cantharocnemis spondyloides Serv., Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 132 (♂). — Westw., Journ. of Entom., II, 1863, t. 7, fig. 4*a-d*. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 313.

Hoploscelis lucanoides Serv., Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 170 (♀).

Cantharocnemis variolosus Fairm., [Ann. Soc. Ent. Belg., 1882, Bull., p. LIV ; Ann. Soc. Ent. Fr., 1891, p. 269, t. 5, fig. 5.

Cantharocnemis obockianus Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1890, p. 549.

Hab. : Zanguebar et Obock (collection de M. Fairmaire), Shoa (Musée de Gênes), Abyssinie (Muséum de Paris), Nubie (Musée de Stockholm), Sennaar (Musées de Berlin et de Vienne), Guinée (British Museum), Sénégal (Musée de Genève).

Long de 20 à 33 millimètres, d'un brun plus ou moins foncé; angle latéral du prothorax situé à peu près au milieu des côtés qui sont dirigés obliquement et un peu crénelés jusqu'à l'angle antérieur; disque du pronotum offrant de gros points mêlés de points beaucoup plus petits; antennes atteignant le bord postérieur du prothorax chez le mâle, plus courtes chez la femelle, leurs articles plutôt allongés, à peine dentés en scie; yeux assez larges; dernier article des palpes maxillaires allongé et assez étroit chez le mâle, en ovale assez large et assez court chez la femelle; élytres ornées de gros points qui s'unissent de manière à former une vermiculation plus ou moins grossière, les côtes longitudinales faibles.

2. — **Cantharocnemis modestus** Fairmaire.

Cantharocnemis modestus Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1897, p. 150. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 312.

Hab. : Ikuta, Afrique orientale allemande; un mâle de la collection de M. Fairmaire.

Long de 24 millimètres, différant du précédent par l'angle latéral du prothorax situé au niveau du quart postérieur, les côtés dirigés très peu obliquement jusqu'à l'angle antérieur, les antennes à articles larges et courts, le dernier article des palpes maxillaires relativement large et court, la sculpture des élytres formée simplement de gros points bien séparés, sauf sur une zone longitudinale médiane où ces points sont un peu confluents.

3. — **Cantharocnemis Gahani** Lameere (Tab. I, fig. 3, ♀).

Cantharocnemis Gahani Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 312.

Hab. : Massaï (British Museum).

Long de 34 millimètres, noirâtre, différant du *C. spondyloides* par l'angle latéral du prothorax situé au niveau du tiers postérieur, de cet angle à l'angle antérieur les côtés étant dirigés très obliquement et très faiblement crénelés, les antennes courtes, atteignant tout au plus le milieu du prothorax chez la femelle, leurs articles épais, bien plus larges que longs, les yeux remarquablement étroits, la sculpture des élytres formée d'assez gros points confluents et profonds, séparés par une vermiculation fine.

4. — **Cantharocnemis latibula** Fairmaire.

Cantharocnemis latibula Fairm., dans Révoil, Faune et Flore des Çomalis, Col., 1882, p. 94. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 311.

Hab. : Somali, Uarsangueli, Révoil; une femelle du Muséum de Paris.

Long de 33 millimètres, noirâtre, différant du *C. spondyloides* par l'angle latéral du prothorax situé au niveau du quart postérieur, de cet angle à l'angle antérieur les côtés

étant dirigés obliquement et crénelés, les antennes plutôt minces, atteignant le bord postérieur du prothorax, les yeux un peu plus étroits, le dernier article des palpes plus allongé et plus étroit, la sculpture des élytres formée de très gros points fortement confluents et profonds séparés par une large vermiculation finement ponctuée.

2. — Sous-genre CANTHAROPLATYS Westwood.

CANTHAROPLATYS Westwood, Trans. Ent. Soc., ser. 3, II, Proceed., 1866, p. 133. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 306.

Les espèces de ce sous-genre diffèrent de celles du sous-genre *Cantharocnemis* par les lobes du troisième article des tarses réduits ou presque nuls, aux tarses postérieurs le dernier article étant au moins un peu plus long que les autres réunis, les brosses des premier à troisième articles courtes, étroites et linéaires, les processus jugulaires anguleux, les yeux à lobe inférieur renflé et plus échancrés, l'angle latéral du prothorax peu éloigné du bord postérieur, les antennes à peine différentes dans les deux sexes, les mandibules du mâle semblables à celles de la femelle, mais avec la dent interne et la dent postérieure de la troncature terminale plus nettes, ces mandibules étant simplement plus étroites et plus allongées avec la troncature terminale plus oblique et les dents internes très développées chez le mâle *major*, enfin par la présence de cinq côtes plus ou moins distinctes sur chaque élytre et par la moindre convexité du corps.

La structure des yeux et la réduction du dimorphisme mandibulaire nous indiquent que les *Cantharoplatys* sont allés plus loin dans l'évolution que les *Cantharocnemis* vrais : l'organisation de leurs tarses doit donc être considérée comme cœnogénétique, bien qu'elle ait une apparence archaïque.

5. — **Cantharocnemis Kraatzi** Thomson.

Cantharocnemis Kraatzi Thoms., Essai Classif. Céramb., 1860, p. 275. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 309.

Hab. : Abyssinie (Muséum de Paris, Musée de Tring, collections de MM. Fairmaire et Nonfried).

Long de 23 à 33 millimètres, d'un brun foncé ; troisième article des tarses cordiforme, échancré en dessous jusqu'aux deux tiers de sa longueur, avec les lobes assez développés, très aigus et atteignant l'extrémité du quatrième article ; dernier article des tarses postérieurs guère plus long que les autres réunis; front creusé d'une dépression triangulaire; dent interne des mandibules du mâle rapprochée de la base ; antennes dépassant très légèrement le bord postérieur du prothorax, assez fortement dentées en scie, le premier article un peu aplati et un peu caréné au côté interne ; côtés du prothorax légèrement crénelés et assez fortement échancrés derrière l'angle latéral, le disque plutôt mat et couvert de points superficiels assez gros et assez épars; élytres à vermiculation assez fine et à côtes faibles ; dernier article des palpes ovoïde, étroit chez le mâle, large chez la femelle.

6. — **Cantharocnemis Felderi** Westwood.

Cantharocnemis Felderi Westw., Trans. Ent. Soc., ser. 3, II, Proceed., 1866, p. 134; Thesaur. Oxon., 1874, p. 107, t. II, fig. 9. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 309.

Hab. : Nil blanc; deux femelles du Musée de Vienne.

Long de 36 à 37 millimètres, d'un brun rougeâtre; troisième article des tarses un peu cordiforme, échancré en dessus seulement jusqu'à la moitié, avec les lobes très courts, moins aigus, n'atteignant pas l'extrémité du quatrième article; dernier article des tarses postérieurs une fois et demie aussi long que les autres réunis; front creusé d'une dépression triangulaire canaliculée; antennes courtes, atteignant l'angle latéral du prothorax, leurs articles très courts, nettement triangulaires, de sorte qu'elles sont fortement dentées en scie, le premier article un peu aplati et un peu caréné au côté interne; côtés du prothorax non crénelés, à peine échancrés derrière l'angle latéral qui est situé très en arrière et particulièrement aigu, le disque plutôt mat et couvert de points superficiels assez gros et assez serrés; élytres à vermiculation assez forte et à côtes bien nettes; dernier article des palpes ayant la forme d'un large ovoïde tronqué carrément au bout.

7. — **Cantharocnemis Fairmairei** Lameere (Tab. I, fig. 2, ♂).

Cantharocnemis Fairmairei Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 308.

Hab. : Morogoro, Afrique orientale allemande, et Afrique australe (Musée de Vienne).

Long de 28 à 36 millimètres, d'un brun foncé; troisième article des tarses non élargi, notablement échancré en dessous, seulement jusqu'à la moitié en dessus, ses lobes arrondis, atteignant l'extrémité du quatrième article; dernier article des tarses postérieurs seulement presque égal aux autres réunis ; front dépourvu de dépression triangulaire et de sillon ; dent interne des mandibules du mâle rapprochée de l'extrémité ; antennes atteignant à peine l'angle latéral du prothorax, très peu dentées en scie, leurs articles plutôt rectangulaires, le premier article peu aplati et simplement un peu caréné au côté interne; côtés du prothorax très faiblement crénelés, fortement échancrés derrière l'angle latéral, le disque peu luisant et assez éparsément ponctué; élytres couvertes de très gros points confluant en une vermiculation grossière, leurs côtes fortes ; dernier article des palpes en massue chez le mâle, très légèrement en forme de hache chez la femelle.

8. — **Cantharocnemis plicipennis** Fairmaire.

Cantharocnemis plicipennis Fairm., Naturaliste, 1887, p. 223; Ann. Soc. Ent. Fr., 1891, p. 268, t. 5, fig. 6. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 307.

Hab. : Tanganika (collection de M. Fairmaire); Camerun (Musée de Berlin).

Long de 35 à 43 millimètres, d'un brun noirâtre; troisième article de tarses non élargi, à peine échancré en dessous et seulement jusqu'à la moitié en dessus, ses lobes presque nuls et arrondis, laissant le quatrième article complètement dégagé; dernier article des tarses postérieurs deux fois aussi long que les autres réunis; front creusé d'une dépression triangulaire offrant une carène médiane très développée; dent interne des mandibules du mâle située vers le milieu; antennes atteignant le bord postérieur du prothorax, fortement dentées en scie, le premier article considérablement aplati et très tranchant au côté interne; yeux plus échancrés que dans les autres espèces; côtés du prothorax non crénelés et fort échancrés derrière l'angle latéral, le disque luisant et éparsément ponctué; élytres couvertes de très gros points confluents, à côtes très fortes; dernier article des palpes remarquablement étroit et linéaire chez le mâle, triangulaire chez la femelle.

3. — Sous-genre CANTHAROPRION Lameere.

CANTHAROPRION Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 314.

Tarses et processus jugulaires des *Cantharocnemis* vrais; forme un peu déprimée; yeux assez échancrés et assez élargis; mandibules et côtes élytrales comme chez les *Cantharoplatys*; angle latéral du prothorax situé au niveau du quart postérieur; saillie prosternale prolongée presque horizontalement en arrière, mais peu dilatée derrière les hanches antérieures; antennes de onze articles, dépassant chez le mâle le bord postérieur du prothorax de leurs trois derniers articles, les troisième à dixième très dilatés au sommet interne; abdomen, dessous des hanches, des fémurs et des tibias couverts d'une abondante pilosité.

Ce sous-genre se rattache directement aux *Cantharocnemis* vrais; il offre quelques particularités des *Cantharoctenus* sans pouvoir en être considéré comme un ancêtre.

9. — **Cantharocnemis Livingstonei** Westwood (Tab. I, fig. 4, ♂).

> *Cantharocnemis Livingstonei* Westw., Trans. Ent. Soc., ser. 3, II, Proceed., 1866, p. 133; Thesaur. Oxon., 1874, p. 106, t. II, fig. 10. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 315.

Hab. : Zanguebar (un mâle du Musée de Tring); Zambèze (d'après Westwood).

Long de 32 millimètres, d'un brun noirâtre; front sillonné; dent interne des mandibules du mâle située près de la base; côtés du prothorax faiblement crénelés, dirigés obliquement de l'angle antérieur à l'angle latéral qui n'est pas très saillant, de ce dernier à l'angle postérieur, les côtés régulièrement obliques; ponctuation du pronotum relativement faible, fine et espacée sur le disque; élytres assez finement et éparsément ponctuées, leurs cinq côtes bien distinctes; dernier article des palpes en forme de fuseau tronqué à l'extrémité.

4. — Sous-genre CANTHAROCTENUS Westwood.

CANTHAROCTENUS Westwood, Trans. Ent. Soc., ser. 3, II, Proceed., 1866, p. 134. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 33. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 316.

Tarses, processus jugulaires, forme assez convexe, côtes élytrales des *Cantharocnemis* vrais ; yeux élargis et échancrés comme chez les *Cantharoprion* ; angle latéral du prothorax situé à peu près au niveau du tiers postérieur; saillie prosternale non dilatée en arrière, très déclive; antennes de quatorze à vingt articles, fortement dentées en scie à partir du troisième et pouvant dépasser légèrement le bord postérieur du prothorax chez la femelle, bien plus longues et pouvant dépasser le milieu des élytres chez le mâle, les articles, dans ce dernier sexe, offrant, à partir du troisième, à leur extrémité, un prolongement interne en forme de lamelle qui peut être entière ou divisée plus ou moins profondément en deux branches, la base de l'article offrant une lamelle semblable mais toujours profondément divisée, les prolongements et les lamelles étant couverts sur leur face antérieure de pores d'où naissent des soies jaunâtres; mandibules conformées tantôt comme celles des *Cantharocnemis* vrais, tantôt comme celles des *Cantharoplatys* ; abdomen très poilu, le dessous des hanches, des fémurs et des tibias offrant une épaisse brosse de poils jaunes plus développés chez le mâle.

10. — **Cantharocnemis Fischeri** Kolbe.

Cantharoctenus fischeri Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 293.
Cantharoctenus minor Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 293.
Cantharoctenus gravidus Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 293.
Cantharocnemis gravidus Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 317.

Hab. : Afrique orientale allemande (Musée de Berlin et British Museum).

Long de 19 à 32 millimètres, d'un brun foncé, assez mat, trapu ; antennes de quatorze articles chez les femelles connues, d'au moins quatorze articles chez les mâles, les deux processus de la base des articles à partir du quatrième chez le mâle au plus un peu plus longs que la moitié de la longueur du lobe apical, ce dernier non échancré ; élytres fortement et assez densément ponctuées, à côtes peu distinctes.

Ayant examiné récemment au Musée de Berlin les *Cantharoctenus* décrits par M. Kolbe, j'ai constaté que :

1° *C. gravidus* est représenté par deux femelles types, l'une de Mpuapua, l'autre d'Ugogo ; à cette espèce appartient bien certainement le mâle d'Ugogo considéré comme tel par M. Gahan et que j'ai étudié au British Museum ;

2° *C. Fischeri* est représenté par deux exemplaires mâles ; le premier, type de M. Kolbe, provient du Sud-Est du lac Victoria-Nyansa : il a les antennes brisées, mais offrant encore quinze articles, les processus de la base des articles dépassant peu la moitié de la longueur du lobe apical; le second exemplaire, provenant de Ngoron-

goro, est absolument semblable à l'autre, sauf qu'il n'a que quatorze articles aux antennes, et il est identique au mâle du *C. gravidus* qui se trouve à Londres. Ces trois mâles ont les grandes mandibules falciformes des mâles des *Cantharocnemis* vrais.

3° *C. minor* est représenté par le mâle type de petite taille et de teinte plus claire que *C. Fischeri*, provenant d'Ussandavi; les antennes offrent quatorze articles et les processus qui existent à la base des articles à partir du quatrième sont très courts; les mandibules sont courtes et comparables à des mandibules de femelle; je suis persuadé que cet insecte n'est qu'un mâle *minor* un peu immature du *C. Fischeri*.

Sauf erreur de ma part, et qu'un matériel plus considérable pourra relever, je considère les trois espèces décrites par M. Kolbe comme n'en formant qu'une.

11. — **Cantharocnemis somalius** Gahan.

Cantharoctenus somalius Gahan, Ann. Nat. Hist., ser. 6, XIV, 1894, p. 408.
Cantharocnemis somalius Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 318.

Hab. : Somali (British Museum et Musée de Tring).

Long de 25 millimètres, d'un brun marron, luisant, trapu; antennes de dix-neuf à vingt articles chez les mâles connus, les deux processus de la base des articles à partir du quatrième presque aussi longs que le lobe apical, ce dernier non échancré; élytres alutacées, à gros points épars, à côtes peu distinctes; mandibules longues et falciformes dans les mâles connus.

12. — **Cantharocnemis Burchelli** Westwood (Tab. I, fig. 5, ♂).

Cantharoctenus Burchellii Westw., Trans. Ent. Soc., ser. 3, II, Proceed., 1866, p. 134; Thesaur. Oxon., 1874, p. 107, t. II, fig. 8. — Gahan, Ann. Nat. Hist., ser. 6, XIV, 1894, p. 408.
Cantharocnemis Burchelli Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 319.

Hab. : Damara (un mâle du British Museum); Angola, près de l'Impula (un mâle du Musée de Tring).

Long de 25 à 28 millimètres, d'un brun marron, assez luisant, assez trapu; antennes de dix-huit à dix-neuf articles chez les mâles connus, les deux processus de la base des articles à partir du quatrième presque aussi longs que le lobe apical, ce dernier fortement échancré; élytres à points assez nombreux et assez serrés, à côtes assez distinctes; mandibules longues et falciformes chez le mâle *major*, semblables à celles de la femelle chez le mâle *minor*.

13. — **Cantharocnemis insignis** Gerstäcker.

Cantharoctenus insignis Gerstäck., Wiegm. Arch., 1871, I, p. 76; Decken's Reise, Gliederth., 1873, p. 251, t. XII, fig. 2. — Gahan, Ann. Nat. Hist., ser. 6, XII, 1894, p. 408.
Cantharocnemis insignis Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1902, p. 319.

Hab. : Afrique orientale allemande, Monts Luitpold, Dar-es-Salaam, Endara (Musées de Berlin, de Leyde et de Tring).

Long de 17 à 24 millimètres, d'un brun marron, assez mat, assez svelte ; antennes de seize à dix-huit articles chez les femelles connues, de dix-huit à vingt articles chez les mâles connus, les deux processus de la base des articles à partir du quatrième chez le mâle presque aussi longs que le lobe apical, ce dernier fendu jusqu'à la base en deux processus ; élytres rugueuses, à ponctuation confluente, un peu vermiculées, à côtes très visibles; mandibules semblables à celles de la femelle chez les mâles connus.

Tableau pour la détermination des Cantharocnemis.

A. Antennes de onze articles.
B. Antennes dépassant peu ou point le bord postérieur du prothorax; saillie prosternale élargie en arrière et presque horizontale.
C. Tarses à troisième article parfaitement bilobé ; angle latéral du prothorax écarté de la base; corps plus convexe; mandibules du mâle falciformes, sans dent interne.

Sous-genre CANTHAROCNEMIS.

a. Angle latéral du prothorax situé peu au delà du milieu; élytres à ponctuation plus ou moins confluente. — Du Sénégal à l'Afrique orientale . . . . *C. spondyloides*.
aa. Angle latéral du prothorax situé au niveau du tiers ou du quart postérieur.
b. Ponctuation des élytres espacée, non vermiculée. — Afrique orientale . . . . *C. modestus*.
bb. Ponctuation des élytres confluente et vermiculée.
c. Vermiculation des élytres serrée et fine; antennes raccourcies. — Massaï . . . . *C. Gahani*.
cc. Vermiculation des élytres large et grossière; antennes allongées. — Somali . . . . *C. latibula*.

CC. Tarses à troisième article non ou à peine bilobé; angle latéral du prothorax rapproché de la base ; corps plus déprimé ; mandibules du mâle non falciformes, armées d'une dent interne.

Sous-genre CANTHAROPLATYS.

d. Lobes du troisième article des tarses aigus à l'extrémité; côtes des élytres plus faibles.
e. Dernier article des tarses postérieurs presque égal aux autres réunis. — Abyssinie . . . . *C. Kraatzi*.

ee. Dernier article des tarses postérieurs une fois et demie aussi long que les autres réunis. — Nil blanc . . . . *C. Felderi.*

dd. Lobes du troisième article des tarses arrondis à l'extrémité ; côtes des élytres plus prononcées.

f. Dernier article des tarses postérieurs presque égal aux autres réunis. — Afrique orientale et australe. . . . . *C. Fairmairei*

ff. Dernier article des tarses postérieurs près de deux fois aussi long que les autres réunis. — Tanganika, Camerun . . . . *C. plicipennis.*

BB. Antennes dépassant notablement le bord postérieur du prothorax chez le mâle ; saillie prosternale non élargie en arrière, presque horizontale.

Sous-genre CANTHAROPRION.

Tarses à troisième article parfaitement bilobé ; angle latéral du prothorax situé au niveau du quart postérieur ; corps un peu déprimé ; mandibules du mâle non falciformes, armées d'une dent interne ; sommet des articles des antennes prolongé chez le mâle. — Zambèze . . . . *C. Livingstonei.*

AA. Antennes d'au moins quatorze articles, qui sont prolongés au sommet et à la base chez le mâle, et dépassant notablement le bord postérieur du prothorax chez le mâle ; saillie prosternale non élargie en arrière, déclive ; tarses à troisième article parfaitement bilobé ; angle latéral du prothorax situé au niveau du tiers postérieur.

Sous-genre CANTHAROCTENUS.

g. Coloration d'un brun foncé ; antennes du mâle à prolongements basilaires des articles au plus un peu plus longs que la moitié du prolongement terminal qui est entier ; élytres densément ponctuées. — Afrique orientale . . . . *C. Fischeri.*

gg. Coloration d'un brun marron ; antennes du mâle à prolongements basilaires des articles presque aussi longs que le prolongement terminal.

h. Corps trapu ; élytres simplement ponctuées ; prolongement terminal des articles des antennes du mâle non fendu jusqu'à la base.

i. Élytres à pontuation forte et éparse, à côtes presque invisibles ; prolongement terminal des articles des antennes du mâle non ou à peine échancré. — Somali. . . . . *C. somalius.*

ii. Élytres à ponctuation forte et plus serrée, à côtes plus visibles ; prolongement terminal des articles des antennes du mâle fortement échancré. — Angola et Damara . . . . *C. Burchelli.*

hh. Corps plus svelte ; élytres vermiculées, à côtes très distinctes ; prolongement terminal des articles des antennes du mâle fendu jusqu'à la base en deux processus. — Afrique orientale . . . *C. insignis.*

Répartition géographique des Cantharocnemis.

Une étude plus approfondie m'a amené à modifier en partie les vues que j'ai émises dans ma *Révision des Prionides* relativement à la descendance des *Cantharocnemis* ; je considère aujourd'hui que ce sont les *Cantharocnemis* vrais et non les *Cantharoplatys* qui doivent être envisagés comme la forme souche du genre. Les *Cantharoplatys* ont, en effet, perdu les grandes mandibules falciformes primitives du mâle, et leurs tarses sont cœnogénétiques.

C. spondyloides est l'espèce la moins perfectionnée de la nature actuelle; elle est assez variable, et elle étend son habitat de l'Afrique orientale au Sénégal par le Soudan, sans pénétrer dans le bassin du Congo; on peut lui rattacher directement les formes spécialisées, *C. modestus* de l'Afrique orientale, *C. Gahani* du Massaï, *C. latibula* du Somali, *C. Downesi* de l'Inde et l'espèce encore inédite de Madagascar.

Les trois sous-genres *Cantharoplatys*, *Cantharoprion* et *Cantharoctenus* ne sont en somme également que trois formes spécialisées du sous-genre *Cantharocnemis*.

Le plus primitif des *Cantharoplatys* est *C. Kraatzi* de l'Abyssinie, auquel se rattache intimement la forme supérieure *C. Felderi*, du Nil blanc; *C. Fairmairei* de l'Afrique orientale et australe est très voisin de *C. Kraatzi* et *C. plicipennis*, qui s'étend probablement du Tanganika au Camerun, est en quelque sorte une forme supérieure du *C. Fairmairei*.

C. Livingstonei, seule espèce du sous-genre *Cantharoprion*, est aussi de l'Afrique orientale.

De l'Afrique orientale est encore le moins spécialisé des *Cantharoctenus*, *C. Fischeri*, auquel peuvent se rattacher les formes supérieures, *C. somalius* du Somali, *C. Burchelli*, qui est allé jusqu'au Damara, *C. insignis*, qui est resté dans l'Afrique orientale.

L'Afrique orientale est évidemment le berceau et le centre de « mutation » des *Cantharocnemis*.

III. — NOTHOPHYSINI.

Ce travail était à l'impression lorsque j'ai reçu en communication du Muséum de Paris le type et l'unique exemplaire connu du *Nothophysis lucanoides* Serv., qui aurait été rapporté au commencement du siècle passé, de l'île Kanguroo, par Péron. Le spécimen répond exactement aux descriptions détaillées données par Serville et par Lacordaire, mais, à mon grand étonnement, je constate que ce Priomide est un exemplaire mâle du *Colpoderus substriatus* Harold de l'Afrique occidentale, et qu'il doit évidemment y avoir eu erreur dans l'indication de son origine. Le genre *Colpoderus* devient donc synonyme du genre *Nothophysis*.

Le *Nothophysis Barnardi* Olliff (Proceed. Linn. Soc. N. S. W., ser. 2, V, 1890, p. 7), du Queensland, m'est encore inconnu, mais, d'après la description, il ne peut guère y avoir de doute que cet Insecte ne soit complètement étranger au genre *Nothophysis*.

Le groupe des *Nothophysini* est caractérisé par la structure particulière de la languette et des pattes; il comprend :

1° Un genre australien, *Utra* (= *Dorx*?), très primitif et voisin de *Parandra*;

2° Deux genres africains, *Nothophysis*, qui se rattache à *Utra*, avec une espèce inférieure de l'Afrique australe et plusieurs espèces supérieures de l'Afrique tropicale, *Cacosceles* (y compris *Zelogenes*) plus spécialisé que le précédent et propre à l'Afrique australe;

3° *Psalidocoptus* des Nouvelles-Hébrides, *Micropsalis* du Chili, *Psalidognathus* (y compris *Prionocalus*) de la Colombie et des régions avoisinantes.

1. — Genre **NOTHOPHYSIS** Serville.

Notophysis Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 158. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 137.

Colpoderus Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 178. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 136.

Antennes plus longues chez le mâle que chez la femelle, le troisième article plus long que le quatrième, les troisième à onzième offrant au côté interne une double fossette porifère allongée ; mandibules aussi longues que la tête et falciformes chez le mâle, courtes, arquées et bidentées en dedans chez la femelle ; palpes allongés ; languette profondément concave, non bilobée, ses palpes distants ; yeux transversaux, échancrés, fortement granulés, très distants ; tête plus forte chez le mâle que chez la femelle ; prothorax convexe, transversal, à rebord tranchant, à peine anguleux en avant, offrant à peu près au milieu un angle latéral à partir duquel il est échancré jusqu'à la base ; élytres plus ou moins convexes, épineuses à l'angle sutural ; cavités cotyloïdes antérieures ouvertes en arrière; saillie prosternale rétrécie en coin en arrière; épisternums métathoraciques médiocrement larges, à bords parallèles ; saillie intercoxale de l'abdomen étroite et aiguë dans les deux sexes ; dernier arceau ventral de l'abdomen allongé et arrondi en arrière chez la femelle, court et échancré à l'extrémité chez le mâle ; pattes robustes; fémurs linéaires ; tibias élargis et très anguleux à l'extrémité, leur bord externe sillonné, le sillon étant limité de part et d'autre par une carène ; tarses allongés, aussi longs que les tibias, les antérieurs moins longs que les intermédiaires et ceux-ci que les postérieurs, le premier article allongé, au moins aussi long que le dernier aux tarses postérieurs, le deuxième court, mais plus long que le troisième qui est simplement échancré au bout ou fendu en deux lobes grêles, les brosses inférieures ne s'étendant pas jusqu'à la base du premier article ; paronychium visible, dépourvu de soies.

Ce sont des Insectes noirs, à reflets un peu rougeâtres en dessous et sur les appendices, surtout lorsqu'ils sont immatures ; ils ressemblent extraordinairement comme aspect aux *Parandra*; leur corps est glabre et luisant, à peine ponctué sur la tête et le prothorax, assez densément ponctué au contraire sur le métasternum et sur l'abdomen.

Je crois nécessaire de mentionner dans cet ouvrage l'unique espèce de l'Afrique australe, *N. caffra*, qui est en même temps la plus primitive, celle à laquelle peuvent se rattacher toutes les autres ; il ne nous est pas prouvé d'ailleurs que *N. caffra* n'étende pas son habitat jusque dans l'Afrique tropicale.

Les *Nothophysis* se partagent très naturellement en deux branches.

Première Branche.

Le troisième article des tarses est simplement échancré à l'extrémité ; les brosses tarsales sont confondues sur la ligne médiane ; les mandibules ne sont ni coudées ni carénées en dessus dans les deux sexes ; le mâle a de la ponctuation sexuelle au pronotum.

1. — **Nothophysis caffra** Serville.

Colpoderus caffer Serv., Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 179.

Hab. : Natal (Musées de Berlin et de Tring, British Museum, Muséum de Paris), Griqualand (Musée de Stockholm).

Long de 32 à 43 millimètres; antennes courtes, n'atteignant que le milieu des élytres chez le mâle, à peine leur quart antérieur chez la femelle, le premier article très court, égal au quatrième, une fois et demie moins long que le troisième, les troisième à cinquième déprimés chez le mâle; mandibules simplement ponctuées en dessus au côté interne de la base, celles du mâle courbées en demi-cercle, circonscrivant un espace à peu près circulaire, offrant la trace d'une dent interne un peu avant l'extrémité, leur carène externe inférieure se terminant par une dent un peu au delà du milieu, celles de la femelle assez régulièrement courbées au côté externe; palpes relativement peu allongés; épistome faiblement échancré en avant, limité en arrière par un arc de cercle qui n'offre qu'un léger enfoncement de part et d'autre; front orné d'un sillon longitudinal très faible et d'une légère dépression transversale au niveau des yeux; ceux-ci petits, très étroits; angles latéraux et basilaires du prothorax bien marqués, ces derniers non éloignés du bord postérieur; côtés du pronotum offrant deux espaces ponctués, l'un plus grand, près de l'angle antérieur et couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle, l'autre plus petit, situé entre l'angle latéral et l'angle basilaire; élytres non élargies, assez courtes, à côtes très peu distinctes, la ponctuation peu serrée, chaque point étant le centre d'une très faible cicatrice étoilée; carènes limitant le sillon externe du tibia non denticulées; tarses relativement peu grêles, leur premier article non comprimé latéralement et peu aminci à la base, à peine sillonné en dessus.

2. — **Nothophysis laevis** Jordan (Tab. I, fig. 6, ♂).

Colpoderus laevis Jordan, Novit. Zoolog., I, 1894, p. 144.
Colpoderus substriatus Fairm., Ann. Soc. Ent. Belg., XXXVIII, 1894, p. 676.

Hab. : Congo, Kasai, Kabambaré, Ibembo (Musée de Bruxelles), Inkisi (collection de M. Seeldrayers); Congo français (Muséum de Paris, Musée de Tring); Gabon (Musée de Hambourg).

Long de 25 à 45 millimètres; antennes longues, dépassant notablement l'extrémité du corps chez le mâle, le milieu des élytres chez la femelle, le premier article un peu allongé, égal au quatrième chez la femelle, deux fois plus court chez le mâle, une fois et demie moins long que le troisième chez la femelle, plus de deux fois chez le mâle, le dernier beaucoup plus long que le troisième chez le mâle; mandibules rugueuses en dessus au côté interne de leur base, celles du mâle régulièrement courbées, circonscrivant un espace longitudinalement elliptique, offrant un certain nombre de denticules internes, leur carène externe inférieure dépourvue de dent, celles de la femelle assez régulièrement courbées au côté externe; palpes plus allongés que chez *N. caffra*; épistome assez fortement échancré en avant, limité en arrière par un arc de cercle très enfoncé, aboutissant de part et d'autre à une fossette trian-

gulaire profonde ; front orné d'un sillon longitudinal profond; yeux un peu plus renflés que chez *N. caffra*; prothorax conformé comme chez *N. caffra*, les angles basilaires étant légèrement ramenés en avant, le bord postérieur étant un peu cintré; ponctuation des côtés du pronotum plus nette, cette ponctuation sexuelle chez le mâle aussi bien sur un espace antérieur triangulaire assez grand que sur un petit espace triangulaire près de la base; élytres non élargies, luisantes, à côtes assez distinctes, la ponctuation très fine, éparse, les points réunis çà et là par des linéoles très ténues; carènes limitant le sillon externe du tibia non denticulées; tarses peu grêles, leur premier article comprimé latéralement, aminci à sa base, sillonné en dessus sur presque toute sa longueur.

3. — **Nothophysis lucanoides** Serville.

Notophysis lucanoides Serv., Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 159. — Lacord., Gen. Col., VIII, 1869, p. 137, t. 82, fig. 5.
Colpoderus substriatus Harold, Mitth. Münch. Ent. Ver., 1878, p. 109; Col. Hefte, XVI, 1879, p. 163 (♀). — Quedf., Berl. Ent. Zeit., 1882, p. 323 (♂).

Hab. : Intérieur de l'Angola (Musée de Berlin), Kwango (d'après Quedenfeldt), Buguma au Nouveau-Calabar (Musée de Bruxelles), Côte d'Or et Assaba sur le Niger (Musée de Tring).

Long de 25 à 35 millimètres ; antennes longues, atteignant au moins l'extrémité du corps chez le mâle, le milieu des élytres chez la femelle, le premier article un peu allongé, égal au quatrième chez la femelle, plus court chez le mâle, une fois et demie moins long que le troisième chez la femelle, deux fois chez le mâle, le dernier à peu près égal au troisième chez le mâle ; mandibules simplement ponctuées en dessus au côté interne de la base, celles du mâle moins régulièrement courbées que chez *N. caffra* et *N. laevis*, circonscrivant un espace longitudinalement elliptique, offrant un certain nombre de denticules internes, leur carène externe inférieure dépourvue de dent, celles de la femelle assez brusquement courbées au delà du milieu ; palpes plus allongés que chez *N. caffra*; épistome faiblement échancré en avant, limité en arrière par un arc de cercle qui offre de part et d'autre un enfoncement profond ; front orné d'un sillon longitudinal bien marqué ; yeux plus renflés que chez *N. caffra*; prothorax et pronotum conformés comme chez *N. laevis* ; élytres à rebord latéral notablement élargi, surtout chez le mâle, mates, à côtes bien distinctes, à sculpture finement rugueuse ; carènes limitant le sillon externe du tibia denticulées; tarses grêles, leur premier article comprimé latéralement, très aminci à sa base, sillonné en dessus sur toute sa longueur, le troisième un peu plus échancré que chez *N. laevis*.

Seconde Branche.

Le troisième article des tarses est profondément fendu en deux lobes dont l'interne est, surtout aux tarses postérieurs, notablement plus grêle que l'externe ; les brosses tarsales sont séparées sur la ligne médiane au moins au troisième article ; mandibules offrant une carène mousse en dessus ; pronotum du mâle dépourvu de ponctuation sexuelle.

4. — **Nothophysis Cloetensi** nova species.

Hab. : Congo, Bena-Bendi sur le Sankuru, une femelle rapportée par M. L. Cloetens et appartenant au Musée de Bruxelles.

Long de 35 millimètres ; différant de toutes les autres espèces par les tibias courts et robustes, à éperons terminaux courts, élargis et mousses ; antennes atteignant à peine le quart antérieur des élytres, le premier article un peu allongé, plus long que le quatrième et égal au troisième ; mandibules simplement ponctuées en dessus au côté interne de la base, assez régulièrement courbées au côté externe ; palpes un peu plus allongés que chez *N. caffra* ; épistome assez échancré en avant, limité en arrière par un arc de cercle enfoncé et aboutissant de part et d'autre à une fossette profonde ; front offrant la trace d'un sillon longitudinal et une fossette longitudinale profonde au niveau du bord antérieur des yeux ; ceux-ci assez renflés ; prothorax semblable à celui de *N. caffra*, mais avec l'angle basilaire un peu éloigné du bord postérieur qui est assez notablement cintré ; côtés du pronotum à peine ponctués ; élytres non élargies, assez mates, à côtes peu distinctes, la ponctuation assez serrée, un peu vermiculée ; carènes limitant le sillon externe des tibias non denticulées ; tarses assez peu grêles, leur premier article comprimé latéralement et aminci à la base, sillonné en dessus sur presque toute sa longueur, les brosses tarsales du premier et du deuxième confondues sur la ligne médiane.

5. — **Nothophysis Stuhlmanni** Kolbe (Tab. I, fig. 7, ♂).

Colpoderus Stuhlmanni Kolbe, Stett. Ent. Zeit., LV, 1894, p. 52 (♀).

Hab. : Congo, rapporté de la Province orientale par M. Weyns (Musée de Tervueren), des Stanley-Falls par M. Malfeyt (Musée de Bruxelles), Ituri (Musée de Berlin), Kabambaré (collection de M. Hustache) ; Camerun (Musée de Berlin).

Long de 30 à 35 millimètres ; antennes courtes, atteignant à peine le milieu des élytres chez le mâle, leur quart antérieur chez la femelle, le premier article un peu allongé, un peu plus long que le quatrième, égal au troisième chez la femelle, un peu plus court chez le mâle, les troisième à dixième articles un peu avancés au côté interne chez le mâle ; mandibules ponctuées et légèrement chagrinées en dessus au côté interne de la base, celles du mâle assez régulièrement courbées, circonscrivant un espace longitudinalement elliptique, sans dent interne, leur carène supérieure s'étendant jusqu'au milieu, leur carène externe inférieure se terminant par une dent au delà du milieu, celles de la femelle assez régulièrement courbées au côté externe ; palpes plus allongés que chez *N. caffra* ; épistome assez échancré en avant, limité en arrière par une ligne brisée enfoncée et aboutissant de part et d'autre à une fossette profonde ; front offrant la trace d'un sillon longitudinal et une petite fossette longitudinale au niveau du bord antérieur des yeux ; ceux-ci assez renflés ; angles latéraux et basilaires du prothorax bien marqués, ces derniers

très éloignés du bord postérieur qui est fortement cintré ; côtés du pronotum non ou à peine ponctués ; élytres à rebord latéral notablement élargi, surtout chez le mâle, assez courtes, à côtes peu distinctes, la ponctuation serrée, un peu soulevée, légèrement chagrinée ; carènes limitant le sillon externe des tibias denticulées ; tarses grêles, leur premier article comprimé latéralement et aminci à la base, sillonné en dessus sur presque toute sa longueur, les brosses tarsales du premier et du deuxième confondues sur la ligne médiane.

6. — **Nothophysis Johnstoni** nova species.

Colpoderus stuhlmanni Gahan, dans Johnston, Uganda Protect., I, 1902, p. 462 (♂).

Hab. : Uganda, un mâle rapporté d'Entebbe par Sir H. Johnston (British Museum).

M. Gahan, dans la description qu'il a donnée du *Colpoderus* mâle capturé dans l'Uganda par Sir H. Johnston, émet quelques doutes quant à l'assimilation de cet Insecte à l'espèce décrite par M. Kolbe sur une femelle unique; effectivement il s'agit d'une espèce bien distincte, le véritable mâle du *N. Stuhlmanni* étant très différent.

D'après le texte de M. Gahan, le mâle du *N. Johnstoni* a les mandibules longues, divergentes de la base au milieu, puis subitement courbées, de manière à circonscrire un espace elliptique transversal ; le prothorax offre de chaque côté une forte dent submédiane qui correspond évidemment à l'angle latéral, et de là il est obliquement et sinueusement rétréci jusqu'à la base, c'est-à-dire que l'angle basilaire a disparu ; les côtés du pronotum offrent deux espaces ponctués, l'un en avant, l'autre en arrière de l'angle latéral.

7. — **Nothophysis forcipata** Harold.

Colpoderus forcipatus Harold, Mitth. Münch. Ent. Ver., 1878, p. 109 ; Col. Hefte, XVI, 1879, p. 162.

Colpoderus forficatus var. *falcifer* Quedf., Berl. Ent. Zeit., 1888, p. 196.

Hab. : Intérieur de l'Angola, découvert par le D[r] Pogge et retrouvé par l'expédition Wissmann (Musée de Berlin).

Long de 30 à 40 millimètres ; antennes assez longues, atteignant le dernier tiers des élytres chez le mâle, leur premier tiers chez la femelle, le premier article assez allongé, plus long que le quatrième, plus court que le troisième, les troisième à dixième notablement avancés au sommet interne, les derniers envahis par le système porifère chez le mâle ; mandibules ponctuées en dessus au côté interne de la base, où elles sont densément et brièvement pubescentes chez le mâle, celles du mâle très grandes, diver-

gentes de la base au milieu où elles sont coudées à angle droit, circonscrivant un espace losangique largement transversal, leur rebord interne ramené par-dessus près de l'extrémité et terminé par une dent, une autre dent interne et inférieure très aiguë, parfois absente (var. *falcifer* Quedf.), se trouvant avant l'extrémité qui est elle-même très aiguë, celles de la femelle très aplaties et élargies, un peu foliacées, très courbées au côté externe; palpes notablement allongés, surtout chez le mâle; épistome fortement échancré en avant, limité en arrière par un arc de cercle enfoncé qui offre de part et d'autre une fossette profonde; front offrant la trace d'un sillon longitudinal; yeux assez renflés; prothorax très élargi chez le mâle, ses angles latéraux et basilaires bien marqués, ces derniers non éloignés du bord postérieur chez la femelle, ramenés en arrière chez le mâle; côtés du pronotum à peine ponctués; élytres élargies en avant chez le mâle, leur rebord latéral assez élargi, surtout chez le mâle, assez mates, à côtes peu distinctes, la sculpture un peu chagrinée avec quelques points peu distincts; carènes limitant le sillon externe des tibias non denticulées; tarses pas grêles, leur premier article non comprimé latéralement, peu aminci à la base, sillonné en dessus sur presque toute sa longueur, toutes les brosses tarsales séparées sur la ligne médiane.

Tableau pour la détermination des Nothophysis.

A. Tarses à troisième article simplement échancré à l'extrémité.
- *a*. Antennes courtes, ne dépassant pas le milieu des élytres chez le mâle, leur quart antérieur chez la femelle. — Natal . . . . *N. caffra.*
- *aa*. Antennes longues, atteignant au moins l'extrémité des élytres chez le mâle, leur milieu chez la femelle.
  - *b*. Carènes externes des tibias non denticulées; élytres non élargies, presque lisses. — Congo . . . . *N. laevis.*
  - *bb*. Carènes externes des tibias denticulées; élytres élargies, finement rugueuses. — Afrique tropicale occidentale . . . . *N. lucanoides.*

AA. Tarses à troisième article profondément fendu en deux lobes.
- *c*. Tibias courts et robustes, à éperons terminaux courts, élargis et mousses. — Sankuru . . . . *N. Cloetensi.*
- *cc*. Tibias longs et grêles, à éperons terminaux longs, grêles et aigus.
  - *d*. Tarses à brosses des deux premiers articles confondues sur la ligne médiane.
    - *e*. Angles basilaires du prothorax ramenés en avant et distincts; mandibules régulièrement courbées. — Congo. . . . . . . *N. Stuhlmanni.*
    - *ee*. Angles basilaires du prothorax ramenés en avant et indistincts; mandibules brusquement courbées au milieu. — Uganda . . *N. Johnstoni.*
  - *dd*. Tarses à brosses de tous les articles séparées sur la ligne médiane; angles basilaires du prothorax non ramenés en avant; mandibules brusquement courbées au milieu. — Angola. . . . . *N. forcipata.*

Répartition géographique des Nothophysis.

Il est à remarquer :

1° Que le *Nothophysis* le plus inférieur comme organisation habite le Natal;

2° Qu'aucune espèce du genre n'a été rencontrée à l'Est du Tanganika;

3° Que, dans chacune des branches, il y a une espèce assez peu spécialisée qui semble répandue dans tout le Congo (*N. laevis* et *N. Stuhlmanni*);

4° Que les formes les plus perfectionnées paraissent localisées, l'une dans l'Afrique occidentale (*N. lucanoides*), une autre sur le Sankuru (*N. Cloetensi*), une troisième dans l'Uganda (*N. Johnstoni*), une quatrième dans l'Angola (*N. forcipata*).

Tout est comme si le genre *Nothophysis*, à affinités australiennes peu douteuses, originaire de l'Afrique australe et y ayant donné naissance au genre supérieur *Cacosceles*, aurait émigré du Sud au Nord pour envahir le Congo, où il aurait subi son épanouissement.

IV. — PRIONINI.

Cette catégorie renferme un grand nombre d'Insectes répandus dans toutes les parties du monde, mais représentés dans l'Afrique tropicale par un seul genre. La languette grande et bilobée, les yeux échancrés et fortement granulés, les antennes à premier article court, les cavités cotyloïdes antérieures ouvertes en arrière, le prothorax armé de trois dents triangulaires de chaque côté, les épisternums métathoraciques larges et à bords parallèles, les pattes inermes, l'absence de ponctuation sexuelle chez le mâle, les distinguent d'entre les autres *Prioninæ*.

1. — Genre **ACANTHOPHORUS** Serville.

Acanthophorus Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 152.

Contrairement à l'opinion de von Harold (Coleopt. Hefte, XVI, 1879, p. 155), je considère comme ne devant constituer qu'un seul genre tous les Acanthophorides de Lacordaire, c'est-à-dire les genres *Tithoes* Thoms., *Acanthophorus* Serv. et *Dorycera* White. Ces trois coupes peuvent subsister, avec certaines modifications, à titre de sous-genres. Quant au genre *Ommatomenus* Higgins, j'estime qu'il peut être avantageusement supprimé.

Les *Acanthophorus, sensu lato*, sont principalement africains; on en connaît cependant trois espèces de l'Inde.

Les antennes ont le troisième article allongé et à peu près aussi long que les deux suivants réunis; le système porifère est finement ponctué, les articles qu'il recouvre n'étant jamais sillonnés.

Les mandibules sont très primitives : étendues horizontalement, elles offrent un dimorphisme sexuel souvent prononcé, étant plus longues et plus robustes chez le mâle; elles sont pluridentées au côté interne, carénées en-dessus et carénées aussi extérieurement en-dessous.

Le labre, vertical, est plus ou moins triangulaire.

La tête est plus forte chez le mâle que chez la femelle, autre caractère primitif.

La saillie intercoxale de l'abdomen est triangulaire et semblable dans les deux sexes.

Les tarses ont le troisième article bilobé, et ils sont parfaitement spongieux en dessous; les tarses antérieurs sont plus larges que les tarses intermédiaires et ceux-ci que les tarses postérieurs; tous sont plus larges chez le mâle que chez la femelle.

1. — Sous-genre ACANTHOPHORUS Serville.

ACANTHOPHORUS Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 152. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 69.

Élytres glabres; saillie prosternale étroite et horizontale; lobes du troisième article des tarses arrondis.

C'est à ce sous-genre qu'appartiennent les trois espèces de l'Inde, toutes supérieures à l'espèce la plus primitive, laquelle habite les deux rives de la Mer Rouge.

1. — **Acanthophorus arabicus** Thomson.

Tithoes arabicus Thoms., Rev. et Mag. Zool., 1877, p. 266 (♀). — Gestro, Ann. Mus. Civ. Genova, ser. 2, VII, 1889, p. 68, fig. — Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1890, p. 550 (♂).

Hab. : Yemen, Obock et Shoa (Musée de Gênes), Djibouti (Muséum de Paris), Abyssinie (Musée de Tring), Sennaar (Musées de Berlin et de Vienne), Taghazit, au Sahara (Muséum de Paris)

Long de 45 à 75 millimètres, d'un noir de poix; antennes grêles, atteignant au plus le tiers postérieur des élytres chez le mâle, leur moitié chez la femelle, le premier article presque globuleux, nullement anguleux au sommet interne, offrant, comme les suivants, une ponctuation éparse assez forte, les derniers à peine dentés en scie, le système porifère couvrant entièrement les deux derniers et complètement ou presque complètement le côté interne dès huitième et neuvième, le onzième article appendiculé; mandibules assez robustes, couvertes de gros points assez épars et peu pubescentes, courbées faiblement et assez régulièrement au côté externe, leur carène supérieure flexueuse, plus ou moins cintrée vers le côté interne à partir du milieu; processus jugulaires très saillants, pointus; sous-menton notablement plus large que long, médiocrement concave, non ou à peine distinctement limité en arrière par une carène, couvert de gros points plus ou moins serrés, glabre; épistome fortement ponctué, presque glabre, offrant au milieu seulement une concavité continuée en arrière par un sillon profond, trisinué en avant, la sinuosité médiane plus large que les sinuosités latérales et peu avancée; tubercules antennifères déprimés; yeux fortement séparés en dessus et en dessous, transversaux, étroits; front couvert d'une vermiculation plus ou moins forte qui peut parfois être effacée complètement, le milieu étant toujours plus ou moins lisse, sa limite offrant une carène contre les yeux et du côté de l'épistome une convexité de part et d'autre; arrière de la tête

plus ou moins rugueux et presque glabre; prothorax à épines latérales très développées, toutes presque semblables et aiguës, l'intermédiaire plus forte et un peu rapprochée de l'antérieure; pronotum offrant de chaque côté une gibbosité médiocrement prononcée, le disque n'offrant que quelques points épars, une bande transversale de points plus ou moins nombreux se trouvant près du bord antérieur; prosternum finement ponctué ou rugueux, presque glabre, la saillie éparsément ponctuée et arrondie au bout; élytres plus ou moins rugueuses à la base, où elles offrent chacune vers le milieu un espace plus ou moins distinct formé de points rapprochés, plus ou moins éparsément, parfois à peine, ponctuées sur le reste de leur étendue, mousses ou anguleuses à l'angle sutural; côtés du métasternum et épisternums métathoraciques peu densément ponctués et peu pubescents; abdomen n'offrant que des points épars; fémurs assez fortement renflés chez le mâle, très finement ponctués et pubescents; tibias fortement sillonnés de part et d'autre au côté externe, où ils sont couverts de quelques points assez gros d'où sort un poil, densément pubescents au côté interne; tarses à premier article court, le dernier presque aussi long que les autres réunis.

2. — **Acanthophorus nyansanus** Kolbe.

Acanthophorus nyansanus Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 352.

Hab. : Pays des Gallas, de Badditu à Dime (un mâle du Musée de Gênes), Lac Stéphanie (une femelle du Musée de Vienne), Afrique orientale allemande, Sud-Est du Victoria-Nyansa (une femelle du Musée de Berlin).

Long de 52 à 74 millimètres, d'un brun de poix ; supérieur à l'*A. arabicus* par ses antennes plus longues, à appendice du onzième article séparé complètement de manière à former un douzième article; mandibules à sinuosité de la carène supérieure plus rapprochée de la base; processus jugulaires non saillants, tout à fait mousses ; sous-menton un peu moins large et un peu plus long, mais toujours plus large que long, très nettement limité aussi bien en arrière que sur les côtés par une carène, couvert d'une ponctuation fine et serrée et très pubescent; épistome plus finement ponctué, plus pubescent, offrant une forte concavité occupant toute la région postérieure, la sinuosité médiane un peu moins large et plus avancée ; tubercules antennifères un peu saillants; yeux un peu moins séparés en dessus et en dessous; front lisse, concave en avant; arrière de la tête finement et densément ponctué et pubescent; prothorax à épine latérale intermédiaire notablement plus développée que les autres qui sont faibles, et plus rapprochée de l'antérieure; prosternum pubescent, la saillie plus rétrécie en arrière; élytres moins rugueuses à la base; côtés du métasternum et épisternums métathoraciques plus pubescents et plus densément ponctués; fémurs glabres, extrêmement renflés chez le mâle, à ponctuation excessivement fine et mêlée de points plus gros très épars; tibias moins fortement sillonnés au côté externe, plus fortement et plus densément ponctués, pubescents aussi bien extérieurement qu'intérieurement.

3. — **Acanthophorus Beringei** Kolbe.

Acanthophorus beringei Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 352.

Hab. : Afrique orientale allemande, Mpuapua (Musée de Berlin), Morogoro (Musée de Vienne), Dar-es-Salaam (Musée de Tring), Tanga (collection de M. Villard).

Long de 45 à 75 millimètres, d'un brun ou noir de poix ; antennes robustes, courtes, n'atteignant pas le tiers postérieur des élytres chez le mâle, leur moitié chez la femelle, le premier article en cône, très renflé de la base au sommet qui est un peu anguleux au côté interne, offrant, comme les suivants, une ponctuation éparse assez fine, les sixième à dixième très nettement dentés en scie dans les deux sexes, pour le reste semblables à celles de l'*A. arabicus* ; mandibules robustes, plus densément ponctuées et plus pubescentes que chez l'*A. arabicus*, courbées davantage et plus brusquement vers l'extrémité, leur carène supérieure très peu flexueuse ; processus jugulaires saillants, mousses ; sous-menton plus long que large, très concave, très nettement limité aussi bien en arrière que sur les côtés par une carène, couvert d'une ponctuation fine plus ou moins serrée, pubescent ; épistome finement ponctué, pubescent, déprimé au milieu et en arrière, trisinué en avant, la sinuosité médiane moins large que les sinuosités latérales et peu avancée ; tubercules antennifères redressés, saillants ; yeux moins séparés en dessus et en dessous que chez les précédents, plus renflés ; front lisse ou un peu vermiculé, caréné contre les yeux, doucement incliné en avant ; arrière de la tête finement granuleux et pubescent ; prothorax à épines latérales bien développées, aiguës, la postérieure faible, l'intermédiaire plus forte et rapprochée de l'antérieure ; pronotum offrant de chaque côté une gibbosité assez faible, le disque couvert d'une ponctuation uniforme fine et assez serrée ; prosternum finement ponctué et pubescent, la saillie éparsément ponctuée et rétrécie en angle très aigu en arrière ; élytres très faiblement chagrinées, avec ou sans espace, formé de points rapprochés, vers le milieu de la base, où elles sont plus ou moins rugueuses, mais parfois pas du tout, anguleuses ou épineuses à l'angle sutural ; côtés du métasternum et épisternums métathoraciques finement et densément ponctués, pubescents ; abdomen éparsément ponctué ; fémurs fortement renflés chez le mâle, à ponctuation excessivement fine mêlée de points plus gros d'où sort un poil ; tibias fortement sillonnés de part et d'autre au côté externe où ils sont couverts de points assez gros d'où sort un poil, densément pubescents au côté interne ; tarses à premier article court, le dernier plus court que les autres réunis.

4. — **Acanthophorus capensis** White.

Acanthophorus capensis White, Cat. Brit. Mus., VII, Longic., 1, 1853, p. 14.
Tithoes capensis Lacord., Gen. Col., VIII, 1869, p. 69.
Acanthophorus Hahni Dohrn, Stett. Ent. Zeit., XXXV, 1874, p. 423 ; XLV, 1884, p. 45.

Hab. : Angola (collection de M. Nonfried), Ovampo (Muséum de Paris), Damara (Musée de Stettin), Pays des Namaquas et Kalahari (Musée de Tring), Afrique allemande australe (Musées de Berlin et de Bruxelles), Cap de Bonne-Espérance (British Museum).

Long de 32 à 63 millimètres, d'un brun ou noir de poix; différant de l'*A. Beringei* par les antennes moins robustes et plus longues, atteignant au moins le tiers postérieur des élytres chez le mâle, leur moitié chez la femelle, le premier article moins renflé, non anguleux au sommet interne, les mandibules plus étroites, courbées moins brusquement à l'extrémité, beaucoup plus longues que la tête chez le mâle *major*, leur carène supérieure non flexueuse, plus éparsément pouctuées et moins pubescentes, les processus jugulaires un peu plus saillants, plus aigus, le sous-menton pas aussi allongé, granuleux, l'épistome plus densément ponctué et pubescent, entièrement et fortement concave, les tubercules antennifères moins saillants, le front plus vermiculé entre les yeux, l'épine intermédiaire des côtés du prothorax notablement plus longue, le disque du pronotum en grande partie lisse, la saillie prosternale rétrécie, mais non aiguë à l'extrémité, la pubescence des côtés du métasternum et des épisternums métathoraciques plus longue et plus fournie, les fémurs finement ponctués et plus pubescents, le premier article des tarses un peu allongé, le dernier notablement plus court que les autres réunis.

2. — Sous-genre TITHOES Thomson.

Tithoes Thomson, Systema Ceramb., 1864, p. 289. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 68.

Ommatomenus Higgins, Trans. Ent. Soc., 1869, I, p. 11. — Harold, Col. Hefte, XVI, 1879, p. 155.

Élytres offrant des taches de pubescence; saillie prosternale horizontale et arrondie en arrière.

5. — **Acanthophorus confinis** Castelnau (Tab. III, fig. 1, ♂).

Acanthophorus confinis Casteln., Hist. nat., II, 1840, p. 395.
Acanthophorus maculatus Gerstäck., dans Peters Reise, Ins., 1862, p. 318.
Tithoes confinis Fåhrs., Oefvers. Vet. Akad. Förh., 1872, nr. 1, p. 45.
Tithoes mandibularis Thoms., Rev. et Mag. Zool., 1877, p. 265.
Tithoes intermedius Thoms., Rev. et Mag. Zool., 1877, p. 266.
Tithoes crassipes Quedf., Berl. Ent. Zeit., 1882, p. 320.
Tithoes falcatus Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 350.
Tithoes gularis Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 350.
Tithoes gnatho Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 351.
Tithoes longicornis Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 351.

Hab. : Afrique tropicale et australe, à l'exception du bassin du Congo.

J'en ai vu des exemplaires du Cap de Bonne-Espérance, du Natal, du Transvaal, du pays des Matebele, du Benguela, du Zambèze, du Mozambique, de l'Afrique orientale allemande, de l'Uganda, du Massaï, du pays des Gallas, de l'Abyssinie, de l'Érythrée, du Sennaar, de Khartoum, du Kordofan, du pays des Niam-Niam, du Gabon, de la Guinée, du Soudan, du Sénégal, de Tombouctou. Le Musée de Tervueren en possède deux mâles envoyés par M. Weyns des bords du Tanganika.

Long de 38 à 80 millimètres, d'un brun rougeâtre, la pubescence d'un gris jaunâtre ou roussâtre; antennes grêles dans les deux sexes, atteignant au moins le tiers postérieur des élytres chez le mâle, le tiers antérieur chez la femelle, le premier article un peu allongé, faiblement conique, un peu anguleux au sommet interne, pubescent comme les suivants et offrant, de même que ceux-ci, une ponctuation fine mêlée de points plus gros, le troisième article un peu plus court que les deux suivants réunis, les cinquième et suivants faiblement dentés en scie au sommet interne, le système porifère couvrant entièrement les deux derniers et complètement ou presque complètement le côté interne des huitième et neuvième, le onzième appendiculé; mandibules fortement et régulièrement courbées au côté externe, presque en demi-cercle, densément ponctuées et pubescentes en dedans et en dehors, celles du mâle *major* falciformes et dilatées extérieurement près de la base, leur carène supérieure non flexueuse, située à peu près à égale distance du bord externe et du bord interne, le dessous assez éparsément et assez fortement ponctué, la carène externe inférieure flexueuse, cintrée du côté interne vers le milieu, dépourvue de dents basilaire et terminale; processus jugulaires saillants; sous-menton large, densément ponctué et pubescent, concave, nettement limité sur les côtés, mais pas en arrière, par une carène; épistome ponctué et pubescent, large et court, concave, à peine trisinué et presque droit en avant; tubercules antennifères un peu redressés, saillants; yeux largement séparés en dessus et en dessous, mais moins que chez l'*A. arabicus*, un peu renflés; front pubescent et finement ponctué, comme l'arrière de la tête; prothorax à épines latérales bien développées, toutes presque semblables et aiguës, l'intermédiaire plus forte et rapprochée de l'antérieure; pronotum offrant de chaque côté, en avant du milieu, une gibbosité médiocrement prononcée, le disque finement ponctué et pubescent comme les côtés; prosternum assez densément et finement ponctué, pubescent, la saillie large; élytres offrant des taches de pubescence formant des bandes transversales plus ou moins masquées par des traînées de pubescence intermédiaire, légèrement chagrinées, faiblement rugueuses avec un espace couvert de gros points au milieu de leur base, un peu épineuses à l'angle sutural; côtés du métasternum et épisternums métathoraciques assez densément et finement ponctués, pubescents; abdomen finement ponctué et pubescent, la ponctuation étant mêlée de gros points chez le mâle; pattes finement et densément ponctuées, pubescentes, les tibias sillonnés de part et d'autre au côté externe; tarses larges, à premier article non allongé, les lobes du troisième arrondis, le dernier plus court que les autres réunis.

Les caractères essentiels de cette espèce sont très constants, et il n'y a pas lieu de maintenir dans la nomenclature la forme *mandibularis* Thoms. fondée sur les exemplaires du Cap de Bonne-Espérance, ni la forme *intermedius* Thoms. constituée des individus provenant du Natal

Par contre, les caractères sexuels secondaires varient d'une manière remarquable et très intéressante.

Le mâle peut avoir :

A. La tête beaucoup plus large et plus forte que chez la femelle, de telle sorte que les yeux sont notablement plus écartés tant en dessus qu'en dessous, ou bien la tête seulement un peu plus grosse que chez la femelle, et alors les yeux sont plus rapprochés en dessus et en dessous.

B. Les mandibules de trois formes principales différentes :

1° Les mandibules peuvent être très grandes, ayant leur maximum d'épaisseur et de courbure près de la base, où elles forment extérieurement un angle, et régulièrement atténuées de là jusqu'à l'extrémité; au côté interne, elles offrent une dent basilaire, et elles sont ensuite dentées du milieu à l'extrémité; cette forme est toujours en rapport avec une tête très forte; des individus ainsi conformés et de taille exceptionnelle sont les types de l'espèce *gnatho* Kolbe;

2° Les mandibules peuvent être grandes, mais assez semblables à celles de la femelle, c'est-à-dire présenter leur maximum de courbure au milieu et être dentées au côté interne de la base à l'extrémité; cette structure est celle de l'espèce *falcatus* Kolbe;

3° Les mandibules peuvent être courtes et tout à fait semblables à celles de la femelle, la tête étant alors toujours également peu développée.

C. Les antennes ne dépassant pas le tiers postérieur des élytres ou bien au contraire le dépassant fortement, sans atteindre leur extrémité : l'espèce *longicornis* Kolbe est fondée sur un mâle à antennes très longues.

D. Les fémurs très renflés ou bien aussi grêles que chez la femelle : Quedenfeldt a établi l'espèce *crassipes* sur un mâle de l'Angola à fémurs énormes.

Toutes les transitions existent entre les différentes formes de tête, de mandibules, d'antennes ou de fémurs.

Les mêmes caractères varient aussi, mais à un degré beaucoup plus faible chez la femelle, sans qu'il y ait la moindre concordance entre les deux sexes pour la même localité; les fémurs peuvent être grêles ou légèrement renflés, les antennes atteignent depuis le premier tiers jusqu'à la moitié des élytres, la tête est petite ou un peu renflée, la distance entre les yeux variant légèrement aussi ; M. Kolbe a fondé l'espèce *gularis* sur des femelles à tête petite et à yeux plus rapprochés.

Les caractères sexuels secondaires du mâle varient en général tous ensemble et se compensent les uns les autres, de manière à amener un polymorphisme extraordinaire de ce sexe : tous ces caractères n'atteignent pas cependant leur développement maximum chez le même individu, un mâle ne pouvant pas être à la fois *gnatho*, *crassipes* et *longicornis*, mais il peut être en même temps soit *gnatho* et *crassipes*, soit *crassipes* et *longicornis*, soit *gnatho* et *longicornis*; le plus remarquable exemplaire que j'ai vu est un mâle rapporté de Karema par le capitaine Storms et appartenant au Musée de Bruxelles : il est *crassipes* par ses fémurs, *longicornis* par ses antennes, mais en revanche il appartient à la forme *falcatus* par ses mandibules et à la forme *gularis* par la petitesse de la tête et le rapprochement des yeux.

6. — **Acanthophorus Palini** Hope.

Acanthophorus Palinii Hope, Ann. Nat. Hist., XI, 1843, p. 366.
Tithoes Palini C. O. Waterh., Aid to Identif. Ins., t. 167, fig. 1.

Hab. : Sierra-Leone (une femelle du British Museum, une autre du Musée de Tring), Monrovia (une femelle du Musée de Berlin).

Long de 35 millimètres, d'un brun rougeâtre, la pubescence d'un gris jaunâtre ; antennes de la femelle grêles, presque aussi longues que le corps, le premier article un peu allongé, faiblement conique, non anguleux au sommet interne, offrant une ponctuation fine mêlée de points plus gros et légèrement pubescent, les suivants très peu ponctués et presque glabres, le troisième article plus court que les deux suivants réunis, les troisième et suivants dentés en scie au sommet interne, ce caractère fortement accentué à partir du cinquième article, le système porifère couvrant entièrement les trois derniers et complètement le côté interne des cinquième à huitième, le onzième un peu denté en scie avant l'extrémité qui est très aiguë; mandibules régulièrement courbées au côté externe, ponctuées et pubescentes surtout en dehors, leur carène supérieure non flexueuse, située à peu près à égale distance du bord externe et du bord interne, le dessous grossièrement ponctué et pubescent, la carène inférieure externe non flexueuse, offrant une forte dent saillante à la base et se terminant assez brusquement par une faible dent avant l'extrémité; processus jugulaires à peine saillants, mousses; sous-menton extrêmement étroit, granuleux, pubescent; épistome ponctué et pubescent, très concave, à peine trisinué en avant; tubercules antennifères très saillants, très aigus; yeux extrêmement rapprochés en dessus et en dessous, très renflés; front pubescent et finement ponctué, comme l'arrière de la tête, les carènes qui le limitent contre les yeux presque contiguës, séparées seulement par le sillon longitudinal médian qui s'élargit en une petite fossette sur le vertex; prothorax à épine latérale postérieure très faible, l'intermédiaire longue et mince, à égale distance des deux autres, l'antérieure très développée et recourbée en crochet vers l'arrière; pronotum offrant au milieu, de part et d'autre, une gibbosité prononcée, le disque finement ponctué et pubescent comme les côtés; prosternum densément et finement ponctué, très pubescent, la saillie étroite; élytres offrant des taches de pubescence très nettes formant un dessin assez régulier, finement ponctuées sur toute leur étendue, fortement épineuses à l'angle sutural; métasternum et épisternums métathoraciques finement et densément ponctués, fortement pubescents; abdomen finement ponctué et pubescent sur les côtés, mais presque lisse et glabre au milieu; pattes finement mais peu densément ponctuées et pubescentes, les tibias sillonnés de part et d'autre au côté externe; tarses plutôt étroits, à premier article un peu allongé, les lobes du troisième arrondis, le dernier aussi long que les autres réunis.

7. — **Acanthophorus maculatus** Fabricius.

Prionus maculatus Fab., Ent. Syst., I, 2, 1792, p. 245.

Hab. : Toute l'Afrique tropicale.

Je me vois obligé de réunir sous cette dénomination un certain nombre de formes très différentes et considérées comme étant des espèces par divers auteurs, mais entre lesquelles il y a encore dans la nature actuelle des transitions. Contrairement à ce que nous présente l'*A. confinis*, qui semble ne varier que dans ses caractères sexuels secondaires, et cela indépendamment des localités, les exemplaires de l'*A. maculatus* sont tous strictement semblables pour une localité donnée, mais des caractères essentiels s'altèrent pour l'ensemble des individus lorsqu'on s'éloigne de la localité considérée, cette modification étant graduelle. Le type le plus inférieur, se rapprochant le plus de l'*A confinis*, est du Sénégal, et l'on peut suivre son évolution dans deux directions géographiques différentes. Les exemplaires du Togo ne sont plus les mêmes qu'au Sénégal, mais ils se rapprochent énormément de ceux du pays des Niam-Niam, l'Insecte allant de là, d'une part donner une forme terminus dans la contrée des Somalis, d'autre part continuer à évoluer dans l'Afrique orientale pour y donner une deuxième forme terminus et une troisième qui s'étend jusqu'au Benguela : l'espèce évolue donc en tournant autour du bassin du Congo. En outre, la Guinée est habitée par une forme qui se rattache étroitement à la forme du Togo, et qui évolue en arrivant dans le Haut-Congo, s'altère dans le Bas-Congo, pour aboutir, dans le Lunda, à un type terminus qui vient rencontrer l'un des types terminus de la lignée orientale, et qui, par convergence, ressemble à ce dernier à certains égards.

Je répartirai les formes de l'*A. maculatus* en neuf sous-espèces distribuées en deux groupes et offrant les caractères communs suivants :

Long de 40 à 80 millimètres, variant du noir au rougeâtre avec la pubescence d'un gris jaunâtre, jaune ou un peu roussâtre ; antennes robustes dans les deux sexes, renflées et atteignant presque le tiers postérieur des élytres chez le mâle, atteignant au plus la moitié des élytres chez la femelle, le premier article court, renflé, conique, plus ou moins anguleux au sommet interne, plus ou moins pubescent, comme les suivants, et offrant, de même que ceux-ci, de gros points épars, le troisième article plus long que les deux suivants réunis, plus ou moins sillonné en dessus chez le mâle, de même que la base du quatrième, et parfois aussi chez la femelle, les troisième et suivants dentés en scie au sommet interne dans les deux sexes, le système porifère couvrant entièrement au moins les quatre derniers, le onzième nettement appendiculé ; mandibules peu ou point courbées au côté externe, plus ou moins pubescentes, celles du mâle *major* ne différant de celles de la femelle que par leur grandeur, leur carène supérieure située notablement plus près du bord externe que du bord interne, la carène inférieure externe non flexueuse, assez mousse, dépourvue de dents ; processus jugulaires saillants ; sous-menton large et étroit, plus ou moins rugueux et pubescent, peu concave, vaguement limité sur les côtés, mais pas en arrière, par une carène ; épistome ponctué et pubescent, creusé sur la ligne médiane en avant d'une rigole qui s'élargit en arrière en une concavité triangulaire, trisinué en avant, la sinuosité médiane plus étroite que les sinuosités latérales et plus ou moins avancée ; tubercules antennifères déprimés ; yeux variables dans leur écartement et leur grosseur ; front plus ou moins pubescent, vermiculé entre les yeux, l'arrière de la tête plus ou moins ponctué et pubescent ; prothorax à épines latérales très développées, la postérieure plus faible que les autres, l'intermédiaire plus forte, plus ou moins dirigée en

arrière, droite ou recourbée plus ou moins en crochet et plus ou moins rapprochée de l'antérieure ; pronotum offrant de chaque côté, en avant du milieu, une gibbosité qui peut s'effacer, le disque lisse et glabre, ou ponctué et finement pubescent comme les côtés ; prosternum assez densément et finement ponctué, pubescent, la saillie large; élytres plus ou moins tachées de pubescence, plus ou moins rugueuses, parfois à peine, la base étant lisse avec un espace couvert de gros points serrés mal ou bien défini, épineuses à l'angle sutural; côtés du métasternum et épisternums métathoraciques densément et finement ponctués, pubescents; abdomen finement ponctué et pubescent; pattes plus ou moins ponctuées et plus ou moins pubescentes, les fémurs non renflés chez le mâle, les tibias plus ou moins sillonnés au côté externe; tarses assez longs, à lobes du troisième article arrondis, leur largeur et la longueur du dernier article variables.

Premier groupe. — Élytres couvertes de cicatrices étoilées qui les rendent rugueuses, l'espace ponctué basilaire mal défini.

1. — A. MACULATUS MACULATUS Fabricius.

Prionus maculatus Fab., Ent. Syst., I, 2, 1792, p. 245. — Oliv., Entom., IV, 1795, 66, p. 27, t. 4, fig. 14.
Acanthophorus maculatus Serv., Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 153.
Tithoes maculatus Thoms., Syst. Ceramb., 1864, p. 289.

Hab. : Sénégal (Musées de Berlin, de Bruxelles et de Leyde, British Museum et Muséum de Paris), Soudan français, Kayes (Musée de Tring).

Long de 45 à 75 millimètres, noir avec la pubescence d'un gris jaunâtre ; antennes très renflées chez le mâle, le premier article faiblement anguleux au sommet interne, presque glabre, comme les suivants, le troisième vaguement sillonné en dessus chez la femelle, très fortement, de même que la base du quatrième chez le mâle, le système porifère couvrant entièrement les cinq derniers et presque complètement le cinquième et surtout le sixième ; mandibules longues, régulièrement courbées vers l'extrémité, très rugueuses et faiblement pubescentes, leur carène supérieure un peu flexueuse ; sous-menton large, rugueux et peu pubescent ; épistome large, à sinuosité médiane peu avancée ; yeux largement séparés en dessus et en dessous, à peu près comme chez l'*A. confinis*, mais un peu plus étroits que chez ce dernier ; front à peine pubescent, non ponctué entre les yeux, l'arrière de la tête presque lisse et glabre au milieu, ponctué et pubescent derrière les yeux ; prothorax à épine latérale intermédiaire non courbée, seulement un peu rapprochée de l'antérieure dont elle est parfaitement détachée ; pronotum offrant de chaque côté, en avant du milieu, une gibbosité prononcée, le disque lisse et glabre, les côtés finement ponctués et pubescents ; élytres offrant des taches de pubescence formant quatre bandes transversales assez bien définies ; pattes finement et éparsément ponctuées, peu pubescentes, les tibias faiblement sillonnés au côté externe ; tarses à premier article allongé, le dernier plus court que les autres réunis.

2. — A. MACULATUS CENTRALIS nova subspecies.

Hab. : Togo (Musées de Berlin et de Bruxelles); Pays des Niam-Niam (Musée de Bruxelles); Congo, Uere (Musée de Tervueren, don De Bauw).

Long de 56 à 72 millimètres, d'un brun rougeâtre avec la pubescence jaune ; différant de l'*A. maculatus maculatus* par les antennes moins robustes, le système porifère ne couvrant entièrement que les quatre derniers articles et s'étendant moins sur les septième, sixième et cinquième, les mandibules courbées plus brusquement près de l'extrémité, plus pubescentes, les yeux un peu plus rapprochés en dessus et en dessous, très distinctement plus renflés en dessous, l'arrière de la tête ponctué au milieu comme sur les côtés, l'épine latérale intermédiaire du prothorax un peu plus rapprochée de l'antérieure et moins détachée des côtés, le disque du pronotum entièrement couvert d'une fine ponctuation assez serrée, les gibbosités plus faibles, les taches des élytres bien moins nettes et vaguement réunies par des traînées de pubescence intermédiaire, leur sculpture un peu moins rugueuse, l'espace ponctué basilaire plus défini.

3. — A. MACULATUS SOMALIUS nova subspecies.

Hab. : Pays des Somalis, Bulla (Argobba), près de Harar, par von Erlanger et Neumann (Musée de Tring).

Long de 70 millimètres, d'un brun noirâtre ou rougeâtre, avec la pubescence jaune ou noirâtre; continuant l'*A. maculatus centralis* dans l'évolution et en différant par le premier article des antennes plus anguleux au sommet interne, le système porifère plus étendu, couvrant presque complètement même le sixième article, les yeux bien plus rapprochés en dessus et en dessous, très renflés, la tête entièrement pubescente et finement ponctuée, même sur le front entre les yeux, l'épine latérale intermédiaire du prothorax encore plus rapprochée de l'antérieure, tout le pronotum pubescent et ponctué, les gibbosités presque nulles, les élytres presque entièrement maculées de jaune, les pattes et l'abdomen plus densément ponctués et pubescents, les tarses beaucoup plus larges.

4. — A. MACULATUS SULCICORNIS Kolbe.

Tithoes sulcicornis Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 351.
Tithoes reichardi Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 351.

Hab. : Uganda (Musées de Berlin et de Tring); Afrique orientale allemande, Taveta (Musée de Tring), Tanganika (Musée de Berlin), Usambara (Musées de Berlin et de Bruxelles), Dar-es-Salaam (Musée de Stockholm).

Long de 48 à 80 millimètres, d'un brun noirâtre; continuant l'*A. maculatus centralis* dans une autre direction que l'*A. maculatus somalius* et en différant par le premier article des antennes plus anguleux au sommet interne, le quatrième article

sillonné sur presque toute sa longueur et le cinquième sillonné à sa base chez le mâle, et même plus ou moins chez la femelle, les mandibules raccourcies, très brusquement courbées avant l'extrémité, l'épistome plus étroit, les yeux plus rapprochés en dessus et surtout en dessous, et notablement plus renflés, l'épine latérale intermédiaire du prothorax encore plus rapprochée de l'antérieure et moins détachée de celle-ci.

L'espèce *sulcicornis* Kolbe est fondée sur deux mâles *minor* à petite tête et ayant par conséquent les yeux un peu plus rapprochés que chez le grand mâle type du *Reichardi* Kolbe. Certains individus offrent d'ailleurs une tendance à passer à la forme suivante.

5. — A. MACULATUS FRONTALIS Harold.

Tithoes frontalis Harold, Col. Hefte, XVI, 1879, p. 154.

Hab. : Tanganika (Musées de Bruxelles et de Tervueren), Katanga (Musée de Tervueren), Lauderdale, dans l'Afrique centrale anglaise (Musée de Tring), Nord du lac Nyassa et Lunda (Musée de Berlin), Humpata, au Benguela (Musée de Leyde).

Long de 52 à 80 millimètres, d'un brun rougeâtre; continuant l'*A. maculatus sulcicornis* dans l'évolution et en différant par les antennes un peu plus longues et un peu moins robustes, le premier article encore un peu plus anguleux au sommet interne, les yeux encore plus rapprochés en dessus et surtout en dessous, toute la tête finement ponctuée et très pubescente, l'épine latérale intermédiaire du prothorax encore plus rapprochée de l'antérieure et encore moins détachée de celle-ci, tout le disque du pronotum finement ponctué et pubescent, les gibbosités moins prononcées, les tarses un peu plus longs et un peu moins larges, à premier et dernier articles un peu allongés, le dernier étant cependant encore plus court que les autres réunis.

Ressemble par convergence de caractères beaucoup à l'*A. maculatus somalius* dont il est facile à distinguer par ses mandibules raccourcies, semblables à celles de l'*A. maculatus sulcicornis* et par ses tarses bien plus étroits.

6. — A. MACULATUS ORIENTALIS nova subspecies.

Hab. : Afrique orientale allemande, Tanga (Musées de Bruxelles et de Tring).

Long de 53 à 75 millimètres, d'un brun de poix; constituant le dernier terme de l'évolution du premier groupe, différant de l'*A. maculatus frontalis* par les antennes plus longues et plus grêles, peu renflées chez le mâle, le premier article très anguleux au sommet interne, le sillon des troisième à cinquième faible, les mandibules plus grêles, simplement ponctuées et pubescentes, non rugueuses, les yeux extrêmement rapprochés en dessus et en dessous, bien plus renflés, l'épine latérale intermédiaire du prothorax recourbée en crochet vers l'arrière, les gibbosités du pronotum encore moins prononcées, les tarses encore plus étroits et plus allongés, le dernier article étant plus long que les autres réunis.

Second groupe. — Élytres à rugosité très fine, l'espace ponctué basilaire bien défini, ressortant fortement.

7. — A. MACULATUS YOLOFUS Dalman.

Prionus yolofus Dalm., dans Schönh., Syn. Ins., I, 3, 1817, p. 149.
Acanthophorus longipennis Hope, Ann. Nat. Hist., XI, 1843, p. 366.

Hab. : Sierra-Leone (Musée de Tring), Libéria (Musées de Leyde et de Tring), Warri, aux bouches du Niger (Musée de Tring).

Long de 40 à 75 millimètres, d'un brun rougeâtre; continuant l'*A. maculatus centralis* dans l'évolution et en différant par les antennes moins robustes, moins renflées et moins sillonnées à la base chez le mâle, le premier article un peu plus anguleux au sommet interne, offrant une ponctuation fine mêlée de points plus gros, et plus pubescent, les mandibules notablement moins rugueuses, le sous-menton bien plus étroit, très finement ponctué et pubescent, l'épistome beaucoup plus étroit, plus concave, à lobe médian avancé, les yeux bien plus rapprochés tant en dessus qu'en dessous, très renflés, le front moins rugueux entre les yeux, le pronotum presque entièrement pubescent, les gibbosités moins prononcées, la disposition des épines latérales du prothorax tout à fait semblable.

Ressemble, par convergence de caractères, d'une façon étonnante à l'*A. maculatus frontalis*, dont il a notamment les yeux, mais en différant par ses mandibules allongées, comme chez l'*A. maculatus centralis*, et par la sculpture des élytres.

8. — A. MACULATUS CONGOLANUS nova subspecies.

Hab. : Congo, Ba-Ngala (Musée de Bruxelles), Stanley-Falls, Bopoto, Upoto, Léopoldville (Musée de Tring), Mayumbe (Musée de Tervueren); Congo français, Diélé, Franceville (Muséum de Paris); Gabon (Musée de Bruxelles).

Long de 41 à 72 millimètres, d'un brun rougeâtre ; continuant dans l'évolution l'*A. maculatus yolofus* et en différant par le premier article des antennes plus anguleux au sommet interne, la pubescence de la tête et du pronotum plus dense et plus longue, l'épine latérale intermédiaire du prothorax plus rapprochée de l'antérieure et courbée en crochet en arrière, ce caractère étant peu prononcé chez le mâle, mais très net chez la femelle.

Ressemble, par convergence de caractères, à l'*A. maculatus orientalis*, mais en différant notamment par la sculpture des élytres et par l'allongement moindre des tarses.

Certains individus du Haut-Congo transitent vers les exemplaires de l'*A. maculatus yolofus* de Warri (Niger), lesquels s'éloignent déjà un peu des individus de Sierra-Leone. Dans le Bas-Congo, les exemplaires ont le prothorax rétréci en arrière, et ils se rapprochent par conséquent de la forme suivante.

9. — A. MACULATUS HAROLDI nova subspecies (Tab. III, fig. 2, ♂).

Tithoes yolofus Harold, Col. Hefte, XVI, 1879, p. 156.

Hab. : Bena-Bendi, sur le Sankuru (L. Cloetens, Musée de Bruxelles); Lunda (Musée de Berlin); Congo français, Njolé (Muséum de Paris).

Long de 49 à 50 millimètres, d'un brun rougeâtre ou noirâtre ; continuant dans l'évolution l'*A. maculatus congolanus* et en différant par les antennes du mâle encore moins renflées, le premier article plus anguleux au sommet interne et plus allongé, les mandibules presque lisses, longues et étroites dans les deux sexes, droites au côté externe jusque près de l'extrémité où elles sont brusquement courbées, les yeux encore plus rapprochés, l'épine latérale intermédiaire du prothorax encore plus rapprochée de l'antérieure, plus longue et courbée fortement en hameçon en arrière, dans les deux sexes, le prothorax étant rétréci entre l'épine intermédiaire et l'épine basilaire qui est très petite.

C'est la sous-espèce qui s'éloigne le plus de l'*A. maculatus maculatus* : si les formes intermédiaires n'existaient plus, elle constituerait une espèce excellente; il est difficile de comprendre comment von Harold l'a prise pour le *Prionus yolofus* Dalm., que je n'ai pas vu, il est vrai, dans la collection du Musée de Berlin.

Les caractères, l'évolution et la répartition géographique des sous-espèces de l'*A. maculatus* peuvent se résumer dans le tableau suivant :

A. Élytres rugueuses, l'espace ponctué basilaire mal défini.
- *a.* Yeux nullement renflés en dessous, largement séparés ; épine latérale intermédiaire du prothorax peu rapprochée de l'antérieure, droite ; pronotum lisse et glabre au milieu; mandibules allongées et rugueuses. — Sénégal . . . . *A. m. maculatus.*
- *aa.* Yeux au moins un peu renflés en dessous, moins séparés; épine latérale intermédiaire du prothorax plus rapprochée de l'antérieure; pronotum entièrement ponctué.
  - *b.* Mandibules allongées et rugueuses, non brusquement courbées près de l'extrémité; épine latérale intermédiaire du prothorax non recourbée.
    - *c.* Milieu du pronotum glabre; yeux plus distants; tarses non élargis. — Togo, Niam-Niam . . . . *A. m. centralis.*
    - *cc.* Pronotum entièrement pubescent; yeux plus rapprochés; tarses élargis. — Somali . . . . *A. m. somalius.*
  - *bb.* Mandibules raccourcies, brusquement courbées près de l'extrémité, ou bien un peu allongées, mais alors non rugueuses.
    - *d.* Milieu du pronotum glabre; yeux moins rapprochés; mandibules courtes et rugueuses; épine latérale intermédiaire du prothorax non recourbée. — Uganda, Afrique orientale allemande *A. m. sulcicornis.*
    - *dd.* Pronotum entièrement pubescent; yeux plus rapprochés.
      - *e.* Mandibules courtes et rugueuses; épine latérale intermédiaire du prothorax non recourbée. — Tanganika, Nyassa, Congo portugais . . . . *A. m. frontalis.*
      - *ee.* Mandibules un peu allongées, non rugueuses ; épine latérale intermédiaire du prothorax recourbée en arrière. — Afrique orientale allemande . . . . *A. m. orientalis.*

AA. Élytres peu ou point rugueuses, l'espace ponctué basilaire bien défini, ressortant fortement; yeux rapprochés et renflés; mandibules non rugueuses; pronotum entièrement ponctué et pubescent.

f. Épine latérale intermédiaire du prothorax droite, peu rapprochée de l'antérieure; mandibules courbées au côté externe. — Guinée . . . *A. m. yolofus.*

ff. Épine latérale intermédiaire du prothorax courbée en arrière, plus rapprochée de l'antérieure.

g. Mandibules plus robustes, courbées au côté externe; yeux moins rapprochés; épine latérale intermédiaire du prothorax moins rapprochée de l'antérieure, moins courbée. — Congo et Gabon . *A. m. congolanus.*

gg. Mandibules étroites et allongées, droites au côté externe; yeux plus rapprochés; épine latérale intermédiaire du prothorax plus rapprochée de l'antérieure, plus courbée. — Sankuru, Lunda, Ogoué. *A. m. Haroldi.*

L'évolution de l'*A. maculatus* est caractérisée par le rapprochement des yeux, la diminution d'épaisseur des antennes du mâle, la saillie de plus en plus grande de l'angle interne du premier article, le rétrécissement de l'épistome et la saillie de sa sinuosité médiane, la disparition de la rugosité des mandibules, le rapprochement de l'épine latérale intermédiaire du prothorax de l'épine antérieure et sa courbure en crochet, l'extension de la ponctuation et de la pubescence sur le pronotum, sur la tête et sur les pattes, l'atténuation de la rugosité des élytres et l'augmentation de leur pubescence. Ces tendances se manifestent aussi bien dans les sous-espèces orientales que dans les sous-espèces occidentales et congolaises, de manière à amener une remarquable convergence des formes supérieures des deux groupes.

8. — **Acanthophorus megalops** White.

Acanthophorus megalops White, Cat. Brit. Mus., VII, Longic., 1, 1853, p. 15. — Lacord., Genera Col., VIII, 1869, p. 71, not.
Ommatomenus megalops Higgins, Trans. Ent. Soc., 1869, I, p. 11.
Ommatomenus sericatus Higgins, Trans. Ent. Soc., I, p. 12, t. 2, fig. 1.

Hab. : Libéria (Musée de Leyde), Niger, Camerun (Musée de Tring), Fernando-Po (British Museum), Bas-Ogoué (Muséum de Paris), Stanley-Falls (Musée de Bruxelles).

Les différences alléguées par Higgins pour l'existence de deux espèces ne reposent que sur de légères variations individuelles. Malgré la structure particulière des tarses, je pense qu'il est inutile de laisser subsister le genre *Ommatomenus*, même à titre de sous-genre, l'unique espèce se rattachant intimement à l'*A. maculatus yolofus* Dalm.

Long de 47 à 85 millimètres, d'un brun noir ou rougeâtre à pubescence rousse; antennes robustes dans les deux sexes, très épaissies et dépassant le tiers postérieur des élytres chez le mâle, n'atteignant pas le milieu des élytres chez la femelle, le premier article un peu allongé, renflé, conique, anguleux au sommet interne, glabre, comme les suivants, et offrant, de même que ceux-ci, des points rapeux assez nombreux, le troisième article à peu près égal aux deux suivants réunis, non sillonné en dessus, fortement denté en scie, de même que les quatrième à dixième, au côté interne, surtout chez

le mâle, le système porifère couvrant entièrement les six derniers articles chez le mâle, seulement les deux ou trois derniers chez la femelle, le onzième fortement appendiculé ; mandibules courtes, semblables dans les deux sexes, assez régulièrement courbées en demi-cercle de la base à l'extrémité au côté externe, un peu rugueuses et faiblement pubescentes, leur carène supérieure non flexueuse, située très près du bord externe, le dessous simplement ponctué, la carène inférieure externe non flexueuse, mousse, dépourvue de dents ; processus jugulaires saillants, très aigus ; sous-menton presque nul en arrière, par suite du rapprochement des yeux, triangulaire en avant, peu ponctué, glabre ; épistome ponctué et pubescent, étroit, très concave, creusé sur la ligne médiane en avant d'une rigole qui s'élargit en arrière, trisinué en avant, la sinuosité médiane plus large que les sinuosités latérales et un peu avancée ; tubercules antennifères un peu saillants ; yeux presque contigus en dessus et en dessous, extrêmement renflés, surtout chez le mâle ; front densément ponctué et pubescent, comme tout l'arrière de la tête ; prothorax à épines latérales très développées, l'intermédiaire plus forte et légèrement dirigée en arrière, non courbée, assez rapprochée de l'antérieure ; pronotum à gibbosités très déprimées, plus ou moins rugueux de part et d'autre et pubescent sur les côtés seulement chez la femelle, entièrement couvert d'une fine ponctuation serrée et pubescent chez le mâle ; prosternum densément ponctué et pubescent, la saillie large ; élytres offrant des taches de pubescence formant cinq bandes transversales plus ou moins distinctes, la pubescence offrant des reflets chatoyants et ne se voyant qu'à certain jour, la sculpture finement chagrinée, la base étant faiblement rugueuse avec un espace couvert de gros points serrés bien défini et ressortant nettement, l'angle sutural étant épineux ; côtés du métasternum et épisternums métathoraciques densément et finement ponctués, pubescents ; abdomen éparsément ponctué et glabre ; pattes glabres, très éparsément ponctuées, les fémurs non renflés chez le mâle, les tibias fortement sillonnés de part et d'autre au côté externe ; tarses allongés et étroits, les lobes du troisième article épineux à toutes les pattes, dans les deux sexes, ces lobes à peu près nuls et réduits presque à une épine aux tarses postérieurs dont le premier article est aussi long que les deux suivants réunis, le dernier étant aussi très allongé à toutes les pattes.

3. — Sous-genre DORYCERA White.

Dorycera White, Cat. Brit. Mus., VII, Longic., 1, 1853, p. 13. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 70.

Saillie prosternale arrondie et fortement inclinée en arrière ; fémurs non renflés chez le mâle.

9. — **Acanthophorus Duvivieri** nova species.

Hab. : Bas-Congo, une femelle rapportée par M. Colmant.

Long de 55 millimètres, d'un brun de poix avec les élytres rougeâtres, la pubescence d'un jaune roussâtre ; antennes robustes, atteignant le milieu des élytres, le

premier article court, faiblement renflé, non anguleux au sommet interne, offrant, comme les suivants, des points assez gros et épars d'où naît un poil court, le troisième article un peu plus court que les deux suivants réunis, très nettement sillonné en dessus, de même que les quatrième et cinquième, denté en scie, mais modérément, de même que les quatrième à dixième, au sommet interne, les quatrième à onzième finement carénés en dessous sur toute leur longueur, le système porifère couvrant entièrement les deux derniers, mais complètement le côté interne des quatrième à neuvième, le onzième appendiculé ; mandibules longues et étroites, droites au côté externe et brusquement courbées, à l'extrémité, tout à fait arrondies en dessus et en dessous, assez densément ponctuées et pubescentes ; processus jugulaires très saillants, très aigus ; sous-menton granuleux, glabre ; épistome étroit, ponctué et pubescent, concave, trisinué en avant, la sinuosité médiane non avancée et plus large que les sinuosités latérales ; tubercules antennifères déprimés ; yeux séparés en dessus par un espace d'environ 2 millimètres, en dessous par un espace de 1 millimètre, très renflés ; front très densément et très finement ponctué et pubescent, comme tout l'arrière de la tête ; prothorax à épines latérales bien développées, mais courtes, la postérieure faible, l'intermédiaire située au milieu des côtés, plus longue que l'antérieure qui est triangulaire ; pronotum sans gibbosités, le disque finement et assez densément ponctué, glabre, les côtés offrant une bande de pubescence sortant d'une ponctuation très fine et très serrée ; prosternum finement et densément ponctué et pubescent, la saillie large ; élytres finement chagrinées sur toute leur étendue, offrant quatre côtes longitudinales assez distinctes, entièrement glabres (probablement par accident), faiblement dentées à l'angle sutural ; métasternum et épisternums métathoraciques finement ponctués et pubescents ; abdomen manquant ; pattes très éparsément ponctuées et faiblement pubescentes, les tibias fortement sillonnés de part et d'autre au côté externe ; tarses longs et étroits, le premier article allongé, le dernier plus long que les autres réunis, les lobes du troisième rétrécis aux tarses postérieurs.

10. — **Acanthophorus Demeusei** Duvivier (Tab. III, fig. 3, ♀).

Dorycera Demeusei Duviv., Ann. Soc. Ent. Belg., XXXIV, 1890, Bull., p. CXCVI; p. 26.

Hab. : Congo, Loulongo, une seule femelle rapportée par M. Demeuse (Musée de Bruxelles).

Long de 42 millimètres, d'un brun châtain clair; différant du précédent par les antennes plus grêles et beaucoup plus fortement dentées en scie, les derniers articles portant au sommet interne un rameau presque aussi long que l'article, la carène interne des quatrième à onzième plus tranchante, les troisième à cinquième à peine distinctement sillonnés en dessus, le système porifère couvrant entièrement les quatre derniers articles, les mandibules plus courtes, courbées régulièrement au côté externe de la base à l'extrémité, plus densément ponctuées et plus poilues, nettement carénées en dessus et en

dessous, l'épistome plus concave, les tubercules antennifères relevés, un peu saillants, les yeux un peu plus rapprochés en dessus, moins renflés en dessous mais tout aussi rapprochés, l'arrière de la tête finement granuleux, les épines latérales du prothorax plus longues, redressées, plus minces, sauf l'antérieure qui est large et quadrangulaire, ayant la forme d'un lobe obliquement coupé au bout, le disque du pronotum presque lisse, la pubescence des côtés plus longue, de même que celle du prosternum et du métasternum, la saillie prosternale plus étroite, les élytres très finement ponctuées et brièvement pubescentes sur toute leur étendue, les pattes plus pubescentes, les tarses à premier article plus allongé; abdomen couvert de points épars d'où naît un poil court.

11. — **Acanthophorus spinicornis** Fabricius.

Prionus spinicornis Fab., Ent. Syst., I, 2, 1792, p. 245. — Oliv., Ent., IV, 1795, 66, p. 24, t. 11, fig. 43 (♂).
Prionus buphthalmus Fab., Syst. Eleuth., II, 1801, p. 260, *(pars)*.
Dorycera spinicornis White, Cat. Brit. Mus., VII, Longic., 1, 1853, p. 13, t. I, fig. 1 (♂). — Harold, Col. Hefte, XVI, 1879, p. 157 (♀).

Hab. : Bathurst (Musée de Tring), Libéria (Musée de Leyde), Axim, Niger, Camerun (Musée de Tring), Fernando-Po (British Museum), Ogoué (Muséum de Paris), Kuilu (Musée de Tring); Congo : Stanley-Pool, Ba-Ngala, Ibembo, Aruwimi, Stanley-Falls, Manyema (Musées de Bruxelles, de Tervueren, de Tring, etc.); Lunda (Musée de Berlin), Usambara (Musées de Berlin et de Tring).

Long de 33 à 58 millimètres, d'un brun rougeâtre ou noirâtre, la pubescence d'un jaune roussâtre; antennes grêles et atteignant au plus le milieu des élytres chez la femelle, très robustes et atteignant presque l'extrémité du corps chez le mâle, le premier article court, faiblement renflé, non anguleux au sommet interne, offrant, comme les suivants, des points assez gros d'où naît un poil, le troisième article plus court que les deux suivants réunis, surtout chez le mâle, très nettement sillonné en dessus, de même que les quatrième et cinquième, mais chez le mâle seulement, denté en scie, de même que les quatrième à dixième, plus fortement que chez l'*A. Duvivieri*, mais moins que chez l'*A. Demeusei*, en ce qui concerne la femelle, très fortement chez le mâle, les derniers articles portant au sommet interne un rameau aussi long que l'article, le système porifère couvrant entièrement les quatre derniers articles et complètement le côté interne des quatrième à septième chez la femelle, entièrement les troisième à onzième articles chez le mâle, le onzième appendiculé; mandibules longues et étroites, semblables dans les deux sexes, régulièrement courbées au côté externe, de la base à l'extrémité, qui est très aiguë, légèrement carénées en dessus et en dessous, assez densément ponctuées et pubescentes ; processus jugulaires très saillants et très aigus, surtout chez le mâle; sous-menton granuleux, glabre ; épistome étroit, ponctué et pubescent, très concave, trisinué en avant, la sinuosité médiane un peu avancée et plus large que les sinuosités latérales ; tubercules antennifères

redressés, saillants; yeux presque contigus, en dessus et surtout en dessous, très renflés, principalement chez le mâle; prothorax à épines latérales longues et redressées, la postérieure faible, l'intermédiaire guère plus longue que l'antérieure et située au milieu des côtés; pronotum sans gibbosités, le disque obsolètement ponctué chez la femelle avec les côtés densément ponctués et pubescents, tout le pronotum densément ponctué et pubescent chez le mâle; prosternum longuement pubescent, la saillie étroite; élytres mates, finement et obsolètement ponctuées et pubescentes sur toute leur étendue, offrant quatre côtes assez distinctes, la pubescence présentant des reflets moirés qui laissent voir des bandes transversales formées de taches à certain jour, épineuses à l'angle sutural, mais chez le mâle seulement; métasternum et épisternums métathoraciques fortement pubescents; abdomen couvert de points épars d'où naît un poil; pattes assez ponctuées et assez pubescentes, la pubescence formant une brosse épaisse en dessous des fémurs, principalement des fémurs antérieurs du mâle; tibias fortement sillonnés de part et d'autre au côté externe; tarses longs et étroits, le premier article allongé, le dernier aussi long que les autres réunis, les lobes du troisième rétrécis aux tarses postérieurs.

Tableau pour la détermination des Acanthophorus.

I. Élytres et pronotum glabres; saillie prosternale non élargie et horizontale; antennes non épaissies chez le mâle; yeux largement séparés; tarses normaux.

Sous-genre ACANTHOPHORUS.

a. Antennes à premier article presque globuleux.
b. Antennes de onze articles; saillie prosternale non rétrécie en arrière; sous-menton grossièrement ponctué et glabre, non limité en arrière par une carène; processus jugulaires saillants; épine intermédiaire des côtés du prothorax peu différente des autres. — Yemen, Obock, Shoa, Sennaar . . . . *A. arabicus*.
bb. Antennes de douze articles; saillie prosternale rétrécie en arrière; sous-menton finement ponctué, pubescent et limité en arrière par une carène; processus jugulaires mousses; épine intermédiaire des côtés du prothorax allongée. — Pays des Gallas, S.-E. du Victoria-Nyansa . . . . *A. nyansanus*.
aa. Antennes de onze articles, le premier article un peu allongé et conique; sous-menton pubescent et limité en arrière par une carène.
c. Saillie prosternale rétrécie et très aiguë en arrière; antennes courtes et épaisses; mandibules plus robustes, à carène supérieure un peu flexueuse; épine intermédiaire des côtés du prothorax peu différente des autres. — Afrique orientale allemande . . . . . . *A. Beringei*.
cc. Saillie prosternale rétrécie, mais non très aiguë en arrière; antennes longues et grêles; mandibules plus grêles, à carène supérieure non flexueuse; épine intermédiaire des côtés du prothorax notablement allongée. — Du Damara au Cap. . . . . *A. capensis*.

II. Élytres et pronotum au moins en partie pubescents; antennes de onze articles.
A. Saillie prosternale non ou à peine inclinée en arrière.

Sous-genre TITHOES.

d. Antennes grêles, non renflées chez le mâle; bord externe des mandibules arrondi; tarses normaux.

e. Yeux largement séparés; antennes faiblement dentées en scie; saillie prosternale large; épine antérieure des côtés du prothorax non recourbée en arrière. — Afrique tropicale et australe, sauf le bassin du Congo . . . . *A. confinis.*

ee. Yeux très rapprochés; antennes fortement dentées en scie; saillie prosternale étroite; épine antérieure des côtés du prothorax fortement recourbée en arrière. — Sierra-Leone. . . . . *A. Palini.*

dd. Antennes robustes, renflées chez le mâle; bord externe des mandibules non arrondi; saillie prosternale large; épine antérieure des côtés du prothorax non recourbée en arrière.

f. Yeux jamais presque contigus; antennes médiocrement dentées en scie; tarses normaux. — Toute l'Afrique tropicale . . . . *A. maculatus.*

ff. Yeux presque contigus; antennes fortement dentées en scie; tarses longs et étroits, à lobes du troisième article épineux. — Guinée, Gabon, Haut-Congo . . . . *A. megalops.*

AA. Saillie prosternale fortement inclinée en arrière; tarses longs et étroits.

Sous-genre DORYCERA.

g. Antennes faiblement dentées en scie; carènes supérieure et inférieure des mandibules nulles; épines latérales du prothorax courtes; yeux bien séparés. — Bas-Congo. . . . . *A. Duvivieri.*

gg. Antennes fortement dentées en scie; carènes supérieure et inférieure des mandibules indiquées; épines latérales du prothorax plus longues; yeux plus rapprochés.

h. Yeux non contigus en dessous; épine latérale antérieure du prothorax large. — Haut-Congo . . . . *A. Demeusei.*

hh. Yeux contigus en dessous; épine latérale antérieure du prothorax mince. — Toute l'Afrique tropicale. . . . . *A. spinicornis.*

Répartition géographique des Acanthophorus.

Les *Acanthophorus* du sous-genre *Acanthophorus* sont inférieurs aux *Tithoes* et ceux-ci sont primitifs par rapport aux *Dorycera.*

Les *Acanthophorus* proprement dits sont tous de l'Afrique orientale ou australe: le plus inférieur, *A. arabicus,* habite les deux rives de la Mer Rouge, l'espèce immédiatement supérieure, *A. nyansanus,* se rencontre plus au Sud, à l'Est du Victoria-Nyansa, une espèce encore plus perfectionnée, *A. Beringei,* est de l'Afrique orientale allemande, enfin c'est la forme qui est allée le plus loin dans l'évolution, *A. capensis,* qui s'étend jusqu'en Afrique australe. Les vrais *Acanthophorus* semblent donc s'être perfectionnés en émigrant du Nord au Sud sur le continent africain.

Le plus primitif des *Tithoes, A. confinis,* offre une répartition géographique éminemment intéressante : il se trouve en effet dans toute l'Afrique tropicale et australe, mais il est totalement absent du bassin du Congo et de ses affluents. Tout nous indique que cet *Acanthophorus* a pour patrie originaire l'Afrique orientale, comme les vrais *Acanthophorus,* et qu'il s'est étendu sans varier jusqu'au Cap d'une part, jusqu'au Sénégal, par le Soudan, de l'autre; mais, à l'époque bien

reculée où cette forme primitive a effectué cette migration, le bassin du Congo a dû lui être inaccessible.

Il semble, d'autre part, que les *Tithoes*, arrivés dans l'Afrique occidentale, ont dû y subir de fortes modifications : c'est dans la Sierra-Leone que se trouve en effet l'espèce voisine de l'*A. confinis*, mais supérieure, *A. Palini* ; c'est au Sénégal que l'on rencontre la sous-espèce primitive de l'*A. maculatus*, espèce également supérieure à l'*A. confinis* ; nous avons vu que l'*A. maculatus* a traversé l'Afrique en sens inverse de l'*A. confinis*, revenant en quelque sorte sur ses pas par le Soudan et tournant autour du bassin du Congo par l'Afrique orientale pour arriver dans le Congo portugais ; mais, d'autre part, cette forme, plus moderne que l'*A. confinis*, a pu pénétrer dans le bassin du Congo, et elle semble avoir descendu le fleuve, venant de la Guinée et ayant émigré ensuite du Nord au Sud ; c'est dans l'Afrique occidentale enfin, en Guinée encore, qu'habite l'espèce supérieure *A. megalops*, qui se rattache à la sous-espèce *yolofus* de l'*A. maculatus*, et elle aussi a pu pénétrer dans le bassin du Congo par le Nord.

Quant aux *Dorycera*, ce sont des *Acanthophorus* encore plus modernes que tous les précédents, et les trois espèces connues habitent le Congo. Il y en a deux qui semblent même propres à cette région de l'Afrique, les *A. Duvivieri* et *Demeusei*, mais nous avons trop peu de renseignements à leur égard pour en être certains ; la troisième, *A. spinicornis*, qui est le plus perfectionné de tous les *Acanthophorus*, paraît avoir envahi toute l'Afrique tropicale.

V. — ANACOLINI.

Ces *Prioninæ* ont la languette plus ou moins grande et bilobée, les yeux échancrés, les antennes à premier article court, les cavités cotyloïdes antérieures ouvertes en arrière, les pattes inermes, point de ponctuation sexuelle chez le mâle, comme les *Prionini*, mais ils diffèrent essentiellement de ceux-ci par le grand développement des épimères métathoraciques, lesquelles sont élargies en triangle d'avant en arrière, de manière à rétrécir les épisternums métathoraciques du côté externe ; ceux-ci ont aussi une forme triangulaire, et ils sont très aigus en arrière, leur bord interne étant plus ou moins parallèle à la ligne médiane, tandis que le bord externe est dirigé obliquement ; le rebord latéral du prothorax offre en principe un angle latéral saillant, mais il a une tendance à s'infléchir vers la cavité cotyloïde antérieure, de manière à rétrécir considérablement les épisternums prothoraciques, et il finit par s'effacer et par disparaître ; le système porifère des antennes est très développé, et il donne un aspect mat à une grande partie de la surface de tous les articles.

Cette catégorie de Longicornes n'est représentée jusqu'ici dans l'Afrique tropicale que par deux genres voisins l'un de l'autre ; ils forment un petit groupe qui se rattache à des formes des Grandes-Antilles ; leurs caractères communs sont les suivants :

Front vertical, sillonné depuis l'épistome jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux ; processus jugulaires mousses ; dernier article des palpes allongé, tronqué à

l'extrémité; yeux extrêmement échancrés, fortement granulés, à lobe inférieur très gros, plus ou moins avancé ; système porifère des antennes couvrant au moins le côté interne des troisième à onzième articles; rebord latéral du prothorax infléchi, s'étendant en arrière, de l'angle basilaire, qui est arrondi, vers l'angle de la cavité cotyloïde antérieure, complètement effacé en avant, de même que la suture entre le prosternum et l'épimère prothoracique; hanches antérieures saillantes, dépassant le niveau de la saillie prosternale, qui est très étroite ; élytres inermes à l'angle sutural, à côtes plus ou moins distinctes, un peu rétrécies après l'épaule et un peu déhiscentes chez le mâle; saillie intercoxale de l'abdomen triangulaire dans les deux sexes, n'atteignant pas le métasternum ; pattes différentes dans les deux sexes, au moins pour les tibias postérieurs; dernier article des tarses pas plus long que les autres réunis, ceux-ci parfaitement spongieux en dessous, le troisième bilobé, à lobes étroits.

Tableau pour la détermination des genres.

Antennes sétacées ; prothorax sans épine latérale; abdomen normal . . . . . *Anoeme.*
Antennes pectinées ; prothorax offrant une épine de chaque côté ; abdomen à premier arceau ventral aussi long que les autres réunis . . . . *Plectogaster.*

1. — Genre ANOEME Gahan.

ANOEME Gahan, Trans. Ent. Soc., 1890, p. 299.

Antennes sétacées, dépassant l'extrémité du corps chez le mâle, atteignant au moins le niveau du dernier tiers des élytres chez la femelle, le premier article dépassant le niveau du bord postérieur de l'œil, le troisième plus long que les suivants qui sont presque égaux; sommet interne des troisième à dixième articles coupé à angle droit, le côté interne des troisième à onzième offrant une carène tranchante; système porifère couvrant tout le côté interne des troisième à onzième articles, la limite de la région interne mate et de la région externe luisante et ponctuée marquée de part et d'autre par une carène qui est tranchante, au moins sur les derniers articles, ceux-ci offrant, en outre, une quatrième carène au côté externe; épistome court, transversal; mandibules courtes, carénées en dessus, offrant une dent interne avant l'extrémité; palpes courts; yeux dépassant fortement en avant l'insertion des antennes, de manière à rétrécir les joues, mais non renflés vers l'arrière, la tête étant allongée et un peu renflée derrière eux et non rétractile; prothorax étranglé en avant, rétréci en arrière, inerme, le rebord latéral s'étendant jusqu'à l'angle de la cavité cotyloïde; mésonotum concave, sans appareil de stridulation; saillie mésosternale atteignant le métasternum, les hanches intermédiaires dépassant fortement son niveau; élytres peu déhiscentes et peu rétrécies chez le mâle, offrant une forte côte saillante flexueuse, plus rapprochée de la suture que de la marge, une côte semblable se trouvant contre la suture même; abdomen normal; pattes assez courtes, les hanches postérieures contiguës chez le mâle, séparées chez la femelle, les fémurs ovalaires, les tibias postérieurs renflés et velus au côté interne chez le mâle; corps et appendices pubescents.

1\. — **Anoeme nigrita** Chevrolat.

Oeme nigrita Chevrol., Rev. Zool., 1855, p. 183. — Murray, Ann. Nat. Hist., ser. 4, VI, 1870, p. 166, t. II, fig. 1.
Anoeme nigrita Gahan, Trans. Ent. Soc., 1890, p. 299.

Hab. : Afrique orientale allemande, Tanga (Musée de Berlin); Warri, aux bouches du Niger (Musée de Tring); Vieux-Calabar (British Museum).

Long de 18 à 22 millimètres, d'un brun ou noir de poix avec les antennes un peu roussâtres, la pubescence assez longue et assez clairsemée ; yeux très rapprochés en dessus, notablement rapprochés en dessous, non divisés en deux ; antennes dépassant l'extrémité du corps de leur dernier article chez le mâle, atteignant leur tiers postérieur chez la femelle, les carènes médiocrement prononcées, surtout sur les articles basilaires, le troisième article notablement plus long que les suivants ; tête à ponctuation serrée, forte, un peu rugueuse, le sous-menton non différencié; prothorax grossièrement ponctué, granuleux sur l'étranglement antérieur, sillonné sur la ligne médiane en dessus ; élytres à ponctuation forte et serrée ; côtés du métasternum à ponctuation assez serrée; abdomen à ponctuation éparse; fémurs éparsément ponctués, les antérieurs et les postérieurs plus pubescents en dessous que les intermédiaires chez le mâle ; tibias à ponctuation serrée, les tibias postérieurs du mâle flexueux au côté interne où ils sont très pubescents ; tarses allongés, à premier article aussi long que les deux suivants réunis.

2\. — **Anoeme Gahani** Jordan (Tab. III, fig. 4, ♂).

Anoeme Gahani Jordan, Novit. Zoolog., I, 1894, p. 144.

Hab. : Camerun (Musées de Berlin et de Bruxelles); Congo français, Kuilu (Musée de Tring).

Long de 12 millimètres, orangé avec les antennes noires, la pubescence courte et assez serrée; différant du précédent par les yeux moins rapprochés en dessus et énormément plus écartés en dessous, ces yeux divisés en deux, le liséré réunissant le lobe supérieur et le lobe inférieur ayant disparu; antennes plus longues, dépassant l'extrémité du corps de leurs trois derniers articles chez le mâle, atteignant son extrémité chez la femelle, plus fortement carénées, le troisième article pas notablement plus long que les suivants; ponctuation de la tête et du prothorax plus fine, celle des élytres un peu plus grosse; tibias offrant extérieurement une carène finement denticulée; fémurs postérieurs non flexueux au côté interne chez le mâle; tarses courts, à premier article plus court que les deuxième et troisième réunis.

Tableau pour la détermination des Anoeme.

Coloration d'un brun noirâtre avec les antennes un peu roussâtres et plus courtes. — Afrique orientale, Guinée. *A. nigrita.*
Coloration orangée avec les antennes noires et plus longues. — Camerun, Congo français . . . . *A. Gahani.*

Répartition géographique des Anoeme.

Ces Prionides, de petite taille, ne sont pas encore suffisamment représentés dans les collections pour que nous puissions avoir une idée suffisante de leur habitat; il est probable que l'espèce inférieure, *A. nigrita*, s'est répandue de l'Afrique orientale à la Guinée par le pays des Niam-Niam, et que l'espèce supérieure, *A. Gahani*, est spéciale à l'Afrique occidentale.

2. — Genre PLECTOGASTER C. O. Waterhouse.

Plectogaster C. O. Waterhouse, Trans. Ent. Soc., 1881, p. 429.

Cyrtocerus Kraatz, Deut. Ent. Zeit., 1896, p. 154.

Kraatziellus Berg, Comunic. Mus. Buenos-Ayres, I, 1898, p. 18.

Neoclosterus Heller, Entom. Nachr., XXV, 1899, pp. 11 et 81.

Antennes dépassant à peine le milieu des élytres dans les deux sexes, ou encore bien moins allongées, les troisième à dixième articles à sommet interne prolongé en rameau très long chez le mâle, beaucoup plus court chez la femelle, le onzième aussi long que le précédent, y compris le rameau terminal interne, et brièvement appendiculé, chez le mâle, simple et bien plus court que le précédent chez la femelle; premier article ne dépassant pas le niveau du bord postérieur de l'œil ; troisième article plus court que le premier; système porifère couvrant entièrement les troisième à onzième articles, qui offrent au côté interne une faible carène ; épistome trapéziforme, un peu allongé, seulement deux fois aussi large que long ; mandibules allongées, grêles, non carénées en dessus, sans dent interne, très aiguës à l'extrémité ; palpes allongés, surtout chez la femelle ; yeux ne dépassant pas en avant l'insertion des antennes, renflés vers l'arrière, la tête étant rétractile, ni allongée ni renflée postérieurement ; prothorax plus ou moins étranglé en avant, les côtés dirigés obliquement jusqu'à une épine latérale située au dessus du rebord latéral et indépendante de ce dernier qui est très abaissé et qui ne s'étend pas jusqu'à l'angle de la cavité cotyloïde, rétrécis ensuite jusqu'à la base ; mésonotum plan, offrant un appareil de stridulation sous forme d'une plage large couverte de rides transversales très fines et très rapprochées; saillie mésosternale n'atteignant pas le métasternum, les hanches intermédiaires ne dépassant guère son niveau ; élytres offrant quatre côtes peu saillantes, l'une contre la suture, une interne, une médiane, et une externe parfois peu visible ; abdomen du mâle à premier arceau ventral aussi long ou presque aussi long que les autres réunis, les suivants décroissant de longueur, le dernier très transversal et très échancré en arrière, fortement dépassé par le pygidium ; abdomen de la femelle à premier arceau ventral plus long que les autres réunis, le deuxième échancré au bord postérieur qui est densément couvert de soies terminées par un renflement, les suivants renfoncés, formant une large dépression, les troisième et quatrième offrant de chaque côté un lobe frangé de poils longs et serrés et recourbé vers la ligne médiane, de manière à constituer une corbeille, le dernier étant également

fortement frangé; pattes plutôt courtes, les hanches postérieures séparées dans les deux sexes, les fémurs ovalaires, les postérieurs, et parfois les antérieurs, déprimés et densément pubescents en dessous chez le mâle, les tibias plus ou moins courbés chez le mâle; tarses courts, à dernier article pas plus long que les deux précédents réunis; corps et pattes pubescents; élytres glabres.

Le Muséum de Paris m'a communiqué plusieurs exemplaires des deux sexes d'un Insecte qui ne peut être que le *Plectogaster pectinicornis* Bates: ce Longicorne, placé parmi les Cérambycides du groupe des Dorcasomides de Lacordaire par MM. Waterhouse et Kolbe, appartient incontestablement aux Prionides, comme l'a d'ailleurs reconnu M. Kraatz en le redécrivant sous le nom de *Cyrtocerus mirabilis* (Berg a remplacé le nom de *Cyrtocerus*, préoccupé, par celui de *Kraatziellus*).

Ayant sous les yeux le type du genre *Neoclosterus* dont M. Heller a fait un Prionide, et deux espèces nouvelles de la même coupe, je constate qu'il n'y a pas de différences génériques entre ces Insectes et le genre *Plectogaster* : les *Neoclosterus* sont plus primitifs que les *Plectogaster*, mais ils peuvent tout au plus constituer un sous-genre distinct, rattachant les *Plectogaster* à la souche dont sont sortis également les *Anoeme*, avec lesquels ils offrent des rapports étroits.

Les auteurs n'ont pas remarqué que les *Plectogaster* offrent un rebord latéral au prothorax, comme les *Anoeme*; ce rebord est fortement réduit, il est vrai, mais il n'en existe pas moins sous forme d'une carène partant de l'angle basilaire et s'étendant en dessous presque parallèlement au bord postérieur à une très courte distance de ce bord, vers l'angle de la cavité cotyloïde, qu'elle est d'ailleurs loin d'atteindre.

Il est probable que le genre *Megacoelus* Lacordaire (*Megaproctus* Chevrol.) fondé sur une espèce du Natal, n'est pas différent de *Plectogaster*, mais ce genre m'est inconnu en nature.

1. — Sous-genre NEOCLOSTERUS Heller.

NEOCLOSTERUS Heller, Entom. Nachr., XXV, 1899, pp. 11 et 81.

Antennes atteignant le milieu des élytres dans les deux sexes, le premier article robuste, peu ou point allongé, le troisième plus court que les suivants qui vont en augmentant un peu de longueur; prothorax plus large que long; fémurs antérieurs offrant chez le mâle, comme les fémurs postérieurs, une dépression inférieure tomenteuse.

1. — **Plectogaster curvipes** Heller.

Neoclosterus curvipes Heller, Entom. Nachr., XXV, 1899, p. 12, fig. (♂), p. 81 (♀).

Hab. : Togo, un mâle du Musée de Dresde. (La femelle appartenant à un amateur de Dresde et ayant servi à M. Heller pour sa description, n'a pu m'être communiquée).

Long de 33 millimètres, d'un testacé rougeâtre avec les élytres jaunâtres, couvert d'une fine pubescence jaune; mandibules sans dent externe; yeux assez écartés en dessus, un peu moins en dessous, très renflés, dépassant en avant le niveau du bord antérieur de la cavité d'insertion de l'antenne, les joues étant nulles; premier article des antennes court, l'appendice terminal interne du troisième un peu plus de deux fois aussi long que l'article; tête finement rugueuse en avant, couverte d'une ponctuation fine et serrée en arrière; prothorax à bord antérieur un peu avancé chez le mâle, davantage chez la femelle, les côtés déclives et convexes, depuis l'angle antérieur, qui est complètement effacé, jusqu'à l'épine latérale qui est mousse chez le mâle, très aiguë chez la femelle; pronotum déprimé, finement rugueux, inégal, offrant cinq dépressions noirâtres, une de chaque côté en avant de la déclivité latérale, une médiane antérieure et deux postérieures disposées transversalement, ces dépressions plus marquées chez la femelle; saillie prosternale atteignant presque le niveau des hanches antérieures; stries de l'appareil de stridulation invisibles à la loupe; élytres notablement déhiscentes et notablement rétrécies après l'épaule chez le mâle, offrant quatre côtes bien visibles, l'externe élargie chez la femelle, couvertes de gros points très serrés mais peu profonds; métasternum, abdomen et pattes finement et densément ponctués, les pattes courtes, à premier article des tarses non allongé.

2. — **Plectogaster Severini** nova species (Tab. III, fig. 5, ♂).

Hab. : Gabon (un mâle du Muséum de Paris); Congo français, Ogoué (un mâle du Muséum de Paris et un mâle du Musée de Tring).

Long de 45 à 50 millimètres, variant du brun testacé au brun marron obscur, la pubescence plus développée et un peu roussâtre; mandibules dilatées en dent externe mousse avant l'extrémité; yeux plus rapprochés en dessus que chez le *P. curvipes*, plus renflés en dessous, mais n'atteignant pas en avant le niveau du bord antérieur de la cavité d'insertion de l'antenne, les joues étant assez bien développées, l'insertion de l'antenne ayant été ramenée un peu en avant; antennes plus allongées, à premier article plus long, l'appendice terminal interne du troisième plus de trois fois aussi long que l'article; tête plus rugueuse en avant, finement rugueuse en arrière; prothorax à bord antérieur plus avancé que chez le mâle du *P. curvipes*, les côtés à peine déclives, concaves depuis l'angle antérieur, qui ressort sous forme d'une bosse arrondie, jusqu'à l'épine latérale qui est très aiguë; pronotum presque plan, finement rugueux, peu inégal, offrant les mêmes dépressions que chez le précédent, mais moins marquées; saillie prosternale fortement dépassée par les hanches antérieures; stries de l'appareil de stridulation visibles à la loupe; élytres moins déhiscentes et notablement moins rétrécies après l'épaule, à côtes faibles, l'externe presque invisible, chagrinées-rugueuses; métasternum, abdomen et pattes finement et densément ponctués, les pattes plus longues que chez le *P. curvipes*, surtout les postérieures, le premier article des tarses un peu allongé.

3. — **Plectogaster Lemairei** nova species.

Hab. : Katanga, Mpueto, un mâle mutilé rapporté par l'expédition Lemaire (Musée de Tervueren).

Long de 38 millimètres, d'un brun marron clair, à pubescence jaune; mandibules sans dent externe; yeux semblables à ceux du *P. curvipes*, mais plus rapprochés en dessous, n'atteignant pas en avant le niveau du bord antérieur de la cavité d'insertion de l'antenne, les joues étant courtes; premier article des antennes (les autres manquent) un peu allongé, comme chez le *P. Severini*; tête pareillement sculptée; saillie prosternale encore moins élevée que chez ce dernier, les hanches antérieures étant contiguës au-dessus d'elle; prothorax ressemblant à celui du *P. Severini*, mais à côtés bien plus déclives, le pronotum rugueux, sauf : 1° sur deux fortes gibbosités transversales situées un peu en avant du milieu et sur un espace triangulaire situé en arrière du milieu, lesquels sont presque lisses, glabres et luisants; 2° sur un espace transversal médian basilaire en forme d'ellipse, lequel est lisse, luisant et de teinte jaunâtre; stries de l'appareil de stridulation invisibles à la loupe; élytres de même forme que chez le *P. Severini*, mais couvertes de gros points profonds séparés par un réseau, les quatre côtes étant bien visibles, comme chez le *P. curvipes*; pattes semblables à celles de ce dernier.

2. — Sous-genre PLECTOGASTER C. O. Waterhouse.

Plectogaster C. O. Waterhouse, Trans. Ent. Soc., 1881, p. 429. — Kolbe, Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 299.

Cyrtocerus Kraatz, Deut. Ent. Zeit., 1896, p. 154.

Kraatziellus Berg, Comunic. Mus. Buenos-Ayres, I, 1898, p. 18.

Antennes raccourcies, ne dépassant que de peu la base des élytres, surtout chez le mâle, le premier article grêle et allongé, le troisième plus long que les suivants qui vont en décroissant de longueur; prothorax plus long que large; fémurs antérieurs du mâle n'offrant pas de trace de la dépression inférieure tomenteuse des fémurs postérieurs.

4. — **Plectogaster pectinicornis** Bates.

Megacoelus pectinicornis Bates, Trans. Ent. Soc., 1881, p. 430 (♀).
Plectogaster thoracica C. O. Waterh., Trans. Ent. Soc., 1881, p. 430 (♀).
Cyrtocerus mirabilis Kraatz, Deut. Ent. Zeit., 1896, p. 155, fig.

Hab. : Côte d'Ivoire, R. de San Pedro et Guinée française, R. de Kurussa (Muséum de Paris); Camerun (d'après H.-W. Bates); Congo français, Ogoué (Muséum de Paris); Mamboio, dans l'Usagara (d'après C. O. Waterhouse); Dar-es-Salaam (d'après Kraatz).

M. Kolbe (Deut. Ost-Africa, IV, 1898, Col., p. 299) a eu raison de soupçonner la synonymie indiquée ci-dessus, le matériel que m'a communiqué le Muséum de Paris ne laissant pas de doute quant à la grande variabilité de couleur de l'Insecte.

Long de 32 à 48 millimètres, variant du testacé rougeâtre au noir, les deux teintes pouvant exister à la fois sur les antennes, sur le prothorax, sur les élytres et sur les pattes, couvert d'une courte pubescence roussâtre et offrant quelques soies dressées sur les élytres; mandibules sans dent externe; yeux à peu près semblables à ceux du *P. curvipes*, mais dépassés en avant par la cavité d'insertion de l'antenne qui est ramenée en avant, les joues étant développées comme chez le *P. Severini*; premier article des antennes longuement conique, sillonné au côté interne, le troisième article aussi long que le premier avec l'appendice à peu près égal à la moitié de l'article, chez le femelle, beaucoup plus court que le premier avec l'appendice au moins cinq fois aussi long que l'article, chez le mâle, les antennes étant très fortement pectinées chez la femelle, très longuement flabellées chez le mâle; tête fortement creusée entre les tubercules antennifères, densément ponctuée en avant, rugueuse en arrière; prothorax à bord antérieur très avancé dans les deux sexes, les côtés fortement déclives, offrant une bosse après l'étranglement antérieur, puis concaves jusqu'à l'épine latérale qui est très proéminente et très aiguë, surtout chez la femelle; pronotum inégal, rugueux, offrant deux gibbosités transversales situées en avant du milieu et un espace médian basilaire plus ou moins triangulaire qui est continué en avant par une traînée couverte comme lui de rugosités moins serrées mais plus fortes; saillie prosternale fortement dépassée par les hanches antérieures; stries de l'appareil de stridulation invisibles à la loupe; élytres médiocrement déhiscentes, mais assez notablement rétrécies après l'épaule, surtout chez le mâle, offrant quatre côtes bien visibles, l'externe plus faible chez le mâle, élargie chez la femelle, couvertes d'une grosse ponctuation réticulée, moins serrée cependant à la base et à l'extrémité; métasternum, abdomen et pattes finement et densément ponctués; pattes plutôt allongées, à premier article des tarses un peu allongé.

Tableau pour la détermination des Plectogaster.

A. Antennes atteignant le milieu des élytres dans les deux sexes, le premier article robuste; prothorax plus large que long.

Sous-genre NEOCLOSTERUS.

a. Œil non dépassé en avant par le bord antérieur de la cavité d'insertion de l'antenne dont le premier article est court; côtés du prothorax du mâle convexes en avant de l'épine latérale qui est mousse; élytres jaunâtres, celles du mâle plus rétrécies après l'épaule. — Togo . . *P. curvipes*.

aa. Œil dépassé en avant par le bord antérieur de la cavité d'insertion de l'antenne dont le premier article est un peu allongé; côtés du prothorax concaves en avant de l'épine latérale qui est aiguë; élytres non jaunâtres, celles du mâle moins rétrécies après l'épaule.

b. Élytres chagrinées; côtés du prothorax peu déclives, le disque du pronotum sans intumescences très marquées. — Gabon, Congo français. *P. Severini*.

bb. Élytres ponctuées; côtés du prothorax très déclives, le disque du pronotum offrant des intumescences très marquées. — Katanga . *P. Lemairei*.

AA. Antennes ne dépassant que de peu la base des élytres dans les deux sexes, le premier article grêle et allongé; prothorax plus long que large.

Sous-genre PLECTOGASTER.

Œil dépassé en avant par le bord antérieur de la cavité de l'antenne; côtés du prothorax concaves en avant de l'épine latérale et très déclives, le disque du pronotum très inégal. — Guinée, Congo français, Afrique orientale allemande . . . . *P. pectinicornis.*

Répartition géographique des Plectogaster.

Les *Plectogaster* sont encore tellement rares qu'il est inutile de discuter leurs relations géographiques; remarquons cependant que *P. curvipes*, du Togo, est inférieur à *P. Severini,* connu par trois exemplaires du Gabon et du Congo français, et que *P. Lemairei,* dont nous ne possédons encore qu'un seul exemplaire du Katanga, est l'espèce la plus perfectionnée des *Neoclosterus. Plectogaster pectinicornis*, supérieur aux *Neoclosterus,* a été trouvé à la fois dans l'Afrique occidentale et dans l'Afrique orientale, mais pas encore au Congo, où il existe probablement. Les *Plectogaster* semblent, en effet, avoir une répartition géographique comparable à celle des *Acanthophorus* du sous-genre *Dorycera,* et il est vraisemblable qu'ils sont originaires de la Guinée.

VI. — STENODONTINI.

L'aire géographique de ce groupe comprend l'Afrique tropicale et australe, Madagascar et Socotra, la Nouvelle-Guinée, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les îles Fidji et Samoa, la Nouvelle-Zélande et une grande partie de l'Amérique. Deux espèces, précisément les plus primitives, font partie de la faune africaine.

La languette est petite, entière, à palpes contigus, les yeux sont entiers et fortement granulés, les antennes ont le premier article plus ou moins allongé, plus long que le troisième qui reste court, les côtés du prothorax sont crénelés, le labre est triangulaire, les mandibules sont carénées, horizontales, les tubercules antennifères sont saillants, les cavités cotyloïdes antérieures sont ouvertes en arrière, la saillie intercoxale de l'abdomen est triangulaire dans les deux sexes.

Le groupe ne renferme qu'un seul genre, *Stenodontes* Serv.

1. — Genre **STENODONTES** Serville.

STENODONTES Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 173. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., IX, 1902, p. 67.

Mâle différant de la femelle par la tête beaucoup plus forte, par les mandibules notablement plus développées, par les antennes plus robustes, mais très peu plus longues, par le prothorax plus large, à côtés parallèles et couvert de ponctuation sexuelle.

Ce genre comprend plusieurs sous-genres dont deux doivent nous occuper.

1. — Sous-genre MALLODON Serville.

Mallodon Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 176. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 125. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., IX, 1902, p. 71.

Épisternums métathoraciques larges, à bord interne convexe; mandibules offrant deux dents internes rapprochées; antennes courtes, à premier article ne dépassant pas le niveau du bord postérieur de l'œil. le troisième n'étant pas plus long que les suivants; saillie des tubercules antennifères dressée; épisternums prothoraciques non rétrécis; pattes inermes, plus robustes chez le mâle que chez la femelle; ponctuation sexuelle du mâle couvrant le prosternum et le pronotum, à l'exception d'espaces luisants et convexes que l'on distingue aussi comme des empâtements sur le pronotum de la femelle, à savoir : une accolade basilaire dont l'angle médian s'avance sous forme d'une languette rejoignant une étroite bande transversale située au bord antérieur; deux polygones discoïdaux très grands rattachés par leurs angles postérieurs à l'accolade basilaire; deux petits espaces latéraux, l'interne en forme de larme et relié à l'accolade, l'externe allongé obliquement entre l'interne et l'angle latéral basilaire.

Sous-genre américain, à l'exception d'une espèce africaine qui est le *Stenodontes* le plus archaïque de la nature actuelle.

1. — **Stenodontes Downesi** Hope (Tab. I, fig. 8, ♂).

Mallodon Downesii Hope, Ann. Nat. Hist., XI, 1843, p. 366 (♂).
Mallodon laevipenne White, Catal. Brit Mus., VII, Longic., 1. 1853, p. 45 (♀).
Mallodon costipenne White, Catal. Brit. Mus., VII, Longic., 1, 1853, p. 45.
Mallodon proximum Thoms., Physis, I, 1867, p. 97.
Stenodontes Downesi Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., IX, 1902, p. 73.

Hab. : Toute l'Afrique tropicale et australe; Madagascar. — Très commun.

Long de 35 à 50 millimètres, d'un brun marron ou noirâtre; antennes à premier article relativement court, trapu, nullement courbé; mandibules faiblement pubescentes au côté interne, très allongées chez le mâle, médiocrement courbées, leur carène sans élévation à la base et s'arrêtant brusquement en constituant une dent supérieure antéterminale, la dent interne postérieure simple; processus jugulaires formant un large tubercule mousse; tête fortement et éparsément ponctuée; prothorax large et court, déprimé sur le disque, faiblement crénelé sur les côtés dans les deux sexes, sinué au bord postérieur, ses oreillettes antérieures peu saillantes; pronotum lisse et luisant chez la femelle, ses espaces luisants, chez le mâle, bien indiqués, grands, très complets en général et ordinairement réunis en arrière à l'accolade basilaire, la ponctuation qui les sépare moins forte et moins réticulée que sur les côtés; prosternum entièrement couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle, la saillie prosternale large et plane; ponctuation des élytres invisible à l'œil nu; épisternums métathoraciques extrêmement larges, éparsément ponctués et faiblement pubescents,

comme les côtés du métasternum qui n'offrent point de dimorphisme sexuel; tarses ordinairement grêles et allongés, à dernier article notablement plus long que les autres réunis.

2. — Sous-genre OPHELTES Thomson.

OPHELTES Thomson, Systema Ceramb., 1864, p. 306. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 127. — Lameere, Ann. Soc. Ent. Belg., 1903, p. 139.

NOTHOPLEURUS Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 127. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., IX, 1902, p. 94.

Ce sous-genre ne diffère du sous-genre *Mallodon* que par le rétrécissement des épisternums métathoraciques dont le bord interne est concave, et par la répartition de la ponctuation sexuelle chez le mâle. Il est formé d'une espèce très voisine du *S. Downesi*, qui habite l'île de Socotra, d'une espèce supérieure, de la Nouvelle-Calédonie, d'une troisième espèce, supérieure encore, des îles Fidji, enfin de tout un groupe d'espèces américaines plus perfectionnées que les précédentes.

2. — **Stenodontes arabicus** Buquet.

Mallodon arabicum Buquet, Rev. Zool., 1843, p. 330. — C. O. Waterh., Proceed. Zool. Soc., 1881, p. 478, t. XLIII, fig. 7.
Stenodontes arabicus Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., IX, 1902, p. 95.

Hab. : Ile de Socotra (British Museum et Musée de Vienne); Côtes de l'Arabie (d'après Buquet).

Long de 30 à 55 millimètres, d'un brun noirâtre ; antennes à premier article un peu allongé, nullement courbé ; mandibules très allongées, étroites, régulièrement arquées et très velues au côté interne chez le mâle, leur carène peu élevée, à bord supérieur s'étendant à peu près en ligne droite jusqu'au niveau de la dent antéterminale, où elle cesse brusquement et presque verticalement; des deux dents internes, la dent postérieure contiguë à l'antérieure et souvent confondue avec elle ; processus jugulaires à peine saillants ; tête offrant une grosse ponctuation très confluente mêlée de poils épars ; prothorax large et court, très convexe sur le disque, ses côtés presque parallèles et très crénelés chez le mâle, convergeant en avant et ornés de crénelures profondes chez la femelle, presque droit au bord postérieur, ses oreillettes antérieures bien développées ; pronotum presque entièrement couvert de gros points épars chez la femelle, celui du mâle envahi par une ponctuation sexuelle fine et serrée dans laquelle on distingue çà et là quelques gros points, deux espaces discoïdaux quadrilatères et une accolade basilaire étant tout ce qui reste des espaces luisants primitifs ; prosternum entièrement couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle, la saillie prosternale large et plane ; ponctuation des élytres éparse, visible à l'œil nu ; épisternums métathoraciques médiocrement rétrécis, finement ponctués et pubescents, de même que les côtés du métasternum, lesquels sont glabres et couverts d'une fine ponctuation sexuelle chez le mâle ; tarses larges et courts, à dernier article plus court que les autres réunis.

Tableau pour la détermination des Stenodontes.

Épisternums métathoraciques larges, à bord interne convexe.

Sous-genre MALLODON.

Disque du pronotum plan, lisse chez la femelle, offrant de grands espaces luisants chez le mâle; côtés du métasternum sans dimorphisme sexuel. — Afrique tropicale et australe, Madagascar . . . . *S. Downesi.*

Épisternums métathoraciques rétrécis, à bord interne concave.

Sous-genre OPHELTES.

Disque du pronotum convexe, entièrement ponctué chez la femelle, offrant des espaces luisants réduits chez le mâle; côtés du métasternum offrant une ponctuation sexuelle chez le mâle. — Socotra. . . . . *S. arabicus.*

Répartition géographique des Stenodontes.

Les deux *Stenodontes* de l'Afrique tropicale sont si voisins l'un de l'autre qu'il serait inutile de les répartir en deux sous-genres, si chacun d'eux n'était le coryphée de toute une lignée de formes américaines.

Stenodontes arabicus habitant Socotra, nous pouvons en inférer que, comme pour tant d'autres espèces primitives, l'Afrique orientale a été le point de départ de l'émigration qui a répandu *S. Downesi* dans toute l'Afrique tropicale et australe; d'autre part, la présence de *S. Downesi* à Madagascar nous indique que l'espèce s'est constituée à une époque où cette île était rattachée à l'Afrique orientale par une terre engloutie aujourd'hui dans l'Océan Indien.

VII. — MACROTOMINI.

Les *Macrotomini* sont très voisins des *Stenodontini*; ils ont comme eux les côtés du prothorax crénelés, les yeux non ou à peine échancrés et fortement granulés, la languette petite, à palpes rapprochés, les cavités cotyloïdes antérieures ouvertes en arrière, la saillie intercoxale de l'abdomen triangulaire et semblable dans les deux sexes, les tarses à troisième article bilobé; mais ils en diffèrent par les mandibules non carénées, le labre arrondi en avant, les tubercules antennifères mousses; de plus, lorsque le pronotum se recouvre de ponctuation sexuelle chez le mâle, le dessin qui en résulte n'est pas absolument semblable : chez les *Stenodontini* les grands polygones discoïdaux sont réunis directement à l'accolade basilaire par leur angle postéro-interne, tandis que chez les *Macrotomini* ces polygones sont réunis l'un à l'autre sur la ligne médiane par l'intermédiaire de la languette médiane.

Les *Macrotomini* comprennent deux grandes catégories; dans la première, qui est totalement étrangère à l'Afrique et dont les représentants habitent l'Inde, la Malaisie, l'Australie et l'Amérique, le premier article des antennes s'allonge, tandis que le troisième reste court, ou tout au moins ne s'allonge que chez les types qui

ont déjà le premier article allongé; dans la seconde, qui est étrangère à l'Australie et à l'Amérique, le premier article des antennes reste court ou s'allonge très peu, tandis que le troisième est allongé, même chez les formes les plus inférieures.

Tous les *Macrotomini* de la seconde catégorie ont perdu le dimorphisme sexuel mandibulaire primitif; les mandibules sont, dans les deux sexes, courtes, convexes, renflées et rugueuses à la base, armées d'une dent interne près de l'extrémité, dent qui se dédouble quelquefois.

Les antennes sont toujours plus longues chez le mâle que chez la femelle, et leur premier article est plus ou moins concave en dessus et en dessous.

Ces *Macrotomini* ont été répartis en trois genres, dont deux sont exclusivement africains.

Tableau pour la détermination des genres.

a. Élytres sans côtes, presque lisses et luisantes; troisième article des antennes plus court que les quatrième et cinquième réunis . . . . *Eudianodes.*

aa. Élytres fortement ponctuées, rugueuses ou granuleuses, parfois ornées de côtes; troisième article des antennes au moins aussi long que les quatrième et cinquième réunis.

b. Disque du pronotum au moins en grande partie lisse et luisant; élytres offrant des côtes prononcées. . . . . *Aulacopus.*

bb. Disque du pronotum fortement ponctué lorsqu'il y a des côtes sur les élytres. *Macrotoma.*

1. — Genre EUDIANODES Pascoe.

Eudianodes Pascoe, Proceed. Ent. Soc., 1868, p. 13. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 89.

Tête plus forte chez le mâle que chez la femelle; épistome vertical en avant, fortement creusé en arrière, offrant un bourrelet antérieur escarpé; front un peu concave entre les yeux qui sont légèrement échancrés et très écartés en dessus; antennes à peine plus longues chez le mâle que chez la femelle, ne dépassant pas le tiers antérieur des élytres; premier article pyriforme, concave en dessus et en dessous, atteignant le niveau du bord postérieur de l'œil, plus gros, de même que les suivants, chez le mâle que chez la femelle; troisième article un peu plus long que le premier, plus court que les quatrième et cinquième réunis, le quatrième un peu plus court que le cinquième, les suivants croissant à peine, le dernier long et aminci; système porifère commençant sur le troisième article et représenté par une fossette externe finement ponctuée et striée longitudinalement, la striation envahissant un peu le côté interne des articles et couvrant entièrement le dernier; prothorax pas beaucoup plus large que long; rebord régulièrement courbé et finement crénelé, sans trace d'angle latéral, même chez la femelle; côtés peu déclives, davantage chez la femelle que chez le mâle, les épisternums prothoraciques n'étant pas très larges, surtout chez la femelle; bord postérieur légèrement cintré en arrière; saillie prosternale très large, plane, un peu élargie en arrière; ponctuation sexuelle couvrant, chez le mâle, le prosternum, mais seulement les côtés du pronotum; épisternums métathoraciques médiocrement larges, rétrécis

légèrement en ligne courbe d'avant en arrière, pubescents, comme le métasternum; élytres lisses et luisantes, dépourvues de côtes et à peine ponctuées çà et là; pattes courtes, croissant un peu de longueur d'avant en arrière, beaucoup plus robustes chez le mâle que chez la femelle, les fémurs, les tibias et les tarses étant élargis; face antérieure des tibias sillonnée; fémurs et tibias antérieurs très âpres chez le mâle; tarses courts, parfaitement spongieux en dessous, le dernier article plus court que les autres réunis, les tarses antérieurs du mâle élargis et raccourcis.

Dans ce genre, primitif par la brièveté des antennes et offrant un *facies* prononcé de *Parandra*, le dimorphisme sexuel de ponctuation est encore peu développé, mais le mâle a les antennes et les pattes plus robustes que la femelle; il y a en outre un dimorphisme sexuel des pattes antérieures, portant sur la sculpture des fémurs et des tibias et sur le développement des tarses.

1. — **Eudianodes Swanzyi** Pascoe (Tab. I, fig. 9, ♂).

Eudianodes Swanzyi Pascoe, Proceed. Ent. Soc., 1868, p. 14; Ann. Nat. Hist., XV, 1876, p. 4, t. VIII, fig. 7. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 90.

Hab. : Côte d'Or (British Museum et Musée de Stockholm); Congo, Stanley-Falls, Kabambaré, Tanganika (Musées de Bruxelles et de Tervueren); Bas-Ogoué (Muséum de Paris).

Long de 22 à 32 millimètres, d'un brun marron avec les élytres acajou, le pronotum orangé, bordé de noirâtre, marqué de deux taches touchant le bord antérieur et d'une vague accolade basilaire également noirâtres, ponctuation de la tête et du premier article des antennes serrée et un peu confluente; des granulations serrées derrière les yeux; pronotum de la femelle assez également, assez finement et assez éparsément ponctué, sauf sur les côtés où la ponctuation devient plus forte et plus serrée; pronotum du mâle offrant en outre en arrière du disque deux espaces marqués de points plus gros, les côtés à ponctuation sexuelle fine et réticulée occupant un espace assez large en avant, puis rétréci et échancré en arrière; élytres dentées à l'angle sutural, offrant une ponctuation fine et éparse avec çà et là un point plus gros; épisternums métathoraciques et côtés du métasternum à ponctuation granuleuse peu serrée; abdomen finement ponctué au milieu, plus fortement et plus densément sur les côtés, qui sont granuleux chez le mâle; fémurs très légèrement denticulés en dessous à l'extrémité, lisses, avec quelques points épars en dessous; tibias ponctués plus fortement et plus densément.

2. — **Eudianodes Nonfriedi** Lameere.

Eudianodes Nonfriedi Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 91.

Hab. : Afrique orientale allemande, Dar-es-Salaam (collection de M. Nonfried, Musée de Berlin et British Museum); Zambèze (Muséum de Paris).

Long de 30 à 33 millimètres, d'un brun noir, parfois avec le pronotum orangé; différant du précédent par la ponctuation de la tête et du premier article des antennes bien plus éparse, les granulations situées derrière les yeux bien moins serrées, le pronotum plus inégal, à ponctuation moins uniforme; ponctuation sexuelle du mâle occupant un espace moins rétréci en arrière, s'étendant en avant jusqu'à la ligne médiane sous forme de bande étroite isolant du bord antérieur la partie médiane luisante et calleuse; ponctuation du disque beaucoup plus inégale, le milieu et les côtés étant occupés par de gros points plus ou moins serrés semblables à ceux qui se trouvent sur les deux espaces postérieurs, lesquels sont un peu enfoncés.

Tableau pour la détermination des Eudianodes.

Ponctuation de la tête serrée et un peu confluente; ponctuation sexuelle ne s'étendant pas jusqu'à la ligne médiane du pronotum du mâle. — Guinée, Congo. *E. Swanzyi.*
Ponctuation de la tête éparse; ponctuation sexuelle s'étendant jusqu'à la ligne médiane du pronotum du mâle. — Afrique orientale . . . . *E. Nonfriedi.*

Répartition géographique des Eudianodes.

Ces Insectes sont tellement rares dans les collections que nous devons attendre des renseignements complémentaires pour discuter leur répartition géographique : l'*Eudianodes Swanzyi* étant moins perfectionné que l'*E. Nonfriedi*, il est vraisemblable qu'on le rencontrera également dans l'Afrique orientale.

2. — Genre **AULACOPUS** Serville.

Aulacopus Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 144. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 92.

Ce genre se rattache intimement au précédent; il est allé plus loin dans l'évolution et il en diffère :

1° Par les antennes plus longues, atteignant le milieu des élytres chez la femelle, le dépassant notablement chez le mâle, le troisième article étant au moins aussi long que les quatrième et cinquième réunis;

2° Par la présence de côtes sur les élytres;

3° Par l'allongement des pattes, allongement surtout prononcé chez le mâle, dont les fémurs postérieurs atteignent presque l'extrémité de l'abdomen;

4° Par une extension plus grande de la ponctuation sexuelle sur le pronotum du mâle.

Ainsi défini, le genre *Aulacopus* ne renferme que trois espèces, *foveiceps* Harold, *reticulatus* Serv. et *natalensis* White; l'*A. Feisthameli* Buquet ne peut être qu'un *Macrotoma*, l'*A. mossambicus* Distant me semble aussi mieux à sa place dans le genre *Macrotoma*, comme me l'a fait remarquer M. Kolbe.

Les trois *Aulacopus* sont africains, et ils doivent être répartis en deux catégories.

Première Catégorie. — Épisternums métathoraciques non élargis; pattes et antennes plutôt grêles, pas beaucoup plus robustes chez le mâle que chez la femelle, les pattes antérieures du mâle n'étant guère plus scabres que les autres; troisième article des antennes pas plus long que les quatrième et cinquième réunis.

1. — **Aulacopus foveiceps** Harold.

Aulacopus foveiceps Harold, Mitth. Münch. Ent. Ver., 1878, p. 109; Col. Hefte, XVI, 1879, p. 160. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 92.
Aulacopus thoracicalis Jordan, Novit. Zoolog., I, 1894, p. 143.

Hab.: Afrique occidentale, de la Côte d'Or au Congo portugais (Musées de Berlin, de Bruxelles, de Paris et de Tring).

Long de 18 à 28 millimètres, noir ou brun quand il est immature, de forme allongée et étroite; antennes ne dépassant pas le tiers postérieur des élytres chez le mâle; premier article couvert, comme la tête, de points épars; système porifère semblable à celui des *Eudianodes*; entre les yeux, une dépression large et profonde se continuant sur le front jusqu'à l'épistome qui est un peu escarpé en avant; prothorax un peu plus large que long, de même forme dans les deux sexes, très légèrement rétréci en avant, avec les angles antérieurs et postérieurs à peine saillants, les côtés verticaux; rebord latéral placé très bas, légèrement crénelé chez le mâle, non ou à peine crénelé chez la femelle; pronotum de la femelle plus ou moins rugueux sur les côtés, finement et éparsément ponctué sur le disque; pronotum du mâle offrant une ponctuation sexuelle grossière sauf sur un dessin lisse et luisant formé de deux polygones antérieurs réunis ou non en arrière à une accolade basilaire, laquelle envoie sur la ligne médiane une languette qui se continue jusqu'en avant, et de chaque côté un prolongement oblique en forme de point d'interrogation; saillie prosternale large, un peu rétrécie entre les hanches, prolongée horizontalement en arrière; élytres épineuses à l'angle sutural, offrant des points assez gros et assez rapprochés, et montrant quatre côtes principales et quatre côtes intermédiaires, ces côtes, principalement chez le mâle, pouvant être plus ou moins effacées, surtout en avant et extérieurement, et se réunissant d'une manière variable en arrière; épisternums métathoraciques pubescents et granuleux; côtés du métasternum très pubescents et densément ponctués; abdomen finement et éparsément ponctué, granuleux et densément ponctué sur les côtés; dessous des fémurs et tibias éparsément ponctués, le dessous des fémurs à peine denticulé en dessous.

Cette espèce ne peut être considérée ni comme ancètre ni comme descendant des *Aulacopus* ayant la structure de ceux qui forment la seconde catégorie; dès lors il vaudrait peut-être mieux en faire, soit un genre spécial, soit, ce qui serait préférable, un *Eudianodes*, en élargissant la diagnose de cette dernière coupe. *A. foveiceps* offre aussi la plus étroite analogie avec les *Macrotoma* les plus inférieurs, ceux-ci n'en différant génériquement que par l'absence de ponctuation sexuelle chez le mâle. C'est à tort que, dans ma *Révision des Prionides*, j'ai considéré la ponctuation du prothorax du mâle d'*A. foveiceps* comme n'étant pas sexuelle.

SECONDE CATÉGORIE. — Épisternums métathoraciques élargis, leur troncature postérieure très large ; pattes et antennes robustes, surtout chez le mâle qui a les pattes plus scabres avec les fémurs offrant à l'extrémité inférieure des denticules et les tibias antérieurs brièvement épineux à la face inférieure ; troisième article des antennes notablement plus long que les quatrième et cinquième réunis.

2. — **Aulacopus reticulatus** Serville (Tab. III, fig. 6, ♂).

Aulacopus reticulatus Serv., Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 145. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 95.

Hab. : Pays des Niam-Niam et Togo (Musée de Berlin) ; Sénégal (British Museum et Muséum de Paris) ; Congo français (Muséum de Paris et Musée de Tring).

Long de 22 à 35 millimètres, d'un noir de poix ou brunâtre lorsqu'il est immature, de forme large et déprimée ; antennes dépassant le tiers postérieur des élytres chez le mâle ; premier article rugueux, même âpre au côté interne chez le mâle ; troisième article aplati en dessus et en dessous, surtout chez le mâle où il est renflé et scabre ; système porifère constitué, à partir du troisième article, de deux fossettes internes couvertes de fines carènes longitudinales rapprochées, les deux derniers articles étant entièrement réticulés ; tête éparsément ponctuée, granuleuse derrière les yeux ; une dépression longitudinale médiane en arrière de ceux-ci, une autre dépression transversale au niveau de leur bord antérieur, cette dernière dépression complètement séparée par la saillie des tubercules antennifères de l'épistome, lequel offre une carène transversale ; prothorax notablement plus large que long ; côtés plus déclives, plus droits et plus convergents chez la femelle que chez le mâle, mais non verticaux ; rebord latéral denticulé, surtout chez le mâle ; angles antérieurs très peu saillants, les postérieurs légèrement chez la femelle ; épisternums prothoraciques très rétrécis chez la femelle, beaucoup moins chez le mâle ; pronotum de la femelle rugueux sur les côtés, un peu inégal et presque entièrement lisse sur le disque ; pronotum du mâle couvert sur les côtés d'une ponctuation sexuelle fine et réticulée, le disque presque entièrement lisse, luisant et calleux, un peu inégal, offrant entre autres en arrière la trace de deux fossettes ; en avant, près du bord antérieur, sur la ligne médiane, un petit espace triangulaire à ponctuation sexuelle, et, de chaque côté de la base, un prolongement oblique de l'espace lisse s'avançant sous forme de point d'interrogation dans la région couverte de ponctuation sexuelle ; saillie prosternale large, un peu prolongée et un peu courbée en arrière ; élytres dentées à l'angle sutural, offrant quatre côtes longitudinales entre lesquelles elles sont plus ou moins rugueuses, les rugosités étant disposées de manière à figurer jusqu'à un certain point quatre côtes intermédiaires ; côtés du métasternum et épisternums métathoraciques pubescents, densément et un peu rugueusement ponctués ; abdomen très peu ponctué ; fémurs et tibias éparsément ponctués.

Entre cette espèce et la forme suivante, il n'y a que des différences très légères, de sorte que l'on pourrait peut-être les considérer comme deux races d'un même type.

3. — **Aulacopus natalensis** White.

Aulacopus natalensis White, Cat. Brit. Mus., VII, Longic., 1, 1853, p. 34, t. 2, fig. 4 (♂). — Fåhrs., Œfvers. Vet. Akad. Förh., 1872, nr. 1, p. 47. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 96.

Aulacopus natalensis var. *impressicollis* Kolbe, Deut. Ost.-Africa, IV, Col., 1898, p. 295.

Hab. : Pays des Niam-Niam (Musée de Bruxelles); Congo : Bomu-Uele (collection de M. Colmant), Luluâbourg (Musée de Bruxelles), Kabambaré (Musée de Tervueren); Abyssinie (Musée de Tring), Afrique orientale allemande (Musée de Berlin); lac N'Gami et Natal (British Museum), Transvaal (Musée de Leyde).

Long de 16 à 36 millimètres, d'un noir de poix; différant du précédent par les tubercules antennifères séparés par une vallée plus large et par l'extension plus grande de la ponctuation du pronotum; pronotum de la femelle offrant sur le disque trois espaces couverts d'une ponctuation forte et serrée, un espace triangulaire antérieur médian et deux espaces postérieurs arrondis; pronotum du mâle offrant de la ponctuation sexuelle non seulement sur l'espace triangulaire antérieur médian, mais aussi dans les deux dépressions postérieures arrondies, le disque offrant de cette manière un dessin lisse et luisant convexe, formé de deux polygones antérieurs reliés sur la ligne médiane entre eux et à une languette qui rejoint une large accolade basilaire, celle-ci envoyant de part et d'autre un prolongement en forme de point d'interrogation dans la région couverte de ponctuation sexuelle.

Tableau pour la détermination des Aulacopus.

A. Épisternums métathoraciques étroits; pattes et antennes plus grêles, le troisième article des antennes pas plus long que les quatrième et cinquième réunis; prothorax guère plus large que long, vertical sur les côtés. — Afrique occidentale . . . . *A. foveiceps.*

AA. Épisternums métathoraciques larges; pattes et antennes plus robustes, le troisième article des antennes plus long que les quatrième et cinquième réunis; prothorax notablement plus large que long, non vertical sur les côtés.

a. Disque du pronotum à peine ponctué; une dépression faible entre les tubercules antennifères. — Afrique occidentale . . . . *A. reticulatus.*

aa. Disque du pronotum offrant des espaces ponctués plus au moins étendus; une vallée entre les tubercules antennifères. — Congo, Afrique orientale et australe . . . . *A. natalensis.*

Répartition géographique des Aulacopus.

L'*Aulacopus foveiceps*, de l'Afrique occidentale, nous apparaît comme une espèce supérieure d'*Eudianodes*.

L'*Aulacopus reticulatus*, également de l'Afrique occidentale, nous apparaît aussi comme une espèce supérieure d'*Eudianodes*, et l'*A. natalensis*, qui est plus perfectionné, peut être considéré comme descendant directement de l'*A. reticulatus*, mais il a une distribution géographique toute différente, étant essentiellement une forme orientale.

Les *Aulacopus* semblent donc être originaires de l'Afrique occidentale ; il est probable qu'ils y sont arrivés de l'Afrique orientale sous forme d'*Eudianodes* et qu'ils sont revenus dans l'Afrique orientale perfectionnés, avec l'espèce *natalensis* ; nous aurions ainsi la répétition du phénomène qui nous est offert par l'*Acanthophorus maculatus*.

3. — Genre **MACROTOMA** Serville.

Macrotoma Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 137. — Lacordaire, Genera des Coléopt., VIII, 1869, p. 97. — Lameere, Mém Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 99.

Prinobius Mulsant, Ann. Soc. d'Agric. de Lyon, V, 1842, p. 207. — Lansberge, Not. Leyd. Mus., VI, 1884, p. 144. — Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 45.

Erioderus Blanchard, Hist. natur. des Insectes, II, 1845, p. 141.

Zooblax Thomson, Rev. et Mag. Zoolog., 1877, p. 274.

Navosomopsis Thomson, Rev. et Mag. Zoolog., 1877, p. 275.

Sarothrogastra Karsh, Sitzungsb. Gesellsch. naturf. Freunde Berlin, 1881, p. 62.

Metriotoma Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 44.

Prionotoma Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 45.

Ce genre renferme un nombre considérable d'espèces d'aspect très varié répandues à Madagascar, dans toute l'Afrique, dans la région méditerranéenne, dans l'Inde et dans la Malaisie. Toutes se rattachent facilement les unes aux autres, et il n'est pas possible de partager le genre en sous-genres, malgré les caractères très différents que peuvent offrir les formes extrêmes.

Le *Macrotoma* le plus inférieur est une espèce de Madagascar, la plus petite de toutes, que l'on pourrait définir : un *Eudianodes* dépourvu de ponctuation sexuelle, mais ayant le troisième article des antennes aussi long que les deux suivants réunis et le système porifère semblable à celui des *Aulacopus* de la seconde catégorie. Ce type, dans la suite de l'évolution, s'est énormément modifié, a pu acquérir de la ponctuation sexuelle, et d'une manière générale toutes les particularités des *Aulacopus*, mais sans jamais offrir la même combinaison de caractères que celle que nous trouvons chez ces derniers.

Les *Macrotoma* doivent être groupés en deux branches.

Première Branche.

Pronotum dépourvu de ponctuation sexuelle chez le mâle (sauf chez une espèce supérieure de Madagascar), offrant, comme chez les *Aulacopus*, une dépression médiane antérieure et deux dépressions postérieures disposées transversalement, ces dépressions d'ailleurs peu prononcées ; épisternums métathoraciques médiocrement larges et rétrécis en ligne courbe d'avant en arrière ; pattes antérieures du mâle non allongées.

Cette première branche est formée de trois rameaux, l'un comprenant des espèces des Séchelles, des Comores, de Madagascar, des Mascareignes, de l'Afrique orientale et australe, une autre des espèces de l'Afrique australe, la troisième des espèces de l'Indo-Chine et de la Malaisie.

Le premier rameau, qui seul nous intéresse dans ce travail, se caractérise par : le troisième article des antennes du mâle cylindrique, fusiforme ou conique, les tarses antérieurs dilatés chez le mâle, le dernier article des antennes presque toujours couvert de stries plus ou moins nombreuses.

Le rameau compte jusqu'ici trois espèces de l'Afrique orientale qui se rattachent chacune à des groupes différents ayant des représentants à Madagascar.

1. — **Macrotoma mossambica** Distant.

Aulacopus mossambicus Distant, Ann. Nat. Hist., ser. 7, I, 1898, p. 379. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 93.

Hab. : Afrique orientale allemande (Musées de Berlin et de Tring), Natal (Musée de Tring).

Long de 15 à 25 millimètres, d'un bleu verdâtre métallique, rougeâtre lorsque l'insecte est immature, avec les élytres d'un noir violacé ou d'un rouge vermillon ; antennes dépassant notablement le tiers postérieur des élytres et faiblement épaissies chez le mâle ; premier article couvert d'une ponctuation dense et âpre, le troisième cylindrique, caréné, de même que les suivants, au côté interne, le système porifère étant développé de part et d'autre de la carène sous forme d'une fossette ou sillon à réticulation à peine visible, les trois derniers articles étant entièrement mats ; tête couverte d'une ponctuation serrée, âpre et un peu granuleuse ; une faible dépression entre les yeux, cette dépression n'arrivant pas jusqu'à l'épistome qui est plan, à cause de la saillie des tubercules antennifères ; prothorax notablement plus large que long, trapéziforme dans les deux sexes, les angles antérieurs et surtout les angles postérieurs assez saillants, les côtés fort déclives, les épisternums prothoraciques étant très rétrécis ; rebord latéral faiblement crénelé dans les deux sexes ; bord postérieur modérément cintré en arrière ; pronotum des deux sexes entièrement couvert d'une ponctuation serrée et un peu réticulée, légèrement rugueux sur les côtés ; prosternum granuleux ; élytres inermes à l'angle sutural, mates, couvertes d'une ponctuation granuleuse, offrant près de l'écusson quelques aspérités prononcées et montrant quatre côtes longitudinales principales entre lesquelles il y en a trois autres ordinairement moins développées ; abdomen ponctué, semblable dans les deux sexes ; fémurs et tibias couverts d'aspérités, le dessous des fémurs guère visiblement denticulé ; pattes assez grêles, plus longues chez le mâle que chez la femelle, les pattes antérieures étant notablement plus courtes, celles du mâle n'étant pas plus scabres que les autres.

Cette espèce est évidemment assez disparate parmi les *Aulacopus*, mais elle ne se rattache non plus directement à aucune forme de *Macrotoma* : on peut cependant la considérer comme ayant de l'affinité avec les espèces du premier groupe malgache de ma *Revision des Prionides*.

2. — **Macrotoma Gerstäckeri** nova species.

Macrotoma mitis Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 108.

Hab. : Afrique orientale allemande, Tanga ; un mâle de la collection de M. Villard.

J'ai constaté au Musée de Berlin que le type unique du *M. mitis* Gerstäck. est une femelle du *M. micros* White ; par conséquent le mâle que j'avais cru pouvoir attribuer à l'espèce de Gerstäcker, d'après la description, constitue une espèce nouvelle.

Long de 18 millimètres, d'un noir de poix avec les élytres brunâtres et bordées d'obscur ; tête, pronotum, prosternum et métasternum couverts d'une pubescence blanche ; antennes un peu épaissies et atteignant presque l'extrémité des élytres, les premiers articles offrant une grosse ponctuation un peu confluente, les quatre derniers entièrement réticulés, le premier un peu allongé et pyriforme, le troisième fusiforme, égal aux deux suivants réunis ; tête rugueuse ; yeux un peu rapprochés en dessus ; prothorax peu déclive sur les côtés, régulièrement rétréci en avant, sans étranglement antérieur et sans convexité près de l'angle basilaire qui est un peu épineux, le bord postérieur fortement cintré en arrière ; pronotum entièrement rugueux, surtout sur les côtés, le disque montrant assez distinctement les trois dépressions, les points laissant entre eux des espaces plus ou moins lisses et un peu luisants, au milieu de la base et sur deux intumescences antérieures ; élytres dentées à l'angle sutural, un peu renflées près de l'écusson, couvertes de granulations serrées, presque contiguës, fortes et un peu rapeuses à la base, montrant quatre côtes assez saillantes ; abdomen offrant quelques points épars d'où naît un poil ; pattes luisantes, allongées ; fémurs linéaires, éparsément ponctués, les intermédiaires et surtout les antérieurs granuleux, légèrement denticulés en dessous ; tibias densément ponctués et un peu âpres, surtout les antérieurs qui sont, de même que les fémurs, notablement plus courts que les autres.

3. — **Macrotoma micros** White.

Macrotoma micros White, Cat. Brit. Mus., VII, Longic., 1, 1853, p. 39.
— Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 111.
Macrotoma fuliginosa Fåhrs., Oefvers. Vet. Akad. Förh., 1872, nr. 1, p. 47.
Macrotoma mitis Gerstäck., Decken's Reisen, Ins., 1873, p. 253.

Hab. : Zanzibar (Musée de Berlin), Mozambique (Musées de Berlin et de Tring), Natal (British Museum et Musée de Bruxelles), Cafrerie (Musée de Stockholm).

Long de 21 à 37 millimètres, variant du brun marron au noirâtre ; tête, pronotum, prosternum et métasternum couverts d'une pubescence blanche ; antennes dépassant un peu le milieu des élytres chez la femelle, légèrement épaissies et variant de longueur chez le mâle, pouvant atteindre l'extrémité des élytres, les articles basilaires plus au moins rugueux, le premier un peu allongé et pyriforme, rapeux au bord interne chez le mâle, le troisième plus long que les quatrième et cinquième réunis, conique, âpre et finement épineux en dessous, de même que

les suivants, chez le mâle, les trois derniers chez le mâle, les quatre derniers chez la femelle, entièrement réticulés; tête très rugueuse; tubercules antennifères en continuité transversale; yeux non rapprochés en dessus; prothorax étranglé en avant, surtout chez le mâle, et offrant une bosse prononcée en avant de l'angle basilaire qui est épineux, le bord postérieur fortement cintré en arrière; pronotum très rugueux, mais moins sur un dessin vague un peu luisant que montre le disque; élytres épineuses à l'angle sutural, renflées près de l'écusson, rugueuses, les rugosités offrant une tendance à se changer en granulations, surtout à la base où elles constituent des tubercules serrés et âpres près de l'écusson, montrant quatre côtes parfois très saillantes, parfois beaucoup moins; abdomen offrant quelques points épars d'où naît un poil; pattes allongées, assez grêles, plus longues chez le mâle que chez la femelle, les antérieures étant plus courtes; fémurs linéaires, éparsément ponctués, faiblement épineux en dessous; tibias épineux en dehors, parfois peu visiblement; fémurs et tibias antérieurs du mâle très scabres.

Seconde Branche.

Pronotum couvert, comme le prosternum et les côtés du métasternum, de ponctuation sexuelle chez le mâle (sauf dans certaines espèces supérieures qui ont perdu cette ponctuation, remplacée par une forte pilosité abdominale ou par un grand allongement des pattes antérieures), offrant deux fossettes antérieures disposées transversalement et une fossette médiane postérieure, ces fossettes tendant à s'effacer dans l'évolution.

Les *Macrotoma* de cette branche offrent donc en principe sur le pronotum trois fossettes disposées en sens inverse des dépressions du pronotum des *Macrotoma* de la première branche, et le prothorax du mâle est couvert de ponctuation sexuelle, sauf sur les fossettes en question; celles-ci disparaissent chez les formes supérieures, mais l'on reconnaît toujours leur emplacement, au moins chez le mâle, la ponctuation sexuelle n'envahissant pas la place qu'elles occupaient : on distingue alors sur le pronotum du mâle deux polygones lisses transversaux isolés ou réunis l'un à l'autre sur la ligne médiane, souvent par l'intermédiaire d'une languette lisse médiane qui se rattache elle-même à une accolade basilaire également lisse.

Le plus primitif de ces *Macrotoma*, *M. Dohertyi*, de l'Afrique tropicale orientale, a les pattes et les antennes grêles dans les deux sexes; chez le mâle, le rebord latéral du prothorax a disparu, les côtés étant boursouflés d'une manière particulière, et les côtés du métasternum sont couverts de ponctuation sexuelle comme le prothorax. Chez les formes supérieures, le rebord du prothorax reparaît chez le mâle, dont les pattes et les antennes s'épaississent; la ponctuation sexuelle peut prendre une extension plus grande, envahir les épisternums métathoraciques, l'abdomen, les hanches postérieures, l'écusson, ou bien elle peut au contraire disparaître complètement, mais ce genre de dimorphisme sexuel est alors remplacé par un autre, par un allongement des pattes antérieures ou bien par le développement d'une pilosité toute particulière sur l'abdomen du mâle.

Il y a des *Macrotoma* de la seconde branche en Afrique, dans la région méditerranéenne, dans l'Inde, en Malaisie et à Madagascar; les formes de l'Afrique tropicale peuvent être réparties en deux rameaux.

Premier rameau.

Le disque du pronotum est toujours couvert de ponctuation, même lorsque la ponctuation sexuelle a disparu chez le mâle.

Je répartirai ces *Macrotoma* en cinq catégories d'après la forme des épisternums métathoraciques, la structure des tarses et la nature du dimorphisme sexuel.

Première catégorie. — Épisternums métathoraciques non rétrécis et non échancrés au bord interne; tarses non élargis; prothorax et côtés du métasternum couverts de ponctuation sexuelle chez le mâle.

4. — **Macrotoma Dohertyi** Lameere.

Macrotoma Dohertyi Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 133.

Hab. : Afrique orientale anglaise, Escarpment (un couple du Musée de Tring).

Long de 23 à 34 millimètres, d'un noir de poix avec les élytres plus ou moins brunâtres; antennes dépassant un peu le milieu des élytres, de même longueur et de même épaisseur dans les deux sexes, celles du mâle ne différant de celles de la femelle qu'en ce que le dernier article est pointu, que les deux derniers seulement sont entièrement réticulés, les trois derniers l'étant chez la femelle; premier article allongé, ne dépassant pas le niveau du bord postérieur de l'œil, un peu pyriforme, grêle, couvert, comme les suivants, de gros points d'où naît un poil blanchâtre; troisième article un peu plus court que les deux suivants réunis; tête couverte de poils dressés, un peu rugueuse, granuleuse derrière les yeux qui ne sont guère rapprochés en dessus et qui sont assez étroits; sur le front, un profond sillon passant entre les tubercules antennifères, ceux-ci étant séparés par une vallée médiocre; prothorax du mâle presque aussi large que les élytres à sa base, les côtés convexes mais convergeant en avant, le bord antérieur cintré en avant, le bord postérieur cintré en arrière, le rebord latéral effacé avec l'angle antérieur et l'angle postérieur saillants, ce dernier, peu éloigné de la base, se projetant sous forme d'une dent dirigée obliquement en arrière, la ponctuation sexuelle du pronotum et du prosternum grossière, le pronotum offrant trois fossettes principales très profondes et lisses et de chaque côté deux fossettes superficielles secondaires, la ligne médiane et la base lisses, de chaque côté de celle-ci, une dépression délimitant le disque des côtés, le prosternum couvert de poils dressés, la suture séparant le prosternum des épisternums prothoraciques bien marquée; prothorax de la femelle bien plus étroit que les élytres à sa base, entièrement couvert de poils dressés, différant de celui du mâle en ce que les côtés sont presque droits convergeant davantage en avant, le rebord latéral crénélé, les angles

antérieur et postérieur plus marqués, le bord postérieur cintré davantage en arrière, le prosternum moins rugueux que les épisternums prothoraciques qui sont peu rétrécis, le pronotum très rugueux avec trois fossettes très profondes et lisses, la ligne médiane sillonnée; saillie prosternale assez large, à peine renflée à la base; épisternums métathoraciques médiocrement larges, leur côté interne dirigé obliquement d'avant en arrière, densément granuleux dans les deux sexes et poilus, comme les côtés du métasternum qui sont couverts de points assez serrés chez la femelle, d'une ponctuation sexuelle grossière chez le mâle; écusson ponctué irrégulièrement dans les deux sexes; élytres glabres, épineuses à l'angle sutural, fortement renflées près de l'écusson, couvertes de gros points serrés, formant réseau vers l'extrémité et remplacés par des granulations éparses près de l'écusson, les côtes peu visibles; abdomen un peu plus ponctué chez le mâle que chez la femelle; pattes semblables dans les deux sexes, grêles, les antérieures plus courtes que les intermédiaires et celles-ci que les postérieures; fémurs et tibias complètement inermes et éparsément ponctués; tarses non allongés, les antérieurs légèrement dilatés chez le mâle; premier article des tarses postérieurs égal aux deux suivants réunis, le dernier plus court que les autres pris ensemble.

5. — **Macrotoma Goetzei** nova species.

Hab. : Nord du Lac Nyassa, haut plateau de Langenburg (Musée de Berlin, par Goetze).

Long de 18 à 33 millimètres, d'un brun noirâtre ; antennes dépassant un peu le milieu des élytres chez la femelle, atteignant le dernier tiers des élytres, mais non épaissies chez le mâle, les deux derniers articles entièrement réticulés chez le mâle, les trois derniers chez la femelle ; premier article allongé et grêle, couvert, comme les suivants, de points serrés d'où sortent de longs poils blanchâtres; troisième article un peu plus court que les deux suivants réunis ; tête couverte de poils dressés, finement et densément ponctuée ; yeux guère rapprochés en dessus, un profond sillon séparant les tubercules antennifères ; prothorax du mâle presque aussi large que les élytres à sa base et entièrement couvert de poils dressés, les côtés convexes mais convergeant en avant; bord antérieur cintré en avant, bord postérieur cintré en arrière; rebord latéral indiqué, mais non crénelé, l'angle postérieur offrant une courte épine dirigée en arrière; ponctuation sexuelle du pronotum et du prosternum grossière; pronotum offrant trois fossettes profondes et lisses; prothorax de la femelle plus étroit que les élytres à sa base, entièrement couvert de poils dressés, ses côtés convergeant davantage en avant, courbés, le rebord latéral non crénelé, l'épine de l'angle latéral plus longue ; pronotum couvert de rugosités serrées, offrant une fossette longitudinale postérieure et deux fossettes antérieures assez bien marquées; saillie prosternale à peine renflée à la base; épisternums métathoraciques médiocrement larges, leur côté interne dirigé obliquement d'avant en arrière, densément granulés dans les deux sexes et poilus, de même que tout le métasternum, dont les côtés sont couverts d'une ponctuation sexuelle grossière chez le mâle; écusson pubescent,

offrant une fine ponctuation serrée dans les deux sexes; élytres hérissées de poils dressés épars et bordées d'une frange de poils blanchâtres, peu ou point anguleuses à l'angle sutural, renflées près de l'écusson, couvertes de rugosités serrées, les côtes peu visibles; abdomen offrant une longue pubescence éparse; pattes semblables dans les deux sexes, grêles, les antérieures plus courtes que les intermédiaires et celles-ci que les postérieures; fémurs et tibias inermes, couverts d'une ponctuation serrée et très poilus; tarses non allongés, les antérieurs légèrement dilatés chez le mâle; premier article des tarses postérieurs égal aux deux suivants réunis, le dernier plus court que les autres pris ensemble.

Cette espèce est facile à distinguer à première vue des *M. Dohertyi* et *foveolata* à la pilosité qui recouvre non seulement la tête et le thorax, mais encore les antennes, les pattes, l'abdomen et les élytres.

6. — **Macrotoma sylvia** Kolbe (Tab. II, fig. 2, ♂).

Macrotoma sylvia Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 46. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 146.

Hab. : Afrique orientale allemande, Usambara (un mâle de la collection de M. Nonfried); Congo, Mukenge, dans le Baluba (une femelle du Musée de Berlin).

Long de 55 à 63 millimètres, svelte, d'un brun noir passant au rougeâtre en dessous et sur les appendices, les élytres brunâtres à la base, jaunâtres sur le reste de leur étendue et bordées de brun; antennes atteignant presque l'extrémité du corps chez le mâle, dépassant un peu le milieu des élytres chez la femelle; premier article épais, un peu allongé, sillonné au bord interne en dessus, grossièrement ponctué, rugueux et crénelé intérieurement; troisième article chez le mâle notablement plus long que les deux suivants réunis, assez épaissi, concave et rugueux en dessus, épineux en dessous comme les deux suivants, chez la femelle un peu plus long que les deux suivants réunis, éparsément ponctué en dessus, un peu denticulé en dessous, aminci vers l'extrémité dans les deux sexes; les trois derniers articles entièrement striés; tête irrégulièrement ponctuée, couverte de fines granulations serrées sur toute sa région postérieure; yeux rapprochés en dessus; pli juxtaoculaire saillant; entre les yeux, une forte dépression se continuant par un sillon profond un peu élargi en vallée entre les tubercules antennifères; prothorax du mâle trapéziforme, avec les côtés légèrement courbés, le rebord latéral marqué et armé de fines épines dont celle de l'angle basilaire est la plus forte, le bord postérieur presque droit, les épisternums prothoraciques médiocrement rétrécis, le pronotum couvert, comme le prosternum, d'une ponctuation sexuelle réticulée assez forte, sauf sur les trois dépressions ordinaires qui sont assez prononcées et couvertes d'une ponctuation très grosse, de même que deux petits espaces latéraux un peu déprimés; pronotum de la femelle pubescent, couvert de gros points serrés profonds, montrant trois dépressions comme chez le mâle et un espace médian lisse, le rebord latéral très épineux, l'angle basilaire offrant une épine assez forte, l'angle antérieur saillant, le bord postérieur presque droit,

les épisternums prothoraciques très rétrécis; saillie prosternale dépourvue de tumeur prononcée à la base; élytres épineuses à l'angle sutural, très renflées près de l'écusson, couvertes d'innombrables petits granules brillants qui deviennent de plus en plus distincts de l'extrémité à la base où ces granules sont très gros près de l'écusson, les côtes bien indiquées, mais non saillantes; épisternums métathoraciques médiocrement larges, pubescents et couverts d'une ponctuation assez grosse, espacée, un peu obsolète; métasternum pubescent, assez finement et assez densément ponctué chez la femelle, les côtés presque glabres et offrant une ponctuation sexuelle un peu grossière chez le mâle ; abdomen couvert de points épars d'où naît un poil ; fémurs fortement épineux en dessous; tibias antérieurs et intermédiaires épineux en dehors et en dedans, tibias postérieurs épineux en dedans seulement; tarses un peu allongés, le premier article égal aux deux suivants réunis, les antérieurs plus allongés chez le mâle, de même que les fémurs et les tibias antérieurs, qui sont couverts d'aspérités.

7. — **Macrotoma Gestroi** nova species (Tab. II, fig. 1, ♂).

Hab. : Pays des Somalis; un mâle de la collection de M. Nonfried, une femelle du Musée de Gênes.

Long de 35 millimètres, d'un brun marron; antennes atteignant les trois quarts de la longueur des élytres chez le mâle, leur moitié chez la femelle; premier article plutôt grêle, fortement ponctué; troisième article plus long que les quatrième et cinquième réunis, couvert de gros points épars, comme les suivants, dans les deux sexes, un peu renflé, concave en dessus comme en dessous, où il est âpre, chez le mâle; les deux derniers articles entièrement striés; tête rugueuse, granuleuse derrière les yeux; ceux-ci rapprochés, avec une forte dépression entre eux, les tubercules antennifères séparés par une vallée profonde; prothorax du mâle sans trace de rebord latéral, la suture séparant l'épisternum prothoracique du prosternum étant même indistincte, de forme trapézoïdale, la base étant presque aussi large que les élytres, les côtés convergeant notablement en courbe régulière vers l'avant, l'angle antérieur et l'angle basilaire complètement arrondis, le bord postérieur faiblement courbé en arrière, le pronotum bombé, fortement et régulièrement déclive sur les côtés, offrant, contre la base, au milieu, une fossette profonde, deux autres fossettes profondes en avant du milieu et, entre celles-ci, une fossette médiane plus superficielle, enfin, extérieurement, de chaque côté, la trace de deux autres fossettes, plus une dépression latérale postérieure correspondant à la déclivité de la limite du disque et des côtés, le prosternum formant une tumeur considérable au milieu en avant, sa saillie fortement courbée en arrière, sa ponctuation sexuelle, comme celle du pronotum, un peu grossière; prothorax de la femelle trapéziforme, ses côtés très convergents, droits, très abaissés, le rebord latéral crénelé, épineux en arrière, l'angle antérieur un peu épineux, l'angle basilaire offrant une épine plus longue que les autres, le pronotum très rugueux, offrant un profond sillon longitudinal, deux espaces antérieurs et une accolade basilaire lisses, enfin une dépression latérale postérieure comme chez le mâle, le prosternum rugueux, sans tumeur notable ; élytres inermes à l'angle

sutural, un peu relevées contre l'écusson, où elles sont granuleuses, le reste de leur étendue étant couvert de très gros points serrés, séparés par une forte vermiculation, leurs côtes étant très distinctes, un peu saillantes; épisternums métathoraciques exceptionnellement larges, couverts de ponctuation sexuelle, de même que les côtés du métasternum, chez le mâle, ces parties ponctuées et poilues chez la femelle; abdomen très éparsement ponctué; pattes assez densément ponctuées; fémurs offrant quelques denticules en dessous; tarses un peu allongés, le premier article étant un peu plus long que les deux suivants réunis aux pattes postérieures, de même que, chez le mâle, aux pattes antérieures qui sont un peu scabres avec les tibias un peu allongés et faiblement épineux en dessous.

Espèce très distincte par l'élargissement des épisternums métathoraciques dans les deux sexes et leur ponctuation sexuelle chez le mâle.

8. — **Macrotoma Erlangeri** Lameere.

Macrotoma Erlangeri Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 136.

Hab. : Pays des Gallas, Artu (un mâle du Musée de Tring, par von Erlanger et Neumann).

Long de 30 millimètres, d'un brun marron foncé; antennes atteignant l'extrémité des élytres; premier article renflé, court et large, fortement ponctué; troisième article plus long que les quatrième et cinquième réunis, renflé, atténué de la base au sommet, arrondi et couvert de points âpres en dessus, déprimé et échinulé en dessous, comme les suivants; les deux derniers entièrement couverts de stries peu serrées; tête couverte de gros points réticulés, au centre de chacun desquels il y a une granulation, les granulations subsistant seules en arrière et derrière les yeux, où elles sont peu serrées; yeux non rapprochés en dessus, non séparés par une dépression, le front offrant une concavité médiane au niveau de leur bord antérieur, les tubercules antennifères étant séparés par une vallée large et peu profonde; rebord latéral du prothorax bien indiqué, mais à peine crénelé, l'angle antérieur avancé, l'angle postérieur marqué par une épine et peu éloigné de la base ornée elle-même de quelques fines épines; suture séparant l'épisternum prothoracique du prosternum très distincte; prothorax trapézoïdal, la base plus étroite que les élytres, les côtés, presque droits, convergeant en avant; bords antérieur et postérieur régulièrement courbés en arrière; pronotum assez bombé, fortement et régulièrement déclive sur les côtés, couvert, comme le prosternum, d'une ponctuation sexuelle un peu grossière, sauf sur les espaces suivants qui sont luisants et grossièrement ponctués : une accolade basilaire prolongée par une languette médiane à la base de laquelle il y a une vague indication de fossette, deux triangles discoïdaux assez écartés, et de chaque côté un arc rejoignant l'accolade basilaire; prosternum formant une faible saillie en avant; élytres inermes à l'angle sutural, à peine renflées près de l'écusson, leurs quatre côtes assez saillantes, mais ayant une tendance à se confondre dans la forte vermiculation qui couvre ces organes, sauf à la base où elle

est remplacée par des ponctuations peu serrées; épisternums métathoraciques médiocrement larges, couverts de ponctuation sexuelle comme les côtés du métasternum et comme l'abdomen; pattes grêles et peu allongées, ponctuées; fémurs denticulés en dessous; tarses allongés, leur premier article plus long que les deux suivants réunis aux tarses postérieurs et surtout aux pattes antérieures qui sont scabres avec les tibias allongés.

L'abdomen couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle différencie cette espèce de toutes les autres espèces de l'Afrique tropicale.

9. — **Macrotoma holosericea** Lameere.

Macrotoma holosericea Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p, 137.

Hab. : Congo français, (Benito une femelle sans antennes du Musée de Tring).

Long de 50 millimètres, d'un brun rougeâtre, entièrement recouvert, sauf les appendices, d'une très courte pubescence qui lui donne un aspect soyeux; tête obsolètement rugueuse en avant, couverte en arrière de granulations qui ne sont serrées que derrière les yeux; ceux-ci non rapprochés en dessus, séparés par une fosse assez profonde limitée en avant par les tubercules antennifères qui sont presque en continuité transversale; prothorax convexe, très déclive sur les côtés, les épisternums prothoraciques très rétrécis; côtés offrant de longs poils dressés; rebord montrant quelques épines, avec une épine plus forte à l'angle postérieur qui n'est pas éloigné de la base; bord postérieur faiblement cintré en arrière; pronotum entièrement couvert de gros points assez superficiels formant un réseau un peu rugueux, offrant trois fossettes petites mais assez profondes et très distinctes; prosternum couvert de très fines granulations qui semblent naître d'une ponctuation serrée obsolète; saillie prosternale assez large et prolongée en pointe en arrière, assez renflée à sa base; élytres inermes à l'angle sutural, renflées près de l'écusson et à côtes distinctes, un peu chagrinées et couvertes de fines granulations qui deviennent fortes sur la tumeur juxtascutellaire; épisternums métathoraciques larges, largement tronqués en arrière, offrant une pubescence jaunâtre assez courte et entièrement couverts de fines granulations très serrées, de même que le métasternum; abdomen orné de granulations très fines et très serrées, déterminant vaguement un réseau; pattes longues et grêles, offrant des épines en dessous des fémurs qui sont, comme les tibias, couverts d'une ponctuation âpre; tibias antérieurs allongés; tarses assez larges, surtout les antérieurs, et notablement allongés, le premier article étant plus long que les deux suivants réunis.

La découverte du mâle pourra seule fixer la position systématique exacte de cette curieuse espèce.

Deuxième catégorie. — Épisternums métathoraciques rétrécis, surtout chez le mâle, mais pas extrêmement; tarses non élargis, ni allongés, les antérieurs dilatés chez le mâle ; prothorax et côtés du métasternum couverts de ponctuation sexuelle chez le mâle.

10. — **Macrotoma Schillingsi** nova species.

Hab. : Steppe du Massaï (Schillings); un mâle du Musée de Berlin.

Long de 25 millimètres, d'un brun marron obscur; antennes atteignant le dernier tiers des élytres, à peine renflées; premier article plutôt grêle, fortement ponctué; troisième article notablement plus long que les deux suivants réunis, à peine épaissi, un peu déprimé en dessus, plat en dessous, couvert de gros points épars, de même que les suivants; le dernier article seul entièrement réticulé; tête éparsément ponctuée, granuleuse en arrière et derrière les yeux; ceux-ci non rapprochés ni renflés en dessus, une vallée séparant les tubercules antennifères; prothorax à rebord latéral indiqué seulement en arrière où il est crénelé avec une épine dirigée légèrement en arrière à l'angle postérieur, la ponctuation sexuelle assez grossière; pronotum offrant trois fossettes, deux fossettes antérieures profondes, lisses et mates, une fossette postérieure longitudinale linéaire, et la trace d'une dépression basilaire latérale séparant le disque des côtés; saillie prosternale élevée en avant en une tumeur anguleuse; élytres inermes à l'angle sutural, très rugueuses, la vermiculation se hérissant de granulations âpres près de l'écusson où elles sont renflées, les côtes non saillantes; épisternums métathoraciques échancrés en arc au bord interne, granuleux et pubescents; triangle médian du métasternum poilu et médiocrement enfoncé; abdomen éparsément ponctué, très poilu à l'extrémité; pattes grêles, assez éparsement ponctuées; fémurs faiblement épineux en dessous, les antérieurs plus courts que les autres, un peu âpres; tibias antérieurs faiblement épineux en dedans; tarses assez larges, à premier article plus court que les deux suivants réunis.

11. — **Macrotoma Bohndorffi** nova species.

Hab. : Pays des Niam-Niam, Semio (Bohndorff); un mâle du Musée de Berlin.

Long de 43 millimètres, d'un brun marron obscur; différant du *M. Schillingsi* par les antennes plus allongées, dépassant le tiers postérieur des élytres, le troisième article égal aux deux suivants réunis, plus courbé et plus déprimé, la tête granuleuse derrière les yeux seulement, le rebord latéral du prothorax indiqué en avant et en arrière par quelques petites épines, la ponctuation sexuelle bien plus fine, les fossettes du pronotum luisantes et plus profondes, les côtés offrant deux petites fossettes latérales et une dépression postérieure correspondant à la déclivité de la limite du disque, la saillie prosternale offrant en avant un renflement arrondi et non anguleux, la ponctuation des tibias plus forte et plus serrée, les pattes antérieures plus scabres.

12. — **Macrotoma Jordani** Lameere (Tab. II, fig. 6, ♀).

Macrotoma Jordani Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 151.

Hab. : Congo, Ubangi (Musée de Bruxelles); Gabon (Muséum de Paris); Guinée, Lagos et Assaba (British Museum), Dahomey (Musées de Hambourg et de Tring), Assinie (Muséum de Paris).

Long de 35 à 55 millimètres, d'un brun noirâtre avec les élytres marron; antennes assez épaisses, surtout chez le mâle, atteignant chez ce dernier la moitié de la longueur des élytres, le premier tiers chez la femelle ; premier article large et court, rugueux, très renflé chez le mâle; troisième article égal aux deux suivants réunis, offrant, comme ceux-ci, de gros points épars, un peu renflé, concave en dessus, aplati et scabre en dessous, chez le mâle; système porifère présentant un réseau grossier couvrant entièrement les deux derniers articles, en outre presque tout le neuvième chez la femelle; dernier article pas plus long que le pénultième; tête rugueuse et couverte de granulations; yeux très largement séparés en dessus; tubercules antennifères séparés par une légère dépression; prothorax du mâle aussi large que les élytres à sa base qui est droite, ses côtés arrondis, à peine convergents en avant, le rebord latéral presque effacé, indiqué seulement par quelques denticules, le pronotum convert, comme le prosternum, d'une ponctuation sexuelle réticulée assez grosse, sauf sur les espaces ordinaires qui sont peu luisants et à peine ponctués, à savoir : une accolade basilaire se continuant en avant sur la ligne médiane par un profond sillon assez court, deux triangles discoïdaux très enfoncés, un petit espace oblique et un enfoncement basilaire latéraux; prothorax de la femelle à côtés concaves, denticulés et convergeant en avant, le pronotum entièrement rugueux avec un dessin fleurdelisé médian moins mat correspondant à celui du mâle, les trois dépressions étant marquées, le prosternum rugueux; épisternums prothoraciques médiocrement rétrécis, leur limite d'avec le prosternum un peu indistincte chez le mâle, la saillie prosternale légèrement renflée en bosse en avant; élytres inermes à l'angle sutural, très peu renflées près de l'écusson, très rugueuses et montrant quatre côtes bien nettes; épisternums métathoraciques échancrés en arc au bord interne, moins rétrécis que chez le mâle et presque droits au bord interne chez la femelle, finement ponctués et pubescents dans les deux sexes, de même que le métasternum, dont les côtés sont glabres et couverts d'une ponctuation sexuelle assez grossière chez le mâle; abdomen couvert d'une ponctuation éparse assez forte; pattes non allongées, celles du mâle bien plus robustes que celles de la femelle, les pattes antérieures avec les tibias à peine allongés chez le mâle et guère plus scabres que dans l'autre sexe; fémurs éparsément ponctués, épineux en dessous; tibias épineux en dehors et surtout en dedans, scabres, surtout les antérieurs, même chez la femelle; tarses à premier article plus court que les deuxième et troisième réunis, le dernier un peu plus court que les autres pris ensemble.

13. — **Macrotoma gregaria** Thomson.

Macrotoma gregaria Thoms., Rev. et Mag. Zool., 1877, p. 273. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 152.

Hab. : Sénégal (deux femelles du British Museum).

Long de 40 millimètres, d'un brun plus obscur que le précédent, en différant par les antennes plus longues, plus grêles, leur troisième article un peu plus long

que les deux suivants réunis, leur réseau porifère moins grossier, à stries fines plus rapprochées, la tête couverte de gros points, granuleuse seulement derrière les yeux, ceux-ci plus rapprochés en dessus, les tubercules antennifères séparés par un sillon profond, les épisternums prothoraciques plus réduits, les côtés du prothorax étant plus déclives et convergeant davantage en avant, la sculpture des élytres moins primitive, à rugosités moins fortes, se transformant en granulations, surtout à la base, les quatre côtes un peu plus saillantes.

14. — **Macrotoma Lesnei** nova species.

Hab.: Congo français (Muséum de Paris), Bonga (Musée de Bruxelles).

Long de 28 à 30 millimètres, d'un brun noirâtre ou rougeâtre avec les élytres plus claires ; antennes grêles, dépassant le tiers de la longueur des élytres chez le mâle, la moitié chez la femelle ; premier article un peu allongé, rugueux, légèrement renflé chez le mâle ; troisième article très peu plus long que les deux suivants réunis, offrant, comme ceux-ci, de gros points assez serrés, un peu renflé, concave en dessus, aplati et à peine scabre en dessous, même chez le mâle ; système porifère offrant des carènes peu rapprochées et ne couvrant entièrement que les deux derniers articles ; dernier article à peine plus long que le pénultième ; tête rugueuse, granuleuse en arrière et derrière les yeux ; ceux-ci rapprochés en dessus, séparés par un sillon profond, les tubercules antennifères étant séparés par une vallée étroite et peu enfoncée ; prothorax du mâle aussi large que les élytres à sa base qui est droite, ses côtés arrondis, convergeant un peu en avant, le rebord latéral indiqué seulement en avant et en arrière où il est un peu crénelé, l'angle antérieur légèrement saillant, l'angle postérieur légèrement dirigé en arrière, le pronotum couvert, comme le prosternum, d'une ponctuation sexuelle réticulée assez fine, offrant une vague accolade basilaire et deux fossettes antérieures peu profondes mates, à ponctuation grossière obsolète, sur les côtés un léger enfoncement oblique et contre la base un autre enfoncement ; prothorax de la femelle à côtés presque droits, convergeant en avant, le rebord à peine crénelé, l'angle antérieur mousse, l'angle postérieur saillant, aigu et dirigé obliquement en arrière, le pronotum assez inégal et entièrement couvert d'une forte ponctuation réticulée, les dépressions du mâle étant indiquées, le prosternum rugueux ; épisternums prothoraciques très rétrécis, surtout chez la femelle, la saillie prosternale légèrement renflée en bosse en avant ; élytres inermes à l'angle sutural, un peu renflées près de l'écusson, couvertes de granulations très fines qui deviennent grosses et rapeuses sur l'intumescence juxtascutellaire, montrant quatre côtes un peu saillantes ; épisternums métathoraciques échancrés en arc au bord interne, moins rétrécis que chez le mâle et presque droits au bord interne chez la femelle, très finement granuleux et brièvement pubescents dans les deux sexes, de même que le métasternum, dont les côtés sont glabres et couverts de ponctuation sexuelle chez le mâle ; abdomen offrant une ponctuation assez serrée ; pattes assez grêles, celles du mâle pas plus robustes que celles de la femelle, les pattes antérieures très peu allongées et guère plus scabres chez le mâle ; fémurs à peine épineux en dessous, assez den-

sément ponctués et pubescents au côté interne et à l'extrémité; tibias non épineux, sauf les antérieurs en dessous chez le mâle, densément ponctués, un peu scabres et pubescents; tarses un peu allongés, le premier article aux pattes postérieures un peu plus long que les deux suivants réunis, le dernier notablement plus court que les autres pris ensemble.

15. — **Macrotoma Quedenfeldti** Lameere.

Macrotoma Quedenfeldti Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 153.

Hab. : Congo, Stanley-Falls (Musée de Tring); Congo français, Benito (Musée de Tring), Bas-Ogoué (Muséum de Paris).

Long de 39 à 47 millimètres, noir avec les élytres légèrement brunâtres à la base; antennes dépassant l'extrémité du corps chez le mâle, le milieu des élytres chez la femelle; premier article, à peine plus renflé chez le mâle, un peu allongé, un peu rugueux, à ponctuation serrée; troisième article à peine plus long que les quatrième et cinquième réunis, offrant, comme les suivants, de gros points épars, médiocrement renflé en fuseau, un peu aplati, mais non concave en dessus, scabre en dessous; système porifère, à stries assez espacées, couvrant entièrement les trois derniers articles chez la femelle, les deux derniers et presque entièrement le neuvième chez le mâle; tête un peu rugueuse, n'offrant que des points espacés et des granulations derrière les yeux; ceux-ci un peu rapprochés en dessus; tubercules antennifères séparés par une vallée au fond de laquelle il y a un sillon peu profond; prothorax du mâle presque aussi large que les élytres à sa base, les côtés presque droits et convergeant en avant, le rebord latéral bien marqué et brièvement épineux, les angles postérieurs un peu saillants, légèrement ramenés en avant et dirigés en dehors, le pronotum, comme le prosternum, couvert d'une ponctuation sexuelle assez forte et peu serrée, offrant trois dépressions bien marquées, deux antérieures et une postérieure médiane, ces dépressions à grosse ponctuation réticulée; prothorax de la femelle de même forme que celui du mâle, les côtés moins épineux, l'épine postérieure plus forte, le pronotum rugueux, sauf sur le disque où l'on distingue un dessin lisse et trois dépressions assez marquées, le prosternum grossièrement ponctué; épisternums prothoraciques pas très réduits; élytres épineuses à l'angle sutural, renflées près de l'écusson, couvertes de fines granulations serrées et un peu contiguës qui deviennent fortes à la base, sans que celles qui se trouvent sur le renflement juxtascutellaire soient particulièrement grosses, offrant quatre côtes saillantes et trois côtes intermédiaires, toutes les côtes indistinctes à la base; épisternums métathoraciques étroits, à bord interne convexe et semblables dans les deux sexes, finement ponctués et pubescents, de même que le métasternum, les côtés de ce dernier, chez le mâle, pubescents et couverts de ponctuation sexuelle; abdomen éparsément ponctué et pubescent; pattes allongées et assez grêles; fémurs épineux en dessous chez le mâle, scabres chez la femelle; tibias scabres, les tibias antérieurs épineux en dedans et en dehors chez le mâle; pattes antérieures du mâle pas plus robustes,

plus scabres, à tibias un peu plus longs que celles de la femelle; tarses à premier article aussi long que les deux suivants réunis, le dernier notablement plus court que les autres pris ensemble; tarses antérieurs du mâle très dilatés.

16. — **Macrotoma viridescens** Jordan (Tab. II, fig. 4, ♂).

Macrotoma viridescens Jordan, Nov. Zoolog., I, 1894, p. 142. — Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 47. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 155.

Hab. : Camerun (Musée de Dresde); Congo français, Kuilu (Musée de Tring); Congo : Bomu-Uele (collection de M. Colmant), Luluabourg (Musée de Bruxelles), Mukenge (Musée de Berlin).

Long de 38 à 48 millimètres, d'un noir de poix avec les élytres d'un brun rougeâtre à reflet métallique vert; antennes atteignant presque l'extrémité des élytres chez le mâle, en dépassant la moitié chez la femelle; premier article un peu court, un peu épais, rugueux, rapeux au côté interne; troisième article plus long que les quatrième et cinquième réunis, médiocrement renflé, concave en dessus, aminci en arrière, un peu rapeux et denticulé en dessous; système porifère assez grossier, ne couvrant entièrement que les deux derniers articles dans les deux sexes; tête offrant une ponctuation espacée inégale, couverte de granulations rapeuses en arrière; yeux un peu rapprochés en dessus; tubercules antennifères séparés par une vallée au fond de laquelle il y a un sillon peu profond se continuant par une dépression en arrière; prothorax du mâle un peu plus étroit que les élytres à sa base, ses côtés un peu courbés, convergeant en avant, le rebord latéral bien marqué et brièvement épineux, les angles postérieurs un peu saillants, dirigés obliquement en arrière, le pronotum, comme le prosternum, couvert d'une ponctuation sexuelle assez forte, sauf sur les dessins ordinaires qui sont accompagnés d'un sillon médian basilaire et de deux petites dépressions antérieures peu ponctuées; prothorax de la femelle à côtés plus convergents, mais également crénelés, le rebord latéral finement épineux, avec une épine plus forte à l'angle postérieur qui se projette obliquement en arrière, le pronotum rugueux sur les côtés avec le disque lisse et luisant, offrant une indication des dépressions du mâle, le prosternum densément ponctué; épisternums prothoraciques réduits, surtout chez la femelle, les côtés du prothorax étant très déclives dans les deux sexes; élytres épineuses à l'angle sutural, notablement renflées près de l'écusson, couvertes de très fines granulations très serrées qui font place à la base à de très forts tubercules rapeux, montrant quatre côtes très saillantes, luisantes et un peu rugueuses, ainsi qu'une cinquième contre la suture; épisternums métathoraciques très rétrécis, surtout chez le mâle, avec le bord interne concave, finement ponctués et pubescents, de même que le métasternum, les côtés de ce dernier couverts de ponctuation sexuelle et un peu pubescents chez le mâle; abdomen très éparsément ponctué et pubescent; pattes allongées et grêles; fémurs épineux en dessous dans les deux sexes; tibias épineux en dedans et en dehors, plus ou moins scabres;

pattes antérieures du mâle à tibias un peu allongés et plus scabres; tarses allongés, le premier article plus long que les deux suivants réunis, le dernier plus court que les autres pris ensemble.

TROISIÈME CATÉGORIE. — Épisternums métathoraciques extrêmement rétrécis et fortement courbés en arc au côté interne chez le mâle ; tarses non élargis ; prothorax et côtés du métasternum couverts de ponctuation sexuelle chez le mâle.

17. — **Macrotoma foveolata** Kolbe.

Macrotoma foveolata Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1893, p. 245. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 134.

Hab. : Afrique orientale allemande, Derema et Nguelo dans l'Usambara (Musées de Berlin, de Bruxelles et de Tring), Dar-es-Salaam (Musée de Stockholm).

Long de 25 à 35 millimètres, d'un brun noirâtre, avec les élytres plus ou moins brunes ; antennes atteignant les trois quarts de la longueur des élytres chez le mâle, en dépassant un peu la moitié chez la femelle, faiblement dentées en scie dans les deux sexes; premier article plutôt grêle, fortement ponctué; troisième article égal aux quatrième et cinquième réunis, à peine renflé chez le mâle, couvert de gros points épars, comme les suivants; les onzième et dixième chez le mâle, les trois derniers chez la femelle entièrement couverts de stries serrées ; tête poilue, rugueuse, granuleuse seulement derrière les yeux; ceux-ci rapprochés et un peu renflés en dessus, séparés par une forte dépression; une vallée profonde entre les tubercules antennifères; prothorax du mâle à rebord latéral marqué, faiblement crénelé, l'angle postérieur sans épine, mais dirigé obliquement en arrière, la base aussi large que les élytres, cintrée en arrière au milieu, les côtés courbés et convergeant fortement en avant, très déclives, le pronotum très inégal, couvert d'une ponctuation sexuelle un peu grossière, offrant en arrière une fossette médiane longitudinale profonde, une double fossette de chaque côté en avant, deux petites fossettes latérales et une forte dépression latérale postérieure correspondant à la déclivité de la limite du disque et des côtés; prothorax de la femelle poilu, trapézoïdal, la base étant bien moins large que les élytres, le rebord latéral crénelé, les épisternums prothoraciques très rétrécis, les côtés très déclives, presque droits, convergeant notablement vers l'avant, l'angle postérieur marqué par une longue dent triangulaire, la base fortement cintrée en arrière au milieu, le pronotum peu convexe, entièrement rugueux, sauf aux endroits correspondant aux fossettes du mâle qui sont lisses, la fossette basilaire médiane existant, comme chez le mâle, à une certaine distance de la base, les autres remplacées par des empâtements lisses plus ou moins développés dont quatre forment une sorte de bande transversale en avant; prosternum sans tumeur antérieure, rugueux et poilu chez la femelle, couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle; élytres inermes à l'angle sutural, à côtes faibles, rugueuses, la vermiculation se hérissant de granulations âpres près de l'écusson, contre lequel l'élytre est relevée en bosse; épisternums métathoraciques du mâle tellement rétrécis et étroits qu'on

ne distingue guère que leur angle antérieur, les côtés du métasternum couverts de ponctuation sexuelle ; épisternums métathoraciques de la femelle peu rétrécis, couverts, comme tout le métasternum, d'une ponctuation assez serrée, peu profonde, d'où naissent des poils ; abdomen couvert de points épars très fins, ces points plus serrés sur les côtés ; pattes presque semblables dans les deux sexes, non allongées ; fémurs ponctués en dessus et en dessous ; tibias assez densément ponctués ; tarses un peu allongés, le premier article des tarses postérieurs aussi long que les deux suivants réunis, les tarses antérieurs du mâle notablement élargis.

18. — **Macrotoma novemcostata** Quedenfeldt.

Macrotoma novemcostata Quedf., Berl. Ent. Zeit., 1882, p. 321 (♀). — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 155.
? *Aulacopus Feisthamelii* Buquet, Ann. Soc. Ent. Fr., 1860, p. 617 (♂).
? *Navosomopsis Feisthamelii* Thoms., Rev. et Mag. Zool., 1877, p. 276.

Hab. : Gabon (deux femelles du Musée de Bruxelles) ; Angola (d'après Quedenfeldt) ; Grand Bassam (d'après Buquet, si l'*Aulacopus Feisthameli* est bien cette espèce, comme la description le fait supposer) ; j'ai trouvé le mâle, sans indication de localité, dans la collection Dohrn à Stettin.

Long de 27 millimètres, d'un brun ou noir de poix ; antennes dépassant le dernier tiers des élytres chez le mâle, le milieu des élytres chez la femelle ; premier article un peu allongé, assez grêle, rugueux ; troisième article plus long que les deux suivants réunis chez la femelle, aussi long chez le mâle où il est cylindrique, peu renflé, aminci de la base à l'extrémité, non sillonné en dessus, couvert, comme les suivants, de gros points épars ; système porifère couvrant entièrement les deux derniers articles chez le mâle, les trois derniers chez la femelle ; tête un peu rugueuse, granuleuse en arrière et derrière les yeux ; ceux-ci rapprochés en dessus, les tubercules antennifères séparés par une vallée au fond de laquelle il y a un sillon peu profond ; prothorax du mâle à côtés presque droits et convergeant en avant, le rebord latéral effacé, l'angle postérieur droit, la base aussi large que les élytres, le pronotum couvert de ponctuation sexuelle et très inégal, offrant trois fossettes profondes et une forte dépression latérale basilaire correspondant à la limite du disque et des côtés ; prothorax de la femelle trapézoïdal, les épisternums prothoraciques presque nuls, les côtés un peu renflés en arrière, le rebord latéral entier, l'angle postérieur non éloigné de la base et armé d'une longue et fine épine, le pronotum entièrement couvert d'une grosse ponctuation réticulée, les dépressions peu marquées ; prosternum sans intumescence en avant, à peine rugueux chez la femelle, couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle ; écusson couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle ; élytres inermes à l'angle sutural, offrant neuf côtes saillantes, couvertes de granulations qui deviennent très grosses et rapeuses contre l'écusson ; épisternums métathoraciques du mâle très rétrécis, mais non extrêmement, pubescents et couverts de ponctuation sexuelle, comme les côtés du métasternum dont le triangle médian est très enfoncé ;

épisternums métathoraciques de la femelle peu rétrécis, couverts, comme tout le métasternum, d'une fine ponctuation d'où naissent des poils ; abdomen à ponctuation et pubescence éparses ; pattes un peu allongées, ponctuées et un peu âpres ; pattes antérieures du mâle à tibias allongés, épineux en dessous, de même que l'extrémité des fémurs ; tarses plutôt courts, le premier article plus court que les deux suivants réunis, le dernier égal aux deuxième et troisième pris ensemble.

19. — **Macrotoma octocostata** Quedenfeldt.

Macrotoma octocostata Quedf., Jorn. Scienc. Lisboa, XL, 1885, p. 240. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 157.

Hab. : Gabon (un mâle du Musée de Hambourg) ; Congo français, Leketi (une femelle du Muséum de Paris).

Long de 25 à 31 millimètres, noirâtre ou d'un brun rougeâtre avec les élytres rougeâtres ou vineuses ; antennes dépassant l'extrémité du corps chez le mâle, atteignant leur dernier tiers chez la femelle ; premier article un peu allongé, assez grêle, rugueux, un peu âpre en dessous chez le mâle ; troisième article plus long que les deux suivants réunis, concave en dessus dans les deux sexes, à peine renflé et un peu épineux en dessous chez le mâle, offrant, comme les suivants, de gros points épars ; système porifère couvrant entièrement les trois derniers articles chez la femelle, les deux derniers et presque entièrement le neuvième chez le mâle ; tête un peu rugueuse, entièrement granuleuse en arrière ; yeux rapprochés ; une vallée profonde entre les tubercules antennifères ; prothorax du mâle à côtés presque droits et convergeant en avant, le rebord latéral bien marqué, mais très faiblement denticulé, la base plus large que les élytres, l'angle postérieur s'avançant obliquement en arrière, le pronotum très inégal, couvert d'une fine ponctuation sexuelle réticulée, sans espaces luisants, ceux-ci n'étant représentés que par des dépressions assez prononcées dont le fond n'offre pas une ponctuation différente du reste ; prothorax de la femelle de même forme que chez le mâle, le rebord latéral plus distinctement denticulé, l'angle postérieur dirigé également obliquement en arrière, mais portant une épine mince, le pronotum entièrement couvert d'une grosse ponctuation réticulée sans espaces lisses, les trois dépressions habituelles étant assez peu marquées ; prosternum finement granuleux chez la femelle, couvert d'une fine ponctuation sexuelle chez le mâle, les épisternums prothoraciques médiocrement réduits, la saillie prosternale précédée d'un renflement considérable qui, chez le mâle, constitue une forte carène anguleuse surplombant la tête en avant ; élytres dentées à l'angle sutural, renflées près de l'écusson, offrant quatre côtes saillantes, couvertes de très fines granulations assez peu serrées qui deviennent très fortes à la base ; épisternums métathoraciques du mâle tellement rétrécis qu'ils sont devenus linéaires, le bord interne extrêmement concave, bien moins rétrécis, mais à bord interne également concave chez la femelle, densément ponctués et pubescents, comme tout le métasternum, les côtés de ce dernier couverts de ponctuation sexuelle chez le mâle avec le triangle médian très enfoncé ; abdomen

à ponctuation assez serrée, surtout sur les côtés; pattes, surtout chez le mâle, grêles et allongées, les fémurs linéaires avec de très faibles épines en dessous, les tibias un peu scabres, les tibias antérieurs du mâle un peu allongés, un peu plus scabres que chez la femelle et faiblement épineux en dedans; tarses à premier article un peu plus court que les deux suivants réunis, le dernier raccourci, les tarses antérieurs du mâle notablement dilatés.

QUATRIÈME CATÉGORIE. — Épisternums métathoraciques très élargis, droits au bord interne dans les deux sexes, très largement tronqués en arrière, dépourvus de ponctuation sexuelle chez le mâle; tarses non élargis, allongés, les tarses antérieurs du mâle encore plus allongés que ceux de la femelle; pattes antérieures notablement allongées et très scabres chez le mâle; prothorax à côtés très déclives, les épisternums prothoraciques très rétrécis, le rebord latéral complet et crénelé dans les deux sexes, la base de la saillie prosternale sans renflement prononcé; élytres très renflées près de l'écusson, qu'elles surplombent; abdomen pubescent et fortement ponctué dans les deux sexes.

Deux des espèces de cette catégorie ont de la ponctuation sexuelle au prothorax chez le mâle; la troisième, supérieure aux précédentes, a perdu la ponctuation sexuelle, mais elle présente un autre genre de dimorphisme sexuel, l'abdomen du mâle offrant une pilosité particulière.

20. — **Macrotoma ergatoides** Kolbe.

Macrotoma ergatoides Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 48.

Hab. : Camerun (Musée de Berlin); Congo, Vista et Mayumbe (Musée de Bruxelles).

Long de 30 à 40 millimètres, d'un brun obscur ou rougeâtre avec les élytres brunes et bordées d'obscur; antennes atteignant le dernier quart des élytres chez le mâle, leur moitié chez la femelle; premier article du mâle épais, un peu allongé, très concave en dessous, sillonné au bord interne en dessus, très rugueux et crénelé intérieurement; troisième article du mâle un peu plus long que les deux suivants réunis, très scabre et très concave en dessus et en dessous, très épaissi, mais non aminci vers l'extrémité, épineux en dessous, comme les suivants; antennes de la femelle inermes, le premier et le troisième articles non renflés, simplement ponctués, le premier assez aminci à la base et notablement creusé en dessous, le troisième un peu aplati en dessus; tête un peu rugueuse, toute sa région postérieure couverte de granulations assez fortes et serrées; yeux assez rapprochés en dessus, le pli juxtaoculaire non saillant; dépression frontale assez faible, se continuant par une fente très étroite et profonde occupant le fond de la vallée séparant les tubercules antennifères; prothorax du mâle trapéziforme avec les côtés à peine courbés, bordé de fines épines, l'angle antérieur saillant, l'angle postérieur faisant saillie en arrière, le bord postérieur étant un peu cintré en avant; pronotum, comme le prosternum, couvert d'une ponctuation sexuelle réticulée assez fine, sauf sur une accolade basilaire accompagnée

d'une fossette longitudinale médiane et sur deux triangles antérieurs transversaux qui offrent une ponctuation très grosse ; prothorax de la femelle à côtés plus droits et convergeant un peu plus en avant, l'angle antérieur et l'angle postérieur plus épineux, le pronotum couvert d'une grosse ponctuation réticulée et pupillée, les trois impressions correspondant à celles du mâle vaguement distinctes, le prosternum un peu rugueux ; épisternums prothoraciques très réduits ; élytres épineuses à l'angle sutural, un peu rugueuses et couvertes de fines granulations très apparentes qui deviennent fortes et âpres sur l'intumescence juxtascutellaire, leurs côtes non saillantes ; épisternums métathoraciques et métasternum finement ponctués et poilus ; abdomen densément ponctué et pubescent, les poils plus allongés chez le mâle ; fémurs très faiblement épineux en dessous, les côtés externe et interne des tibias offrant des épines très courtes, à peine soulevées ; tarses peu allongés, pas grêles, le premier article à peine égal aux deux suivants réunis, le troisième article à lobes non rétrécis.

C'est à tort que, dans ma *Révision des Prionides*, j'ai réuni cette espèce à la suivante, n'en ayant pas vu le type.

21. — **Macrotoma infans** Quedenfeldt (Tab. II, fig. 3, ♂).

Macrotoma infans Quedf., Berl. Ent. Zeit., 1882, p. 322. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 141.

Hab. : Libéria (Musée de Stettin) ; Gabon (Muséum de Paris) ; Congo français, Benito (Musée de Tring) ; Congo : Kasai, Bena-Bendi, sur le Sankuru (Musée de Bruxelles) ; Angola (d'après Quedenfeldt).

Long de 30 à 40 millimètres, d'un brun rougeâtre avec les appendices plus clairs, les élytres jaunes, bordées de noir et offrant une tache noirâtre à l'épaule ; supérieur au précédent par ses antennes plus allongées, le troisième article aminci vers l'extrémité et notablement plus long que les deux suivants réunis, les élytres à granulations moins distinctes, les pattes antérieures du mâle plus allongées, les tarses plus longs et plus grêles, à premier article plus long que les deux suivants réunis, les lobes du troisième article rétrécis.

22. — **Macrotoma gracilipes** Kolbe.

Macrotoma gracilipes Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 46. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 143.

Hab. : Guinée, Warri, aux bouches du Niger (Musée de Tring), Camerun (Musées de Berlin et de Vienne), Gabon (Musée de Bruxelles).

Long de 45 à 60 millimètres, de forme svelte, d'un brun rougeâtre ou noirâtre avec les élytres d'un brun testacé et bordées d'obscur; antennes dépassant l'extrémité du corps chez le mâle, dépassant franchement le milieu des élytres chez la femelle ; premier article allongé, épaissi à l'extrémité, surtout chez le mâle, concave en dessus et particuliè-

ment en dessous, de sorte qu'il est très déprimé près de la base, très rugueux et crénelé intérieurement chez le mâle; troisième article plus court que les deux suivants réunis, épineux en dessous, de même que les suivants, surtout chez le mâle qui a le troisième article très épaissi, très concave en dessus et en dessous et très scabre; les trois derniers articles des antennes entièrement striés dans les deux sexes; tête faiblement rugueuse, toute sa région postérieure couverte de fines granulations médiocrement serrées; yeux rapprochés en dessus; pli juxtaoculaire faiblement saillant; dépression frontale assez forte, se continuant par un sillon peu profond situé au fond de la vallée qui sépare les tubercules antennifères; prothorax du mâle trapéziforme, ses côtés légèrement concaves, bordés de fines épines, les angles antérieurs légèrement saillants, les angles postérieurs prolongés en une épine assez forte, le pronotum entièrement rugueux avec un vague dessin et trois faibles dépressions rappelant les espaces luisants disparus; prothorax de la femelle à côtés plus convergeant en avant, le pronotum à rugosités plus faibles, le disque offrant un espace luisant plus ou moins lisse, les impressions étant presque nulles; prosternum couvert de granulations sur un fond un peu rugueux; épisternums prothoraciques très réduits; élytres très finement rugueuses et entièrement semées de petites granulations nombreuses et serrées, avec beaucoup de fortes granulations rapeuses près de l'écusson; épisternums métathoraciques et métasternum finement ponctués et poilus; abdomen de la femelle entièrement couvert de points assez serrés et assez gros d'où naît un poil assez court; abdomen du mâle très densément ponctué et fortement poilu, les deux derniers arceaux étant ornés d'une forte brosse de longs poils roux; pattes longues et grêles; dessous des fémurs et côté interne des tibias fortement épineux, bord externe des tibias antérieurs nettement épineux, les épines moins distinctes au bord externe des tibias intermédiaires et surtout des tibias postérieurs; tarses très allongés et étroits, le premier article notablement plus long que les deux suivants réunis, les lobes du troisième article rétrécis; tarses antérieurs remarquablement longs et grêles chez le mâle.

Cinquième catégorie. — Tarses notablement élargis, à toutes les pattes, dans les deux sexes, les tarses antérieurs du mâle encore plus larges que ceux de la femelle; pronotum pubescent et à bord postérieur nettement cintré en arrière, au moins chez la femelle; élytres non renflées près de l'écusson; abdomen densément ponctué dans les deux sexes, parfois fortement pubescent chez le mâle; tubercules antennifères séparés par un sillon profond.

Dans cette catégorie, essentiellement caractérisée par la largeur des tarses, les épisternums métathoraciques sont variables, comme aussi le dimorphisme sexuel; une espèce, *M. Wilwerthi,* offre de la ponctuation sexuelle au prothorax, sur les côtés du métasternum et sur l'écusson; les mâles de deux autres espèces sont dépourvus de ponctuation sexuelle, mais offrent, comme *M. gracilipes*, une pilosité particulière de l'abdomen.

23. — **Macrotoma Wilwerthi** Lameere (Tab. II, fig. 5, ♀).

Macrotoma Wilwerthi Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 145.

Hab. : Assaba et Camerun (Musée de Tring) ; Congo : Stanley-Falls et Umangi (Musée de Bruxelles) ; Mayumbe (collection de M. Seeldrayers).

Long de 55 à 60 millimètres, d'un brun noir ou rougeâtre avec les élytres d'un brun plus ou moins rougeâtre ou marron ; antennes un peu épaissies dans les deux sexes et guère plus chez le mâle que chez la femelle, dépassant à peine le milieu des élytres chez le mâle, ne l'atteignant pas chez la femelle ; premier article un peu renflé, un peu concave en dessus, couvert de gros points serrés ; troisième article à peine plus long que les quatrième et cinquième réunis, un peu élargi, déprimé, concave en dessus et couvert, comme les suivants, de gros points assez espacés, mais serrés sur les derniers ; système porifère peu réticulé, couvert de stries longitudinales assez rapprochées n'occupant entièrement que les deux derniers articles chez la femelle, le dernier seulement chez le mâle ; dernier article chez le mâle presque deux fois aussi long que le pénultième ; tête couverte de points plus ou moins rapprochés d'où naît un poil, granuleuse derrière les yeux ; ceux-ci non rapprochés en dessus, séparés par une forte dépression qui se continue par un étroit sillon situé au fond de la vallée profonde séparant les tubercules antennifères ; prothorax du mâle sans rebord latéral, sa base presque aussi large que les élytres, les côtés formant une courbe assez régulière, allant de l'angle antérieur, qui est complètement effacé, jusqu'à l'angle postérieur, celui-ci dépassant le niveau de la base en arrière et armé d'une épine dirigée obliquement, le pronotum couvert, comme le prosternum, d'une ponctuation sexuelle un peu obsolète et offrant des dessins lisses mais peu luisants, à savoir, une accolade basilaire étroite, un trait longitudinal médian enfoncé remplaçant la fossette postérieure, deux triangles discoïdaux un peu enfoncés à l'angle interne et deux petits espaces latéraux ; prothorax de la femelle bien moins large que les élytres à sa base, le rebord latéral épineux, les épisternums prothoraciques très réduits, les côtés presque droits, convergeant fortement en avant, l'angle postérieur un peu éloigné de la base, marqué par une épine plus forte suivie d'autres épines au bord postérieur, le pronotum orné d'une pubescence rousse serrée et entièrement rugueux, à rugosités un peu obsolètes, le disque très inégal, l'ensemble des dessins du mâle ressortant sous forme d'un dessin fleurdelisé concave qui est couvert d'une ponctuation moins grosse, le prosternum pubescent, rugueux, présentant à la base de la saillie un renflement abrupt existant aussi chez le mâle ; écusson du mâle, à l'exception d'une bordure lisse et noirâtre, couvert de la même ponctuation sexuelle que le prothorax ; écusson de la femelle offrant une ponctuation ordinaire et poilu ; élytres anguleuses à l'angle sutural, à côtes peu visibles, leur sculpture rugueuse, sans granulations, sauf contre l'écusson où les rugosités deviennent un peu rapeuses ; épisternums métathoraciques du mâle couverts d'une ponctuation rapeuse et serrée, pubescents, rétrécis, avec le bord interne droit et le bord postérieur tronqué sur toute sa largeur, à cause d'un renflement prononcé des côtés du métasternum, ceux-ci glabres, ornés d'une ponctuation sexuelle obsolète et nettement délimités vis-à-vis du triangle médian qui est très enfoncé ;

épisternums métathoraciques de la femelle de largeur ordinaire, un peu rétrécis d'avant en arrière, pubescents et couverts d'une ponctuation rapeuse serrée, comme les côtés du métasternum, qui ne sont pas renflés ; abdomen assez densément couvert de points d'où naît un poil court ; fémurs offrant des points épars un peu rapeux, et épineux en dessous ; tibias montrant une ponctuation rapeuse assez serrée ; tibias antérieurs épineux en dessous au côté interne, surtout chez le mâle qui a les pattes antérieures un peu allongées et toutes les pattes plus robustes que celles de la femelle ; tarses à premier article particulièrement court, le dernier presque aussi long que les autres réunis.

24. — **Macrotoma Whitei** Lameere.

Macrotoma Whitei Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 147.

Hab. : Afrique occidentale (une femelle du British Museum).

Long de 40 millimètres, d'un brun rougeâtre avec les élytres testacées; supérieur au *M. Wilwerthi* par ses yeux plus rapprochés en dessus, ses antennes plus longues, dépassant le milieu des élytres, le troisième article plus long que les deux suivants réunis et un peu épineux en dessous, de même que les suivants, les élytres couvertes de granulations qui sont fortes à la base et près de l'écusson, l'abdomen plus pubescent, les fémurs plus épineux en dessous, les tibias épineux en dedans, les tarses à premier article plus long.

25. — **Macrotoma edulis** Karsch.

Macrotoma (*Sarothrogastra*) *edulis* Karsch, Sitzungsb. Gesellsch. naturf. Freunde Berlin, 1881, p. 62; Berl. Ent. Zeit., 1887, p. 6, t. I, fig. 3-5. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 147.

Hab. : Ile San-Thomé (Musées de Berlin et de Tring, Muséum de Paris).

Long de 48 à 63 millimètres, large et un peu déprimé, d'un brun noir avec les élytres d'un brun rougeâtre à la base, jaunâtre sur le reste de leur étendue; antennes atteignant l'extrémité des élytres chez le mâle, dépassant leur dernier tiers chez la femelle; premier article allongé, très renflé chez le mâle, un peu tranchant au côté interne, couvert de points très serrés et rugueux avec quelques denticules au côté interne chez le mâle ; troisième article, surtout chez le mâle, presque aussi long que les trois suivants réunis, grêle, denticulé en dessous, comme les suivants, la ponctuation étant peu serrée, chez la femelle, très renflé, concave en dessus, rugueux, épineux en dessous comme les suivants jusqu'au septième qui offrent de gros points espacés, chez le mâle ; sommet interne des articles, à partir du cinquième, anguleux et même très aigu sur les pénultièmes ; système porifère longitudinalement strié, les stries n'étant pas très serrées, couvrant entièrement les deux derniers articles chez le mâle, les trois derniers chez la femelle ; tête pubescente, à ponctuation grosse, çà et là serrée,

çà et là obsolète, granuleuse en arrière et derrière les yeux; ceux-ci rapprochés en dessus, séparés par une dépression prononcée qui se continue par une fente très profonde située entre les tubercules antennifères; prothorax semblable dans les deux sexes, peu convexe, peu déclive sur les côtés, les épisternums prothoraciques étant relativement larges, trapézoïdal, aussi large que les élytres à sa base, le bord postérieur cintré en arrière, surtout chez la femelle; côtés fortement épineux, l'angle antérieur un peu projeté en avant, l'angle postérieur plus épineux chez la femelle que chez le mâle et muni d'une épine au bord postérieur; pronotum très semblable comme sculpture à celui du *M. Wilwerthi* ♀, inégal, montrant vaguement un dessin empâté fleurdelisé qui est flanqué à droite et à gauche, à la limite du disque et des côtés, d'un petit tubercule saillant, entièrement rugueux, mais à rugosités plutôt faibles, ayant une tendance à passer à des plis et à de grosses granulations sur le disque, couvert d'une pubescence jaunâtre assez fournie que l'on retrouve sur le prosternum; celui-ci faiblement rugueux, sans renflement à la base de la saillie qui est un peu relevée en pointe à l'extrémité; élytres plus ou moins anguleuses à l'angle sutural, un peu renflées près de l'écusson, offrant une rugosité constituée par d'énormes points superficiels dont la limite forme une vermiculation peu saillante, la base, près de l'écusson, montrant quelques tubercules âpres, les côtes non saillantes; épisternums métathoraciques très larges, finement ponctués et pubescents, comme les côtés du métasternum, dont la ponctuation est plus forte; abdomen de la femelle à premier arceau ventral densément et finement ponctué et glabre, les trois suivants offrant plus ou moins nettement une bande basilaire ponctuée, puis une bande médiane presque lisse, enfin une bande postérieure ponctuée et un peu poilue, le dernier irrégulièrement ponctué; abdomen du mâle à premier arceau ventral finement rugueux, mat et poilu, les trois suivants offrant chacun une forte dépression occupant toute leur largeur, cette dépression étant remplie par une longue brosse de poils d'un roux doré dirigée en arrière; le dernier, qui est très arrondi sur les côtés et qui a la forme d'un demi-cercle, finement rugueux et poilu, comme le premier; pattes allongées et grêles, conformées pour la ponctuation et la pubescence comme celles du *M. Wilwerthi*, plus âpres chez le mâle, le dessous des tibias antérieurs très épineux, les fémurs antérieurs transversalement ridés dans les deux sexes, tous les tibias épineux au côté interne; tarses à premier article un peu allongé, plus court que les deux suivants réunis, le dernier plus court que les autres pris ensemble.

26. — **Macrotoma Colmanti** Lameere (Tab. II, fig. 7, ♂).

Macrotoma Colmanti Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 149.

Hab. : Congo, Bomu-Uele ; un couple capturé par M. Colmant.

Long de 60 à 70 millimètres, large et robuste, d'un noir brunâtre avec les élytres d'un brun marron ; antennes courtes, n'arrivant pas au tiers postérieur des élytres chez le mâle, à la moitié des élytres chez la femelle ; premier article renflé, un peu

allongé, surtout chez le mâle, déprimé en dessus, couvert de gros points non confluents; troisième article un peu plus long que les quatrième et cinquième réunis, déprimé en dessus, même un peu concave chez le mâle, où il est fort renflé et brièvement épineux en dessous, sa ponctuation, comme celle des articles suivants, très espacée; système porifère réticulé, son réticulum couvrant entièrement les deux derniers articles chez le mâle, les trois derniers chez la femelle ; tête éparsément poilue, couverte de gros points formant un réseau sur le vertex et faisant place à des granulations sur l'occiput et derrière les yeux ; ceux-ci écartés ; une vallée profonde entre les tubercules antennifères ; prothorax presque identique dans les deux sexes, trapézoïdal avec les côtés presque droits et convergeant en avant, surtout chez la femelle ; épisternums prothoraciques non rétrécis, surtout en avant ; rebord latéral épineux, l'angle postérieur offrant une épine triangulaire ne différant pas ou guère des autres ; bord postérieur, près de l'angle latéral, également épineux, cintré en arrière au milieu et portant sur la ligne médiane, chez la femelle, un petit tubercule dressé; pronotum fortement rugueux, surtout sur les côtés qui offrent quelques poils, les rugosités passant peu à peu sur le disque à d'énormes points serrés, un dessin plus lisse se distinguant plus ou moins nettement au milieu ; prosternum glabre, couvert de fortes rugosités plus ou moins granuleuses, offrant une faible intumescence à la base de la saillie qui est un peu spatulée au bout ; élytres simplement anguleuses à l'angle sutural, les quatre côtes bien visibles, la sculpture rugueuse, avec une tendance à la transformation des vermiculations en granulations, la base offrant des granulations plus fortes ; épisternums métathoraciques très larges, pubescents et couverts d'une ponctuation serrée comme les côtés du métasternum, ceux-ci montrant une ponctuation plus forte ; abdomen de la femelle assez fortement et assez densément ponctué, celui du mâle offrant la même ponctuation, mais ayant en outre une longue pubescence rousse serrée qui est condensée en bande transversale au milieu des arceaux, les poils formant ainsi des brosses dirigées en arrière, sans que ces brosses cependant soient implantées dans des dépressions ; fémurs n'offrant que quelques points épars, épineux en dessous dans les deux sexes ; tibias à ponctuation peu serrée ; tibias postérieurs non épineux, montrant, tout le long du côté interne, une pubescence rousse serrée développée chez le mâle en une forte brosse à poils longs et courbés ; tibias intermédiaires épineux au côté interne ; tibias antérieurs épineux en dessous et au côté interne; pattes antérieures du mâle un peu plus longues que celles de la femelle, et, comme les autres, bien plus robustes avec les fémurs rugueux ; tarses à premier article un peu allongé, mais plus court que les deux suivants réunis, le dernier plus court que les autres pris ensemble.

Second rameau.

Pronotum plus ou moins dégarni de ponctuation sur le disque, la ponctuation sexuelle du mâle très effacée ; épisternums métathoraciques larges ; tarses allongés ; pattes antérieures allongées chez le mâle.

Ces *Macrotoma* forment deux catégories.

Première catégorie. — Dessus des fémurs inerme; saillie prosternale renflée en bosse en avant; élytres bombées près de l'écusson, de manière à dépasser notablement le niveau de ce dernier; prothorax rétréci en avant; troisième article des antennes renflé, et déprimé tant en dessus qu'en dessous, dans les deux sexes, mais bien davantage chez le mâle; tibias antérieurs du mâle médiocrement allongés et peu flexueux; tarses assez larges; côtés du métasternum densément poilus et couverts de points serrés chez la femelle, presque glabres et couverts de points épars mêlés de points très fins, assez serrés, chez le mâle; ponctuation des arceaux ventraux de l'abdomen éparse chez la femelle, plus serrée et mêlée de points très fins lui donnant un aspect moins luisant chez le mâle.

Outre une espèce de l'Afrique australe et tropicale, cette catégorie renferme une espèce inférieure de Madagascar et une autre espèce malgache, supérieure à l'espèce africaine.

27. — **Macrotoma palmata** Fabricius.

Prionus palmatus Fab., Ent. Syst., I, 2, 1792, p. 249 (♀).
Prionus senegalensis Oliv., Ent., IV, 1795, 66, p. 22, t. 7, fig. 25 *a* (♂), *b* (♀).
Prionus spinipes Illig., Mag., IV, 1805, p. 106 (♀).
Macrotoma palmata Serv., Ann. Soc. Ent. Fr, 1832, p. 138. — Casteln., Hist. nat., II, 1840, p. 400. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 184.
Macrotoma humeralis White, Cat. Brit. Mus., VII, Longic., 1, 1853, p. 37.
Macrotoma coelaspis White, Cat. Brit. Mus., VII, Longic., 1, 1853, p. 38. — Fåhrs., Oefvers. Vet. Akad. Förh., 1872, nr. 1, p. 46.
Macrotoma palmata var. *rugulosa* Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 49.
Macrotoma palmata var. *brevipes* Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 49.
Macrotoma Böhmi Reitter, Wien. Ent. Zeit., XXII, 1903, p. 46. — Pic, Bull. Soc. Ent. Fr., 1903, p. 127.

Hab. : Toute l'Afrique australe et tropicale, descendant le Nil jusqu'en Égypte et remontant le Niger jusqu'à Tombouctou. — Très commun.

Long de 25 à 60 millimètres, d'un brun marron clair ou foncé; antennes atteignant le dernier tiers des élytres chez la femelle, presque l'extrémité du corps chez le mâle; troisième article égal aux quatrième et cinquième réunis chez la femelle, égal à la longueur des quatrième, cinquième et de la moitié au moins du sixième chez le mâle où il est en général franchement épineux en dessous, de même que quelques-uns des suivants; tête plus ou moins rugueuse; pronotum rugueux sur les côtés, n'offrant que quelques points épars sur le disque, ces points pouvant même disparaître entièrement chez le mâle, qui n'offre plus alors qu'une ponctuation sexuelle très fine; sculpture des élytres variable, vermiculée, donnant à l'élytre un aspect mat (var. *coelaspis* White, *rugulosa* Kolbe), ou bien consistant en points rugueux donnant à l'élytre un aspect luisant (var. *palmata* Fab.); tibias

médiocrement épineux en dehors, les postérieurs ne l'étant en général pas du tout; dessus des tibias antérieurs rugueux chez le mâle; premier article des tarses un peu plus long que les deux suivants réunis.

La variété *brevipes* Kolbe est une aberration chez laquelle les tibias et les tarses de toutes les pattes sont plus courts que dans les exemplaires normaux; les antennes peuvent aussi être accidentellement raccourcies.

Seconde catégorie. — Dessus des fémurs fortement épineux dans les deux sexes; saillie prosternale non renflée en bosse en avant; élytres non bombées près de l'écusson qui est à peu près à leur niveau; prothorax moins rétréci en avant chez le mâle; troisième article des antennes peu ou point renflé, peu ou ou point déprimé; tibias antérieurs du mâle plus allongés, plus flexueux, plus grêles que dans la catégorie précédente; tarses étroits; tibias très épineux dans les deux sexes, offrant toujours des épines extérieurement; métasternum à peu près également couvert de poils et de points dans les deux sexes; abdomen sans ponctuation double chez le mâle.

28. — **Macrotoma natala** Thomson (Tab. II, fig. 8, ♂).

Macrotoma natala Thoms., Essai Classif. Céramb., 1860, p. 314. — Fåhrs., Oefvers. Vet. Akad. Förh., 1872, nr. 1, p. 46. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 187.

Hab. : Natal (Musée de Bruxelles), Transvaal (Musée de Leyde), Afrique orientale allemande (Musée de Berlin); Congo oriental: Moliro (Musée de Bruxelles), Mpueto et Kabambaré (Musée de Tervueren); Kilima-Njaro (Musée de Tring); Haut-Niger et Haut-Dahomey, Yandi (Muséum de Paris).

Long de 37 à 70 millimètres, d'un brun marron variable; antennes atteignant le dernier tiers des élytres chez la femelle, presque l'extrémité du corps chez le mâle; troisième article un peu renflé, très peu plus court que les quatrième et cinquième réunis chez la femelle, égal à la longueur des quatrième et cinquième réunis chez le mâle, épineux en dessous dans les deux sexes, les articles suivants ornés en dessous de quelques épines chez le mâle; pronotum fortement rugueux sur les côtés, le disque offrant quelques gros points épars dans les deux sexes et une fine ponctuation sexuelle peu serrée chez le mâle; élytres rugueuses, à vermiculation forte; tarses à premier article égal aux deux suivants réunis.

29. — **Macrotoma serripes** Fabricius (Tab. II, fig. 9, ♂).

Prionus serripes Fab., Spec. Ins., 1781, I, p. 205. — Oliv., Ent., IV, 1795, 66, p. 19, t. 10, fig. 36 (♂).
Macrotoma serripes Serv., Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 138. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 187.

Macrotoma prionopus White, Cat. Brit. Mus., VII, Longic., 1, 1853, p. 36.
Macrotoma valida Thoms., Rev. et Mag. Zool., 1877, p. 271.
Macrotoma castaneipennis Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 53.

Hab. : Guinée, de la Sierra-Leone au Camerun ; Congo français ; tout le bassin du Congo et de ses affluents. — Assez commun.

Long de 50 à 80 millimètres, d'un brun marron clair ou foncé ; différant du *M. natala* par les antennes plus longues, dépassant le tiers postérieur des élytres chez la femelle et leur extrémité chez le mâle, par le troisième article encore moins renflé et moins déprimé, égal aux quatrième et cinquième réunis chez la femelle et plus long que les deux suivants réunis chez le mâle, cet article et les suivants plus épineux chez le mâle, par les points épars du pronotum plus fins et les rugosités latérales plus faibles, par la vermiculation des élytres bien plus faible et pouvant n'être représentée que par des points serrés, par les pattes plus épineuses, les tibias antérieurs du mâle plus allongés et plus flexueux, par les tarses à premier article plus long que les deux suivants réunis, par le *facies* plus svelte.

30. — **Macrotoma Hayesi** Hope.

Prionus Hayesii Hope, Trans. Zool. Soc., I, 1835, p. 104, t. 16, fig. 1 (♂).
Macrotoma serripes Klug, Erman Reis., 1835, p. 43, t. 16, fig. 2 (♂). — Lacord., Gen. Col., VIII, 1869, p. 98, not. 2. — Kolbe, Stett. Ent. Zeit., 1894, p. 44.
Macrotoma Hayesi Waterh., Ann. Nat. Hist., ser. 5, XIV, 1884, p. 376. — Lameere, Mém. Soc. Ent. Belg., XI, 1903, p. 188.

Hab. : Ile du Prince, dans le golfe de Guinée (British Museum, Musées de Berlin et de Leyde, Muséum de Paris).

Long de 80 à 120 millimètres, d'un brun marron obscur; antennes presque aussi longues que le corps chez la femelle, le dépassant de beaucoup chez le mâle; troisième article à peine distinctement renflé, mais étiré en longueur et aussi long que les trois suivants réunis chez le mâle, égal aux quatrième et cinquième réunis chez la femelle, fortement épineux en dessous, de même que les quatrième à huitième ou neuvième, dans les deux sexes; pronotum presque entièrement rugueux, offrant une gibbosité latérale assez prononcée, sans ponctuation sexuelle chez le mâle; élytres couvertes d'une vermiculation rugueuse; pattes antérieures du mâle extraordinairement allongées, par suite de l'allongement, non seulement du tibia, mais encore du fémur, les éperons et les crochets terminaux du tibia étant très forts; tarses à premier article beaucoup plus long que les deux suivants réunis.

Tableau pour la détermination des Macrotoma.

I. Pronotum n'ayant pas deux fossettes antérieures et une fossette postérieure, offrant deux dépressions postérieures et une dépression antérieure peu distinctes, entièrement ponctué ou rugueux et semblable dans les deux sexes; point de pilosité particulière sur l'abdomen du mâle; pattes antérieures du mâle non disproportionnées; tarses non allongés, les antérieurs dilatés chez le mâle; antennes du mâle à troisième article non prismatique.

A. Élytres mates et granuleuses, offrant chacune sept côtes très saillantes; pronotum glabre, couvert d'une ponctuation serrée et un peu réticulée; pattes inermes; troisième article des antennes du mâle cylindrique. — Afrique orientale allemande, Mozambique . . . . *M. mossambica.*

AA. Élytres offrant quatre côtes peu saillantes; pronotum pubescent et rugueux.

α. Prothorax ni étranglé en avant, ni renflé sur les côtés en arrière; pattes inermes; élytres granuleuses; troisième article des antennes du mâle fusiforme. — Afrique orientale allemande . . . . . *M. Gerstäckeri.*

αα. Prothorax étranglé en avant, renflé sur les côtés en arrière; pattes épineuses; élytres rugueuses; troisième article des antennes du mâle conique. — De Zanzibar à la Cafrerie . . . . *M. micros.*

II. Pronotum offrant au moins la trace de deux fossettes antérieures et d'une fossette postérieure, couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle, sinon mâle à abdomen orné d'une pilosité particulière ou à pattes antérieures allongées.

B. Pronotum entièrement ponctué et ordinairement couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle, sinon mâle à abdomen orné d'une pilosité particulière.

a. Tarses non élargis, sauf ordinairement les tarses antérieurs du mâle.

b. Côtés du métasternum couverts de ponctuation sexuelle, comme le prothorax, chez le mâle.

c. Épisternums métathoraciques non rétrécis ni courbés en arc au côté interne chez le mâle; élytres sans côtes prononcées.

d. Corps non soyeux.

e. Épisternums métathoraciques et abdomen du mâle dépourvus de ponctuation sexuelle, les épisternums métathoraciques non élargis.

f. Antennes et pattes presque semblables, grêles et courtes dans les deux sexes; élytres non granuleuses; fossettes du pronotum profondes.

g. Yeux non rapprochés en dessus; élytres à ponctuation serrée, glabres. — Afrique orientale . . . . *M. Dohertyi.*

gg. Yeux un peu rapprochés en dessus; élytres très rugueuses, ornées de poils dressés et frangées. — Lac Nyassa . . . . . *M. Gœtzei.*

ff. Antennes renflées et allongées chez le mâle; élytres granuleuses; fossettes du pronotum peu profondes. — Usambara et Baluba . . *M. sylvia.*

ee. Épisternums métathoraciques du mâle couverts de ponctuation sexuelle; antennes renflées et allongées chez le mâle; fossettes du pronotum non profondes chez la femelle; élytres très rugueuses.

h. Épisternums métathoraciques très élargis; abdomen du mâle sans ponctuation sexuelle; fossettes du pronotum du mâle profondes. — Somali . . . . *M. Gestroi.*

hh. Épisternums métathoraciques non élargis ; abdomen du mâle couvert de ponctuation sexuelle ; fossettes du pronotum du mâle superficielles. — Pays des Gallas . *M. Erlangeri.*

dd. Corps soyeux ; épisternums métathoraciques élargis ; fossettes du pronotum profondes ; élytres granuleuses. — Congo français. . *M. holosericea.*

cc. Épisternums métathoraciques rétrécis et courbés en arc au côté interne chez le mâle ; élytres ornées souvent de côtes prononcées.

i. Rétrécissement des épisternums métathoraciques médiocre.

k. Élytres à côtes peu saillantes.

l. Élytres rugueuses.

m. Pattes et antennes non renflées chez le mâle.

n. Tête granuleuse en arrière ; antennes plus courtes ; ponctuation sexuelle plus grossière. — Massaï . *M. Schillingsi.*

nn. Tête ponctuée en arrière ; antennes plus longues ; ponctuation sexuelle plus fine. — Pays des Niam-Niam . . . . *M. Bohndorffi.*

mm. Pattes et antennes renflées chez le mâle.

o. Yeux largement séparés en dessus ; une simple dépression entre les tubercules antennifères ; antennes plus courtes ; côtés du prothorax moins déclives. — Ubangi, Congo français, Guinée . . . . *M. Jordani.*

oo. Yeux rapprochés en dessus ; un profond sillon entre les tubercules antennifères ; antennes plus longues ; côtés du prothorax peu déclives. — Sénégal . . . . *M. gregaria.*

ll. Élytres granuleuses ; pattes et antennes non renflées chez le mâle. — Gabon . . . . *M. Lesnei.*

kk. Élytres granuleuses, à côtes très saillantes.

p. Élytres de teinte noirâtre, offrant neuf côtes sur chacune d'elles. — Congo français . . . . *M. Quedenfeldti.*

pp. Élytres d'un vert métallique, offrant quatre côtes sur chacune d'elles. — Camerun, Congo . . . . *M. viridescens.*

ii. Rétrécissement des épisternums métathoraciques considérable.

q. Élytres très rugueuses, sans côtes prononcées. — Afrique orientale allemande . . . . *M. foveolata.*

qq. Élytres granuleuses, offrant des côtes prononcées.

r. Élytres offrant neuf côtes sur chacune d'elles. — Gabon, Angola . . . . *M. novemcostata.*

rr. Élytres offrant quatre côtes sur chacune d'elles. — Gabon *M. octocostata.*

bb. Côtés du métasternum sans ponctuation sexuelle chez le mâle ; épisternums métathoraciques élargis ; élytres granuleuses.

s. Prothorax couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle ; poils de l'abdomen du mâle seulement un peu plus longs que chez la femelle ; antennes et tarses moins allongés.

t. Élytres brunes ; antennes et tarses plus courts, les lobes du troisième article des tarses non rétrécis. — Camerun, Bas-Congo . . . *M. ergatoides.*

tt. Élytres jaunes, à tache humérale noire ; antennes et tarses plus allongés, les lobes du troisième article des tarses rétrécis. — Guinée, Gabon, Congo . . . . *M. infans.*

ss. Prothorax dépourvu de ponctuation sexuelle chez le mâle ; extrémité de l'abdomen du mâle portant une forte brosse de poils roux ; antennes et tarses très allongés, les lobes du troisième article des tarses retrécis. — Guinée, Camerun, Gabon . . . . *M. gracilipes.*

aa. Tarses élargis à toutes les pattes dans les deux sexes.

u. Tubercules antennifères rapprochés ; une forte dépression entre les yeux ; côté interne des tibias postérieurs non spécialement pubescent ; tête et pronotum (celui-ci au moins chez la femelle) à pubescence plus ou moins fournie.

v. Épisternums métathoraciques non élargis ; épisternums prothoraciques très réduits.

w. Élytres rugueuses; yeux écartés en dessus; tarses à premier article très court; tibias intermédiaires et postérieurs non épineux; antennes plus courtes; mâle ayant l'écusson, les côtés du métasternum et le prothorax couverts de ponctuation sexuelle. — Guinée, Congo . . . . *M. Wilwerthi.*

ww. Élytres granuleuses; yeux rapprochés en dessus; tarses à premier article un peu allongé; tous les tibias épineux; antennes plus longues; mâle inconnu. — Afrique occidentale . . . . *M. Whitei.*

vv. Épisternums métathoraciques très élargis; épisternums prothoraciques peu réduits; élytres à rugosités peu serrées; yeux très rapprochés en dessus ; tibias épineux; antennes et pattes longues et grêles; mâle ayant le prothorax semblable à celui de la femelle et les trois arceaux ventraux intermédiaires de l'abdomen offrant une forte brosse tranversale logée dans une dépression. — Ile San-Thomé . . . . *M. edulis.*

uu. Tubercules antennifères écartés; pas de forte dépression entre les yeux; côté interne des tibias postérieurs très pubescent, la pubescence développée en une forte brosse chez le mâle; tête et pronotum à pubescence rare ; épisternums métathoraciques très élargis; élytres rugueuses, un peu granuleuses; yeux écartés en dessus; tarses à premier article un peu allongé; tibias inermes; antennes courtes; mâle ayant le prothorax semblable à celui de la femelle, et tous les arceaux ventraux de l'abdomen offrant une forte brosse de poils non logée dans une dépression. — Congo . . . . *M. Colmanti.*

BB. Disque du pronotum ordinairement dépourvu de ponctuation, la ponctuation sexuelle du mâle effacée ou absente ; mâle à abdomen sans pilosité particulière, à pattes antérieures allongées.

x. Dessus des fémurs inerme ; antennes ne dépassant pas l'extrémité des élytres chez le mâle, leur tiers postérieur chez la femelle ; premier article des tarses pas plus long que les deux suivants réunis. — Afrique tropicale et australe. . . . . *M. palmata.*

xx. Dessus des fémurs fortement épineux.

y. Antennes n'atteignant pas l'extrémité du corps chez la femelle et ne la dépassant au plus que faiblement chez le mâle, leur troisième article dans ce dernier sexe renflé et au plus aussi long que les deux suivants réunis ; pattes antérieures non extraordinairement allongées chez le mâle.

z. Vermiculation des élytres forte ; antennes plus courtes, à troisième article plus renflé ; tarses à premier article aussi long que les deux suivants réunis. — Afrique orientale, Katanga *M. natala.*

zz. Vermiculation des élytres fine ; antennes plus longues, à troisième article moins renflé; tarses à premier article plus long que les deux suivants réunis. — Afrique occidentale, Congo . . . . *M. serripes.*

yy. Antennes atteignant l'extrémité du corps chez la femelle et la dépassant de beaucoup chez le mâle, leur troisième article dans ce dernier sexe non renflé et aussi long que les trois suivants réunis ; pattes antérieures du mâle extraordinairement allongées. — Ile du Prince . . . . *M. Hayesi.*

Répartition géographique des Macrotoma.

Les trois espèces de *Macrotoma* de la première branche sont de l'Afrique orientale, et elles se rattachent manifestement à des formes de Madagascar; deux d'entre elles, les *M. Gerstäckeri* et *micros*, sont moins perfectionnées que les espèces malgaches des catégories auxquelles elles appartiennent.

Pour la seconde branche, il ressort à la dernière évidence, de l'étude de l'ensemble de leurs caractères, que les espèces de l'Afrique occidentale et du Congo sont, sans aucune exception, supérieures aux espèces de l'Afrique orientale. Les formes qui sont allées le plus loin dans l'évolution sont propres aux îles du golfe de Guinée, *M. edulis* à San-Thomé, *M. Hayesi* à l'île du Prince.

Le point de départ des *Macrotoma* de l'Afrique tropicale a donc été, sinon l'Afrique orientale, tout au moins une terre qui rattachait l'Afrique orientale à Madagascar et à l'Inde, la répartition géographique de l'ensemble du genre *Macrotoma* ne pouvant nous amener à une autre conclusion.

Les *Macrotoma* ont par conséquent eu un centre de mutation voisin de l'Afrique orientale; ils se sont épanouis dans cette région de l'Afrique, et de là ils se sont avancés, évidemment par le pays des Niam-Niam, jusqu'à l'Afrique occidentale, où ils ont donné lieu à une nouvelle floraison d'espèces.

En ce qui concerne le bassin du Congo, il est à remarquer, qu'à part le *M. Colmanti*, connu seulement par un couple de Bomu-Uele, et dont la répartition géographique est vraisemblablement plus étendue, nous ne connaissons aucune espèce de *Macrotoma* qui lui soit propre : le Congo a été peuplé par des espèces originaires des régions voisines. En effet, à l'Ouest et au Nord du Congo nous trouvons des espèces de la Guinée et du Congo français, les *M. Jordani*, *Quedenfeldti*, *viridescens*, *ergatoides*, *infans*, *Wilwerthi* et *serripes*; dans la province orientale au contraire, ont pénétré les *M. sylvia* et *natala* de l'Afrique orientale allemande; quant à *M. palmata*, c'est un type à affinités malgaches qui s'est répandu dans l'Afrique entière.

VIII. — CALLIPOGONINI.

Ces *Prioninæ* diffèrent des *Stenodontini* et des *Macrotomini* par les yeux fortement échancrés, par la languette qui est restée grande et qui est plus ou moins bilobée, le troisième article des antennes étant allongé, même chez les formes les plus inférieures qui ont conservé le dimorphisme sexuel mandibulaire primitif. Le rebord latéral du prothorax est crenelé, comme chez les *Stenodontini* et les *Macrotomini*, mais il arrive fréquemment qu'un certain nombre de ses denticules se développent en épines au détriment des autres qui disparaissent, le prothorax devenant de cette façon pauciépineux et non crénelé, comme chez les *Prionini* : on ne peut cependant confondre les *Callipogonini* avec ces derniers, car les épines des *Callipogonini* ne sont point larges et triangulaires, mais bien fines et plus ou moins grêles; de plus, elles ne sont jamais au nombre de trois; on en compte deux, quatre ou cinq.

Ce groupe de *Prioninæ* contient un certain nombre de genres dont les uns sont tellement tranchés que leurs relations phylogénétiques ont été complètement méconnues jusqu'ici ; d'autres sont, au contraire, trop voisins pour être conservés comme distincts dans la classification.

Les *Callipogonini* offrent à peu près exactement la même répartition géographique que les *Macrotomini*, c'est-à-dire qu'il y en a dans toutes les parties du monde ; ils ne sont cependant représentés dans l'Afrique tropicale que par deux genres très différents l'un de l'autre, par le genre *Jamwonus* Harold, qui est très primitif et qui est propre à cette région du globe, et par le genre *Hoploderes* Serv., qui n'a point de parenté directe avec *Jamwonus*, qui est perfectionné et qui habite aussi l'île de Madagascar.

Tableau pour la détermination des genres.

Dimorphisme sexuel des mandibules très prononcé; prothorax offrant deux épines de chaque côté. . . . . *Jamwonus.*
Dimorphisme sexuel des mandibules nul; prothorax offrant cinq épines de chaque côté . . . . *Hoploderes.*

1. — Genre JAMWONUS Harold.

JAMWONUS Harold, Coleopt. Hefte, XVI, 1879, p. 158.

Corps allongé, un peu déprimé ; tête large, surtout chez le mâle ; yeux très distants, très transversaux, étroits ; antennes grêles dans les deux sexes, dépassant peu le milieu des élytres chez le mâle, ne l'atteignant pas chez la femelle ; premier article très court, plus ou moins globuleux; troisième article pas beaucoup moins long que les deux suivants réunis ; tous les articles, à partir du troisième, offrant au côté interne une carène qui est surtout prononcée sur les derniers et qui est flanquée de part et d'autre par un système porifère finement ponctué commençant au sommet du troisième par une double fossette terminale ; tubercules antennifères mousses, déprimés ; épistome très large, court, formant un bourrelet vertical en avant ; labre concave, triangulaire, velu; mandibules courtes et triangulaires avec deux dents internes chez la femelle, celles du mâle très velues au côté interne, un peu courbées vers le haut et offrant, avant l'extrémité, une forte dent supérieure dirigée obliquement vers le côté interne, cette dent ressemblant beaucoup à l'extrémité même de la mandibule qui forme une seconde dent dirigée légèrement vers le bas ; mandibules du mâle *major* notablement plus longues que la tête et étroites, irrégulièrement dentées au côté interne sur leur dernier tiers, celles du mâle *minor* de la longueur de la tête, plus trapues, dentées intérieurement presque jusqu'à la base ; sous-menton du mâle pouvant offrir une dépression profonde fortement velue, à bords latéraux relevés, surtout en avant, en une carène mousse dirigée du côté interne, ce caractère exuel secondaire pouvant n'être représenté que par l'existence sur le sous-menton de deux tubercules mousses antérieurs ; sous-menton de la femelle glabre, sans dépression, offrant parfois chez les grands individus deux tubercules mousses antérieurs ; menton

velu ; languette assez étroite, à palpes assez rapprochés, ceux-ci allongés ; processus jugulaires saillants, mousses; prothorax étroit, guère plus large que la tête et bien plus étroit que les élytres à leur base, les côtés presque droits, le rebord latéral faiblement crénelé ou non, et offrant deux épines courtes et grêles, dirigées un peu en arrière, l'une au milieu, l'autre près de la base qui est cintrée en arrière au milieu ; élytres allongées, dentées à l'angle sutural, offrant trois côtes un peu saillantes, surtout chez la femelle ; épisternums métathoraciques larges, à bords parallèles, tronqués sur toute leur largeur en arrière ; abdomen montrant cinq arceaux ventraux dans les deux sexes ; pattes inermes et semblables dans les deux sexes, les tarses larges et courts, parfaitement spongieux en dessous, le dernier article plus court que les autres réunis.

Ce genre remarquable offre dans la structure du sous-menton une curieuse particularité sexuelle secondaire qu'offre aussi le *Stenodontes lobigenis* Bates du Mexique, et qui est sujette à varier, de même que le développement des mandibules du mâle.

1. — **Jamwonus subcostatus** Harold (Tab. III, fig. 7, ♂).

Jamwonus subcostatus Harold, Col. Hefte, XVI, 1879, p. 159.
Jamwonus sticheli Kolbe, Berl. Ent. Zeit., XLX, 1900, p. 297, t. IV, fig. 1.

Hab. : Afrique orientale allemande, Mhonda et Kilossa (Musée de Berlin), Nguelo, dans l'Usambara (Musée de Bruxelles), Congo, Mukenge (Musée de Berlin), Bena-Bendi, sur le Sankuru (Musée de Bruxelles) ; Intérieur de l'Angola (Musée de Berlin) ; Congo français, environs de Brazzaville (Muséum de Paris).

Long de 36 à 63 millimètres, d'un noir de poix, glabre, sauf sur le métasternum et les épisternums métathoraciques qui sont pubescents et assez densément ponctués ; pilosité sexuelle du mâle d'un brun rouge ; ponctuation de la tête et des antennes très éparses, celle du prothorax presque nulle ; élytres offrant une ponctuation excessivement fine et très serrée qui est parfois peu apparente ; abdomen et pattes éparsément ponctués.

Le mâle type de von Harold, de l'intérieur de l'Angola, est de taille médiocre ; la longueur et la forme de ses mandibules permettent de le considérer comme un mâle *minor* : il a le sous-menton fortement creusé et très velu ; le mâle type de M. Kolbe, de l'Afrique orientale, est au contraire de grande taille; la longueur et la forme de ses mandibules en font un mâle *major* : il a le sous-menton glabre et pourvu seulement de deux tubercules mousses antérieurs ; un mâle du Muséum de Paris, provenant du Congo français, est intermédiaire entre la forme *subcostatus* et la forme *Sticheli*, tant au point de vue des mandibules qu'à celui du sous-menton : ce dernier est glabre, mais il est creusé ; M. Kolbe a vu de petits exemplaires mâles de l'Afrique orientale qui avaient le sous-menton glabre et uni, avec des mandibules très courtes. Entre tous ces mâles, c'est la seule différence réelle qui existe : elle ne porte donc que sur des caractères sexuels secondaires. Quant aux femelles, il y en a de deux sortes, mais ne différant entre elles que par une seule particularité :

la femelle type du *J. subcostatus* Harold a le sous-menton sans trace de tubercules; il y a au contraire deux tubercules sur le sous-menton de la femelle type du *J. Sticheli* Kolbe : en toute logique, c'est la femelle qui offre le développement maximum des tubercules du sous-menton qui devrait être rapportée au *J. subcostatus* Harold et la forme qui n'a pas de tubercules au *J. Sticheli* Kolbe, s'il s'agissait de deux espèces distinctes, mais il ne me semble pas douteux qu'il n'en est nullement ainsi.

Le mâle du *J. subcostatus* peut varier d'après trois caractères, la taille d'abord, deux caractères sexuels secondaires ensuite; ces derniers peuvent être plus ou moins développés; il semble qu'ils se compensent et qu'ils sont aussi en relation avec la taille. Le mâle *minor* (*subcostatus*) a de courtes mandibules et un sous-menton creux et velu; le mâle *major* (*Sticheli*) a au contraire de longues mandibules et un sous-menton plan et glabre; entre les deux se trouve un mâle *medius* qui a de médiocres mandibules et un sous-menton creusé mais glabre; il y a aussi un mâle *minimus* à courtes mandibules et à sous-menton plan et glabre; un mâle *maximus* réunissant à des mandibules très grandes un sous-menton creux et velu n'existe probablement pas.

Les petites femelles offrent un sous-menton tout à fait simple, mais chez les femelles de taille plus grande il y a une trace du caractère sexuel secondaire du mâle.

Ces variations des caractères sexuels secondaires sont à rapprocher de celles que nous offre l'*Acanthophorus confinis* Casteln.

Répartition géographique des Jamwonus.

Jamwonus subcostatus est évidemment une forme de l'Afrique orientale qui est arrivée dans l'Afrique occidentale en suivant un chemin très différent de celui de la plupart des autres *Prioninæ*, chemin qui ne peut être comparé, jusqu'à un certain point, qu'à celui parcouru par l'*Acanthophorus maculatus frontalis* : au lieu de passer par le Nord, il a longé la limite méridionale du Congo, et il a pénétré dans le bassin du Kasai et de ses affluents pour arriver jusqu'au Congo français.

2. — Genre HOPLODERES Serville.

HOPLIDERES Serville, Ann. Soc. Ent. Fr., 1832, p. 147. — Lacordaire, Genera Coléop., VIII, 1869, p. 67.

Corps assez large, un peu déprimé; tête petite dans les deux sexes; antennes dépassant l'extrémité du corps chez le mâle, le milieu des élytres chez la femelle; premier article un peu allongé, ne dépassant pas le niveau du bord postérieur de l'œil; troisième article notablement plus long que le quatrième; système porifère non réticulé ni strié; tubercules antennifères dressés; épistome vertical en avant, concave en arrière; labre tronqué en avant; mandibules courtes et triangulaires dans les deux sexes, non velues, offrant une dent interne; languette assez large, à palpes assez écartés, ceux-ci courts; processus jugulaires saillants; prothorax fortement transversal, convexe sur le disque, un peu étalé sur les côtés, qui portent chacun cinq épines, brusquement

rétréci en arrière, couvert, comme le prosternum, de ponctuation sexuelle chez le mâle; élytres assez courtes, dentées à l'angle sutural, sans côtes, couvertes de ponctuation sexuelle chez le mâle; épisternums métathoraciques peu élargis, à bords parallèles, un peu rétrécis en arrière; abdomen montrant cinq arceaux ventraux dans les deux sexes; pattes inermes, les antérieures plus ou moins allongées et plus ou moins scabres chez le mâle; tarses larges, le dernier article pas notablement plus court que les autres réunis, les tarses antérieurs plus ou moins dilatés chez le mâle.

Les *Hoploderes* sont surtout intéressants par la présence d'une ponctuation sexuelle sur les élytres du mâle, ce qui ne se voit chez aucun autre Longicorne; ils offrent de l'affinité pour les *Navosoma* de l'Amérique du Sud et ils sont, à part une espèce de l'Afrique tropicale et australe inférieure aux autres, propres à Madagascar. L'espèce du continent africain a donné lieu à la création d'un genre, *Pixodarus* Fairm., dont la conservation serait non seulement inutile, mais nuisible, car elle nous ferait perdre la notion d'unité qui se dégage de l'étude de ces *Callipogonini*; le nom spécifique suffit pour exprimer les différences, le nom générique est fait pour indiquer une parenté; créer un genre nouveau parce qu'une espèce diffère même assez notablement de ses congénères est contraire aux principes de la systématique. Je maintiendrai cependant le genre *Pixodarus* à titre de sous-genre, simplement parce qu'il existe, car il n'aurait jamais dû être constitué.

1. — Sous-genre PIXODARUS Fairmaire.

Pixodarus Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Fr., 1887, p. 325. — Gahan, Ann. Nat. Hist., ser. 7, I, 1898, p. 368.

Antennes dépourvues d'épines, grêles; yeux très distants, transversaux, étroits.

Le sous-genre *Pixodarus* est primitif par rapport aux véritables *Hoploderes*, lesquels sont tous de Madagascar et offrent des antennes épineuses, au moins chez le mâle, et les yeux plus rapprochés.

1. — **Hoploderes nyassæ** Bates (Tab. III, fig. 8, ♂).

Hoplideres nyassæ Bates, Ent. Month. Mag., XIV, 1878, p. 272.
Pixodarus nyassæ Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1887, p. 325. — Distant, Ann. Nat. Hist., ser. 7, I, 1898, p. 378.
Pixodarus pretorius Distant, Ann. Nat. Hist., ser. 7, I, 1898, p. 368.

Hab. : Afrique orientale allemande, Dar-es-Salaam, Usagara, Lac Nyassa (Musée de Berlin); Congo : Katanga, au bord du Tanganika (Musée de Tring); Delagoa-Bay et Prétoria (d'après Distant).

Je n'ai pas vu le type unique du *Pixodarus pretorius* Distant, mais il est évident, d'après la description, qu'il s'agit d'un individu légèrement aberrant de l'espèce de H.-W. Bates.

Long de 27 à 33 millimètres, d'un noir mat, parfois avec les élytres brunâtres; antennes grêles dans les deux sexes, à ponctuation éparse, les derniers articles carérés au côté interne, le système porifère n'étant bien distinct qu'à partir de l'extrémité du sixième article et envahissant peu à peu le côté interne des suivants, le dernier entièrement mat; tubercules antennifères et processus jugulaires mousses; sous-menton concave, glabre, granuleux; tête offrant en dessus une sculpture formée de points superficiels énormes et confluents, granuleuse derrière les yeux; pronotum offrant la même sculpture que la tête, mais plus serrée sur le disque, surtout chez le mâle, dont la ponctuation sexuelle est fine et superficielle, non réticulée; un fascicule de poils roux de chaque côté au bord antérieur du prothorax contre la tête; épines du rebord latéral variables de grandeur et de position, parfois accompagnées d'épines plus petites, la dernière réunie ou non à sa base à la précédente; prosternum un peu rugueux sur la saillie intercoxale, entièrement couvert de ponctuation sexuelle chez le mâle; élytres finement rugueuses, vermiculées près de l'écusson où elles deviennent un peu luisantes, celles du mâle entièrement couvertes de la même ponctuation sexuelle que le prothorax; métasternum finement et éparsément pubescent, un peu luisant et ponctué au milieu, les côtés et les épisternums métathoraciques très finement et éparsément granuleux; abdomen un peu luisant, couvert d'une ponctuation éparse d'où naît un poil court; pattes éparsément ponctuées, le côté interne des tibias pubescent; pattes antérieures du mâle très peu scabres, l'extrémité interne de leurs tibias offrant une brosse de cils roux.

Répartition géographique des Hoploderes.

L'unique *Hoploderes* de l'Afrique semble être resté dans la région orientale; sa présence dans le Katanga est très intéressante, car elle nous montre, avec quelques autres espèces, que le Congo a pu être envahi par la trouée des grands lacs.

IX. — PYRODINI.

Ce sont des Insectes qui ne diffèrent des *Callipogonini* que par leurs yeux finement granulés, c'est-à-dire présentant des facettes beaucoup plus petites et plus nombreuses que chez tous les autres *Prioninæ* africains; cette structure est en rapport avec des mœurs diurnes et avec une livrée en général bigarrée ou métallique, les Longicornes à yeux fortement granulés étant ordinairement sombres et de teinte uniforme, ce qui correspond à leurs habitudes le plus souvent nocturnes.

Les *Pyrodini* ont donc, comme les *Callipogonini*, les yeux fortement échancrés, le troisième article des antennes plus long que le quatrième, la languette grande et en général bilobée, les côtés du prothorax crénelés, les cavités cotyloïdes antérieures ouvertes en arrière; ils sont tous américains, à l'exeption d'un genre assez original propre à l'Afrique tropicale.

1. — Genre SOBARUS Harold.

SOBARUS Harold, Coleopt. Hefte, XVI, 1879, p. 164.

Corps un peu allongé, convexe; tête très peu plus forte chez le mâle que chez la femelle; yeux étroits, transversaux, un peu rapprochés en dessus, le front, vertical, offrant une dépression très profonde entre les tubercules antennifères qui sont saillants et très aigus; épistome plan, vertical; labre tronqué en avant; mandibules courtes et triangulaires, semblables dans les deux sexes; antennes épaisses, plus longues que le corps chez le mâle, dépassant un peu le milieu des élytres chez la femelle, le premier article renflé et un peu allongé, dépassant notablement le niveau du bord postérieur de l'œil, le troisième notablement plus long que le quatrième, surtout chez la femelle, tous les articles, à partir du troisième, couverts de granulations dans les deux sexes, le système porifère représenté, à partir du troisième article, par une fossette terminale interne qui devient double et occupe tout le côté interne sur les derniers; prothorax plus large que long, les côtés finement crénelés, offrant une courte épine triangulaire qui est située au milieu, rétrécis de là fortement jusqu'à un angle situé un peu avant la base qui est bien plus étroite que celle des élytres; en avant de l'épine latérale, les côtés, chez la femelle, dirigés en droite ligne jusqu'à l'angle antérieur qui est effacé, chez le mâle, presque parallèles, puis brusquement courbés en quart de cercle jusqu'à l'angle antérieur qui est également effacé; pronotum du mâle couvert, comme le prosternum, de ponctuation sexuelle, sauf sur trois espaces qui sont rugueux et un peu déprimés et qui se distinguent aussi vaguement chez la femelle, un petit espace médian basilaire et deux grands espaces latéraux s'étendant du bord postérieur à peu près jusqu'au milieu et jusqu'à l'épine latérale; écusson arrondi en arrière; élytres inermes à l'angle sutural, sans côtes; saillie prosternale presque verticale en avant, légèrement courbée en crochet qui s'avance sur le mésosternum en arrière; épisternums métathoraciques à bords parallèles, rétrécis en ligne courbe au côté interne en arrière; métasternum renflé, surplombant l'abdomen qui offre cinq arceaux ventraux, la saillie intercoxale triangulaire dans les deux sexes, mais n'atteignant pas le métasternum, les hanches postérieures étant presques contiguës; pattes inermes; tarses courts, complètement spongieux en dessous, le troisième article pas plus long que le deuxième, parfaitement bilobé, le dernier plus court que les précédents réunis.

1. — **Sobarus Poggei** Harold (Tab. III, fig. 9, ♀).

Sobarus Poggei Harold, Col. Hefte, XVI, 1879, p. 165, t. II, fig. 2 (♂). — Quedf., Berl. Ent. Zeit., XXVI, 1882, p. 323. — Auriv., Œfv. Vet. Akad. Förh., 1887, p. 307. — Bates, Proceed. Zool. Soc., 1890, p. 484.
Sobarus Vethi van Roon, Tijdschr. v. Entom., XLV, 1902, p. 243, fig. (♀).

Hab. : Congo, Lunda (Musée de Berlin), Luluabourg, Bena-Bendi, Basoko, Stanley-Falls (Musée de Bruxelles), Stanley-Pool, Léopoldville (Musée de Tring).

Long de 22 à 33 millimètres, d'un noir opaque, l'arrière de la tête, deux taches et une bordure antérieure sur le pronotum, souvent absentes, les élytres, à l'exception de deux bandes transversales et d'une tache antéapicale, variables une partie de l'abdomen, d'un rouge mat ; la tête, le dessus du corps et les pattes couverts d'une très fine pubescence grise ; premier article des antennes et tête offrant une rugosité granuleuse ; pronotum de la femelle un peu velouté, granuleux, comme le prosternum ; élytres finement et densément ponctuées ; métasternum et épisternums métathoraciques éparsément ponctués et un peu granuleux ; abdomen densément et finement ponctué ; fémurs assez densément ponctués ; tibias assez densément granuleux ; fémurs antérieurs plus âpres à l'extrémité chez le mâle.

Répartition géographique des Sobarus.

Le *Sobarus Poggei* n'a encore été rencontré qu'au Congo : c'est un phénomène singulier qui, d'après ce que nous enseignent les autres *Prioninæ* de l'Afrique tropicale, ne peut s'interpréter que de deux manières. Ou bien, l'on trouvera l'Insecte (ou une forme plus primitive) dans l'Afrique orientale, ou bien, s'il est démontré qu'il n'existe réellement qu'au Congo, l'on devra admettre que lui ou son ancêtre ont disparu de l'Afrique orientale.

CATALOGUE SYSTÉMATIQUE DES

PRIONINÆ

DE L'AFRIQUE TROPICALE.

(L'astérisque indique que l'auteur a vu le type.)

PARANDRINI.

Parandra Latreille.

* KOLBEI Lameere. — Niam-Niam.

GABONICA Thoms. — Afrique tropicale et australe, sauf le bassin du Congo.
    capicola Thoms.
    * *beninensis* Murray.
    aterrima Quedf.
    * *Conradti* Kolbe.
    * *comoriana* Fairm.

SPONDYLINI.

Cantharocnemis Serville.
Hoploscelis Serville.

CANTHAROCNEMIS Serville.

SPONDYLOIDES Serv. — De l'Afrique orientale au Sénégal, par le Soudan.
    lucanoides Serv.
    * *variolosus* Fairm.
    * *obockianus* Fairm.
* MODESTUS Fairm. — Afrique orientale.
* GAHANI Lameere. — Massaï.
* LATIBULA Fairm. — Somali.

CANTHAROPLATYS Westwood.

KRAATZI Thoms. — Abyssinie.
FELDERI Westw. — Nil blanc.
* FAIRMAIREI Lameere. — Afrique orientale et australe.
* PLICIPENNIS Fairm. — Tanganika, Camerun.

CANTHAROPRION Lameere.

LIVINGSTONEI Westw. — Zambèze.

CANTHAROCTENUS Westwood.

* FISCHERI Kolbe. — Afrique orientale.
    * *minor* Kolbe.
    * *gravidus* Kolbe.
* SOMALIUS Gahan. — Somali.
BURCHELLI Westw. — Damara.
* INSIGNIS Gerst. — Afrique orientale.

NOTHOPHYSINI.

Nothophysis Serville.
Colpoderus Serville.

CAFFRA Serv. — Afrique australe.
* LAEVIS Jordan. — Congo.
    substriata Fairm.
* LUCANOIDES Serv. — Afrique orientale.
    * *substriata* Harold.

* CLOETENSI Lameere. — Sankuru.
* STUHLMANNI Kolbe. — Congo.
JOHNSTONI Lameere. — Uganda.
    * *Stuhlmanni* Gahan.
* FORCIPATA Harold. — Angola.
    falcifera Quedf.

PRIONINI.

Acanthophorus Serville.

ACANTHOPHORUS Serville.

ARABICUS Thoms. — Yemen, Shoa, Sennaar.
* NYANSANUS Kolbe. — Victoria-Nyanza.
* BERINGEI Kolbe. — Afrique orientale.
* CAPENSIS White. — De l'Angola au Cap.
    * *Hahni* Dohrn.

TITHOES Thomson.
Ommatomenus Higgins.

CONFINIS Casteln. — Afrique tropicale et australe, sauf le bassin du Congo.
intermedius Thoms.
mandibularis Thoms.
crassipes Quedf.
* *falcatus* Kolbe.
* *gularis* Kolbe.
* *gnatho* Kolbe.
* *longicornis* Kolbe.

PALINI Hope. — Sierra-Leone.

MACULATUS Fab. — Afrique tropicale.

maculatus Fab. — Sénégal.
* centralis Lameere. — Togo, Niam-Niam.
* somalius Lameere. — Somali.
* sulcicornis Kolbe. — Afrique orientale.
* *Reichardi* Kolbe.
* frontalis Harold. — Du Tanganika au Benguela.
* orientalis Lameere. — Afrique orientale.

yolofus Dalm. — Guinée.
longipennis Hope.
* congolanus Lameere. — Haut-Congo.
* Haroldi Lameere. — Bas-Congo.
* *yolofus* Harold.

* MEGALOPS White. — Guinée, Haut-Congo.
sericatus Higgins.

DORYCERA White.

* DUVIVIERI Lameere. — Bas-Congo.
* DEMEUSEI Duviv. — Haut-Congo.
SPINICORNIS Fab. — Afrique tropicale.
buphthalmus Fab.

ANACOLINI.

Anoeme Gahan.

* NIGRITA Chevrol. — Afrique orientale, Guinée.
* GAHANI Jordan. — Camerun, Kuilu.

Plectogaster Waterhouse.

NEOCLOSTERUS Heller.

* CURVIPES Heller. — Camerun.
* SEVERINI Lameere. — Congo français.
* LEMAIREI Lameere. — Katanga.

PLECTOGASTER Waterhouse.
Cyrtocerus Kraatz.
Kraatziellus Berg.

PECTINICORNIS Bates. — Guinée, Congo français, Afrique orientale.
thoracica Waterh.
mirabilis Kraatz.

STENODONTINI.

Stenodontes Serville.

MALLODON Serville.

DOWNESI Hope. — Afrique tropicale et australe, Madagascar.
* *laevipennis* White.
* *costipennis* White.
proximus Thoms.

OPHELTES Thomson.
Nothopleurus Lacordaire.

ARABICUS Buquet. — Socotra, Yemen.

MACROTOMINI.

Eudianodes Pascoe.

* SWANZYI Pascoe. — Guinée, Congo.
* NONFRIEDI Lameere. — Afrique orientale.

Aulacopus Serville.

* RETICULATUS Serv. — Niam-Niam au Sénégal.
* NATALENSIS White. — Afrique australe et orientale, Congo.
* *impressicoltis* Kolbe.
* FOVEICEPS Harold. — Afrique occidentale.
* *thoracicalis* Jordan.

Macrotoma Serville.
Prinobius Mulsant.
Navosomopsis Thomson.
Sarothrogastra Karsh.
Metriotoma Kolbe.
Prionotoma Kolbe.

MOSSAMBICA Distant. — Afrique orientale, Natal.
GERSTÄCKERI Lameere. — Afrique orientale.
* *mitis* Lameere.
* MICROS White. — De Zanzibar à la Cafrerie.
* *fuliginosa* Fåhrs.
* *mitis* Gerst.

* DOHERTYI Lameere. — Afrique orientale anglaise.
* GOETZEI Lameere. — Lac Nyassa.
* SYLVIA Kolbe. — Afrique orientale, Baluba.
* GESTROI Lameere. — Somali.
* ERLANGERI Lameere. — Pays des Gallas.
* HOLOSERICEA Lameere. — Congo français.

* SCHILLINGSI Lameere. — Massaï.
* BOHNDORFFI Lameere. — Niam-Niam.
* JORDANI Lameere. — Ubangi, Gabon, Guinée.
GREGARIA Thoms. — Sénégal.
* LESNEI Lameere. — Congo français.

* QUEDENFELDTI Lameere.	Congo français, Stanley-Falls.
* VIRIDESCENS Jordan.	Camerun, Congo.
* FOVEOLATA Kolbe.	Afrique orientale allemande.
NOVEMCOSTATA Quedf. ? *Feisthameli* Buquet.	De la Guinée à l'Angola.
OCTOCOSTATA Quedf.	Gabon.
* ERGATOIDES Kolbe.	Camerun, Gabon, Bas-Congo.
INFANS Quedf.	Guinée, Gabon, Congo.
* GRACILIPES Kolbe.	Guinée, Camerun, Gabon.
* WILWERTHI Lameere.	Guinée, Camerun, Congo.
* WHITEI Lameere.	Afrique occidentale.
* EDULIS Karsh.	Ile San-Thomé.
* COLMANTI Lameere.	Haut-Congo.
PALMATA Fab. *senegalensis* Oliv. *spiniger* Illig. * *humeralis* White. *Böhmi* Reitt. * var. coelaspis White. * *rugulosa* Kolbe. var. palmata Fab. * aberr. brevipes Kolbe.	Afrique tropicale et australe.
NATALA Thoms.	Du Transvaal au Niger par l'Afrique orientale.
* SERRIPES Fab. * *prionopus* White. *valida* Thoms. * *castaneipennis* Kolbe.	Afrique occidentale, Congo.
HAYESI Hope. * *serripes* Klug.	Ile du Prince.

CALLIPOGONINI.

Jamwonus Harold.

* SUBCOSTATUS Harold. * *Sticheli* Kolbe.	Afrique orientale allemande, Lunda, Sankuru, Congo français.

Hoploderes Serville.

PIXODARUS Fairmaire.	
NYASSAE Bates. *pretorius* Distant.	Afrique australe et orientale allemande, Katanga.

PYRODINI.

Sobarus Harold.

* POGGEI Harold. *Vethi* van Roon.	Congo.

Des soixante-dix-neuf espèces de l'Afrique tropicale décrites dans ce travail, le *Systema Eleutheratorum* de FABRICIUS, en 1801, n'en renfermait que quatre ; dix-sept espèces sont énumérées dans le Catalogue du British Museum, publié par White en 1853 ; le *Catalogus Coleopterorum* de GEMMINGER et HAROLD paru en 1872 en recense vingt-huit ; en 1900, on en connaissait cinquante-six.



RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DES

PRIONINÆ

POUR LA CONNAISSANCE DE LA GÉOGRAPHIE DES RÉGIONS AFRICAINES.

L'Afrique actuelle nous présente à considérer trois régions, l'Afrique méditerranéenne, l'Afrique australe et l'Afrique tropicale.

Afrique méditerranéenne. — Elle ne possède que six espèces de *Prioninæ*, dont trois seulement lui sont propres. On trouve en Égypte le *Prionus (Monocladum) aegyptiacus* et en Algérie le *Prionus (Polyarthron) pectinicornis* avec différentes races réparties dans les diverses oasis du Sahara; ces deux espèces appartiennent à un genre paléarctique et néarctique, et elles comptent parmi les formes les plus perfectionnées du genre. Au Maroc se rencontre le *Cyrtognathus forficatus* dont tous les congénères sont de l'Inde et qui n'est pas non plus primitif par rapport à plusieurs de ces derniers. Une espèce de *Macrotoma*, *M. scutellaris*, est répandue sur toutes les rives et dans toutes les îles de la Méditerranée, étendant son habitat à travers la Syrie jusqu'à la Perse : ce *Macrotoma* a de l'affinité pour les espèces indiennes, étant à certains points de vue supérieur, à d'autres points de vue inférieur à celles-ci. L'Algérie offre encore une espèce de Syrie, l'*Ergates faber*, qui a également envahi une grande partie de l'Europe et qui se rattache à des types américains : c'est un *Callipogonini* perfectionné. Le sixième *Prioninæ* de la région méditerranéenne est le *Macrotoma palmata*, espèce supérieure, répandue dans toute l'Afrique tropicale et australe, et qui a descendu la vallée du Nil jusqu'à Zagazig en Égypte. Le *Prionus pectinicornis*, d'autre part, s'est avancé de l'Algérie jusqu'au Sénégal, mais je ne l'ai point fait figurer dans cet ouvrage, car il est trop manifestement un intrus dans l'Afrique tropicale.

Ainsi, tous les *Prioninæ* de l'Afrique méditerranéenne, sauf *Macrotoma palmata*, sont étrangers au reste de l'Afrique : ils se rattachent à des formes de l'Inde ou de l'Amérique et se sont des *Prioninæ* supérieurs, par conséquent modernes.

Nous pouvons en conclure que la région méditerranéenne n'a été accessible aux *Prioninæ* qu'à une époque relativement récente : ils lui sont venus à une exception près de la Syrie. Le passage d'espèces de l'Afrique tropicale à l'Afrique méditerranéenne et vice-versa est plus récent encore : lorsque les *Prioninæ* ont envahi l'Afrique tropicale, celle-ci était sans relation aucune avec la région méditerranéenne.

Afrique australe. — Elle offre :

1° Plusieurs types très archaïques qui lui sont propres : *Parandra Thunbergi*, voisin d'une espèce de Célèbes; *Nothophysis caffra*, le plus inférieur des *Nothophysis*, genre se rattachant à un genre du Nord de l'Australie et dont les autres espèces sont de l'Afrique tropicale; enfin le genre *Cacosceles* qui se rattache lui-même à *Nothophysis*; les genres *Parandra*, *Nothophysis* et *Cacosceles* manquent à Madagascar.

2° Des espèces primitives qui lui sont communes avec toute l'Afrique tropicale, mais qui n'existent pas au Congo, *Parandra gabonica*, *Acanthophorus confinis*.

3° Des espèces qui lui sont communes avec une partie de l'Afrique tropicale, *Macrotoma micros* qui, par le Natal, est arrivé de l'Afrique orientale allemande, *Acanthophorus capensis*, originaire de l'Angola et ayant passé par le Damara.

4° Des espèces ou des genres supérieurs qui lui sont propres, mais qui n'existent pas dans l'Afrique tropicale et dont les affinités sont nettement pour des types du Nord de Madagascar, tout un groupe de *Macrotoma*, *Megopis modesta*, *Delochilus prionoides*.

5° Une espèce répandue dans presque toute l'Afrique, la seule qui se trouve à la fois au Cap et au Congo, *Macrotoma palmata*, qui se rattache à des formes de Madagascar.

Les conclusions qui se dégagent de cette étude objective sont les suivantes :

A. L'Afrique australe était, à une époque très ancienne, isolée de l'Afrique tropicale : elle était alors rattachée à la Malaisie, sans probablement que l'île de Madagascar actuelle fît partie de la communication.

B. L'Afrique australe, séparée désormais de l'Océanie, a été rattachée à l'Afrique tropicale : elle lui a passé ses *Nothophysis* et en a reçu d'autres *Prioninæ*, les uns étant arrivés par le Natal, les autres par le Damara.

C. L'Afrique australe a été en communication avec le Nord de Madagascar, vraisemblablement par le Mozambique et les Comores.

Afrique tropicale. — Elle n'est pas uniforme au point de vue de la répartition géographique des *Prioninæ*, et elle comprend trois sous-régions, l'Afrique orientale, l'Afrique occidentale et le Congo.

L'étude des *Prioninæ* démontre d'une manière éclatante que les espèces de l'Afrique orientale sont primitives par rapport aux espèces de l'Afrique occidentale, et surtout aux espèces du Congo. L'émigration a été un facteur important de transformation pour les *Prioninæ* africains, et c'est des environs du massif du Kilima-Njaro que partent toutes les voies d'émigration des *Prioninæ* de l'Afrique tropicale

De l'Afrique orientale, les *Prioninæ* se sont avancés dans trois directions différentes : les uns, comme *Macrotoma micros*, ont gagné l'Afrique australe par le Natal; les autres ont remonté la vallée du Zambèze vers l'Angola, *Cantharocnemis Burchelli* et *Tithoes maculatus frontalis* en sont des exemples; *Acanthophorus capensis* a même, de là, gagné l'Afrique australe par le Damara. Il en est enfin, et ce sont les plus nombreux, qui ont franchi la vallée du Nil, ont passé par le pays des Niam-Niam et sont arrivés dans l'Afrique occidentale, allant jusqu'au Sénégal et jusqu'au Gabon.

Certaines espèces primitives ont émigré sans éprouver de modifications : *Parandra*

gabonica et *Acanthophorus confinis*, par exemple, se sont avancés dans toutes les directions à la fois, et ces Insectes ont envahi une région qui forme anneau autour du bassin du Congo.

Mais c'est là un fait plutôt exceptionnel : la plupart des espèces changeant de milieu sous l'effet de l'émigration ont été transformées. Pour les unes la modification a été graduelle au fur et à mesure qu'elles passaient de l'Est à l'Ouest; c'est ainsi que certains *Macrotoma* nous montrent une lignée formée d'une espèce primitive orientale, d'une espèce intermédiaire du pays des Niam-Niam et de plusieurs espèces supérieures de l'Afrique occidentale (*Macrotoma Schillingsi, Bohndorffi*, etc.). D'autres types ont commencé par subir un premier épanouissement dans l'Afrique orientale, puis ils semblent avoir traversé toute l'Afrique pour éprouver un regain de variabilité dans l'Afrique occidentale; la Guinée nous offre, en effet, une floraison remarquable d'espèces du genre *Macrotoma* qui viennent corroborer ce que nous montrent d'une manière si nette les *Acanthophorus* du sous-genre *Tithoes*.

Si l'Afrique orientale a constitué un premier centre de mutation pour les *Prioninæ*, l'Afrique occidentale en a constitué un second, mais plus récent.

Ce nouveau centre de mutation a été le point de départ d'une émigration nouvelle : rien de plus instructif à cet égard que les races de l'*Acanthophorus maculatus*. Celles-ci forment deux séries ayant pour point de départ le Sénégal. L'une des lignées revient sur le chemin déjà parcouru par les *Acanthophorus* ancestraux et se perfectionne graduellement en passant par le pays des Niam-Niam pour revenir dans l'Afrique orientale, remontant la vallée du Zambèze et contournant le Sud du Congo jusqu'au Benguela, de manière à reproduire cette curieuse répartition géographique en anneau qui laisse le Congo complètement en dehors. L'autre série des races de l'*Acanthophorus maculatus* envahit la Guinée, s'avance par le Gabon jusqu'au Congo français, et elle pénètre au Congo par le Nord.

Tout ceci nous montre que nous pouvons considérer l'Afrique orientale comme formant une région distincte de l'Afrique occidentale. Par Afrique orientale il faut entendre toute la partie de l'Afrique tropicale qui, à partir du massif du Kilima-Njaro, contourne le Congo jusqu'au Benguela d'une part, jusqu'au pays des Niam-Niam de l'autre; c'est dans les Niam-Niam que semble, en effet, se trouver la ligne de partage des deux régions. L'Afrique occidentale s'étend de là jusqu'au Sénégal, et elle comprend aussi le Gabon et le Congo français.

Le bassin du Congo forme une troisième région complètement distincte.

Trois faits essentiels ressortent de l'étude des *Prioninæ* du Congo.

1° Des espèces primitives, comme *Parandra gabonica* et *Acanthophorus confinis*, qui sont répandues dans toute l'Afrique tropicale, n'existent pas au Congo : leur répartition géographique formant autour du Congo un anneau interrompu par la bouche du fleuve indique d'une manière indubitable qu'il fut un temps où le bassin du Congo était encore inaccessible aux *Prioninæ* qui habitaient ses bords;

2° Tous les *Prioninæ* du Congo sont des espèces supérieures, ce qui indique que le bassin du Congo est une région plus récente que l'Afrique occidentale et surtout que l'Afrique orientale;

3° Le Congo a été peuplé par émigration ; à part un petit nombre d'espèces qui

nous semblent particulières au Congo probablement par manque de renseignements suffisants, il ne possède même aucune forme qui lui soit propre.

Certaines espèces nous permettent de déterminer les voies par lesquelles s'est faite la pénétration des *Prioninæ* au Congo.

La voie principale est celle du Nord : des *Prioninæ* appartenant à la faune de l'Afrique occidentale sont arrivés dans le Haut-Congo et ont descendu le fleuve ; ils ont même remonté le Kasai et le Sankuru : c'est ce que montrent parfaitement la plupart des *Macrotoma*, et surtout les races *congolanus* et *Haroldi* de l'*Acanthophorus maculatus*.

Une autre voie a été la trouée existant entre le Tanganika et le Victoria-Nyanza ; c'est ce qu'indique la présence au bord du Tanganika et dans le Katanga d'espèces de l'Afrique orientale, *Acanthophorus maculatus frontalis*, *Macrotoma natala*, *Hoploderes nyassæ*.

Une troisième voie enfin semble avoir été la région située près des sources du Kasai : c'est par là que doivent être arrivés le genre *Nothophysis* de l'Afrique australe et le *Jamwonus subcostatus* de l'Afrique orientale.

Ces considérations nous permettent de partager le Congo en quatre provinces zoologiques distinctes, dont nous ne pouvons encore, faute de renseignements suffisants, délimiter exactement les frontières :

1° Le Haut-Congo, caractérisé par les espèces suivantes : *Acanthophorus maculatus congolanus*, *Acanthophorus Demeusei*, *Macrotoma Jordani*, *Macrotoma Colmanti* ;

2° Le Congo oriental, caractérisé par : *Acanthophorus maculatus frontalis*, *Plectogaster Lemairei*, *Macrotoma sylvia*, *Macrotoma palmata*, *Hoploderes nyassæ* ;

3° Le Kasai, caractérisé par : *Nothophysis Cloetensi*, *Acanthophorus maculatus Haroldi*, *Jamwonus subcostatus* ;

4° Le Bas-Congo, caractérisé par sa pauvreté en *Prioninæ*.

La conclusion générale à tirer de l'étude de la répartition géographique des *Prioninæ* dans l'Afrique tropicale est que celle-ci était déjà complètement peuplée de *Prioninæ* alors que le bassin du Congo était encore sous l'eau; si, d'autre part, l'Afrique orientale n'est pas plus ancienne que l'Afrique occidentale, ce qui est fort peu probable, il est certain en tous cas qu'il y a eu des *Prioninæ* dans l'Afrique orientale avant qu'il y en eût dans l'Afrique occidentale.

D'où sont venus les *Prioninæ* primitifs de l'Afrique orientale ?

Analysons successivement les rapports géographiques et phylogénétiques de chacun de leurs genres.

Parandrini. — L'unique genre de ce groupe, *Parandra*, est le genre le plus archaïque de tous les Longicornes; il est répandu sur une grande partie du globe; l'une des espèces africaines, *P. Kolbei*, est un type inférieur, l'autre, *P. gabonica*, appartient à un groupe supérieur. Si nous écartons les *Parandra* supérieures pour n'envisager que les formes inférieures, nous constatons qu'il y en a une, la plus primitive de toutes, en Perse, une aux îles Fidji, une à Honolulu, une dans l'Amérique du Nord, une à Saint-Domingue, une au Paraguay. *P. gabonica* appartient à un groupe dont il existe un représentant en Malaisie et un autre dans l'Amérique du Sud. Le

genre *Parandra* n'existe pas à Madagascar, mais *P. gabonica* se trouve dans la Grande-Comore.

SPONDYLINI. — Le genre *Cantharocnemis* offre une espèce à Madagascar et une autre a été découverte à Bombay; le groupe des *Spondylini* est représenté en Australie par le genre *Sceleacantha* qui, à certains points de vue, est supérieur à *Cantharocnemis*, mais inférieur à d'autres; au Mexique nous trouvons le plus primitif des *Spondylis*, genre qui est à la fois aussi supérieur et inférieur aux précédents. Les trois genres ne peuvent donc provenir que d'un ancêtre commun disparu.

PRIONINI. — *Acanthophorus* manque à Madagascar, où nous ne trouvons aucun représentant des *Prionini*, mais il y a des *Acanthophorus* en Arabie et dans l'Inde; le groupe est représenté à la Nouvelle-Guinée par le genre *Osphryon* et dans l'Amérique centrale par le genre *Derobrachus*, ces deux types ayant chacun leur originalité.

ANACOLINI. — *Anoeme* et *Plectogaster* sont des *Prioninæ* supérieurs propres à l'Afrique tropicale; les genres les plus proches sont *Closterus* de Madagascar, *Sarmydus* du Nord de l'Inde et de la Malaisie, *Monodesmus* de Cuba; ils ne descendent d'aucun genre connu et ne peuvent non plus être considérés comme les ancêtres d'un de leurs congénères étrangers à l'Afrique : on ne peut donc que les rattacher à une souche commune primitive intermédiaire qui nous manque dans la nature actuelle.

MACROTOMINI. — Les genres *Eudianodes* et *Aulacopus* sont propres à l'Afrique tropicale, mais leurs espèces ne sont en somme que des formes spécialisées de *Macrotoma* inférieurs de la première branche élevées très inutilement au rang de genre à une époque à laquelle la faune d'Afrique était fort peu connue; nous pouvons donc les confondre avec le genre *Macrotoma*. Les *Macrotoma* de la première branche ont des représentants à Madagascar (c'est même là qu'ils sont le plus nombreux), en Birmanie, à Sumatra et à Bornéo; les *Macrotoma* de la seconde branche manquent à Madagascar, mais il y en a beaucoup d'espèces en Asie (notamment une en Perse et en Syrie) et en Malaisie. Le genre *Macrotoma*, relativement moderne, manque en Australie et en Amérique, mais il y a toute une collection de genres voisins qui le représentent dans ces contrées.

STENODONTINI. — *Stenodontes* est un genre très archaïque, *S.* (*Mallodon*) *Downesi*, de toute l'Afrique tropicale et australe et de Madagascar est même le plus primitif de tous les *Stenodontes*, et l'espèce *arabicus*, bien qu'appartenant à un autre sous-genre, peut en être considérée comme très voisine. Le *Stenodontes* le plus proche de *S. Downesi* est *S. molarius* de la Colombie; très voisin de ces deux formes est un *Stenodontes* du sous-genre *Olethrius*, *S. tyrannus*, de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Bretagne, des Nouvelles-Hébrides et des îles Fidji. Le *S.* (*Opheltes*) *arabicus*, de Socotra et de l'Arabie, est immédiatement apparenté à des formes supérieures, *S. macrothorax* de la Nouvelle-Calédonie, *S. cariosicollis* des îles Fidji et *S. maxillosus* des Petites-Antilles.

CALLIPOGONINI. — *Jamwonus* est un genre absolument particulier à l'Afrique tropicale : il est relativement très primitif, mais il n'a pu donner naissance à aucun de ses congénères; les formes les plus voisines sont : *Hystatus javanus*, des îles de la Sonde, qui lui est inférieur sans pouvoir en être considéré comme un ancêtre; *Callipogon Lemoinei*, de la Colombie, qui est allé au-delà dans l'évolution; *Ergates*

faber, de la Syrie, qui est encore beaucoup plus spécialisé; enfin le genre *Hoploderes*, de l'Afrique orientale et surtout de Madagascar. qui est très spécialisé aussi.

PYRODINI. — Le genre *Sobarus*, qui n'a jusqu'ici été rencontré qu'au Congo, se rattache au genre *Poecilosoma* de l'Amérique du Sud par l'intermédiaire d'un ancêtre commun inconnu.

Nous pouvons représenter l'ensemble de ces faits dans le tableau suivant :

	AFRIQUE ORIENTALE	MADAGASCAR	ASIE	OCÉANIE	AMÉRIQUE
PARANDRINI	*P. Kolbei* (Niam-Niam)	O	*P. caspia* (Perse)	*P. striatifrons* (Fidji)	*P. brunnea* (Amérique du Nord)
				P. puncticeps (Honolulu)	*P. laevis* (Haïti)
					P. expectata (Paraguay)
	P. gabonica	O	O	*P. Janus* (Malaisie)	*P. nov. sp.* (Brésil)
SPONDYLINI	*Cantharo-cnemis*	*Cantharo-cnemis*	*Cantharo-cnemis* (Bombay)	*Sceleacantha* (Australie)	*Spondylis* (Mexique)
PRIONINI	*Acanthophorus*	O	*Acanthophorus* (Arabie, Hindoustan)	*Osphryon* (Nouvelle Guinée)	*Derobrachus* (Géorgie-Colombie)
ANACOLINI	*Anoeme*	*Closterus*	*Sarmydus* (Nord de l'Inde)	*Sarmydus* (Malaisie)	*Monodesmus* (Cuba)
	Plectogaster				
MACROTOMINI	*Macrotoma* (1re branche)	*Macrotoma* (1re branche)	*Macrotoma* (1re branche) (Birmanie)	*Macrotoma* (1re branche) (Sumatra, Bornéo)	O
	Macrotoma (2e branche)	*Macrotoma* (2e branche)	*Macrotoma* (2e branche) (Perse, Syrie)	*Macrotoma* (2e branche) (Java, etc.)	O
STENODONTINI	*S. Downesi*	*S. Downesi*	O	*S. (Olethrius) tyrannus* (Fidji)	*S. molarius* (Colombie)
	S. arabicus (Socotra)	O	*S. arabicus* (Arabie)	*S. macrothorax* (Nouv.-Calédonie)	*S. maxillosus* (Petites-Antilles)
				S. cariosicollis (Fidji)	
CALLIPOGONINI	*Jamwonus*		*Ergates* (Syrie)	*Hystatus* (Java, Sumatra, Bornéo)	*Callipogon* (Colombie, Antilles, Mexique)
	Hoploderes	*Hoploderes*			
PYRODINI	*Sobarus* (Congo)	O	O	O	*Poecilosoma* (Brséil)

C'est-à-dire que les proches parents des *Prioninæ* africains se trouvent à Madagascar, en Asie, en Océanie et en Amérique : le type le plus inférieur, *Parandra*, manque à Madagascar, les types moyens ont des représentants dans toutes les contrées précitées, le type supérieur (*Macrotoma*) manque en Amérique. En ce qui concerne l'Asie, c'est en Perse et en Syrie que se rencontrent surtout les formes archaïques, les genres supérieurs ayant leurs représentants dans l'Inde ; pour l'Amérique, la Colombie et les Antilles sont les pays où se trouvent le plus de formes primitives.

Au point de vue phylogénétique, aucun type africain ne peut être considéré comme l'ancêtre direct d'un de ses congénères malgaches, asiatiques, océaniens ou américains, mais tous ces *Prioninæ* proviennent respectivement d'une souche commune; c'est tantôt le type africain qui est le plus près de cette souche commune (*Acanthophorus*, *Stenodontes*), tantôt le type malgache (*Macrotoma*), tantôt le type asiatique (*Parandra*), tantôt le type océanien (*Callipogonini*), jamais le type américain, lequel semble toujours se rattacher à un représentant océanien.

Tous ces résultats sont corroborés d'une manière frappante par l'étude des groupes de *Prioninæ* qui n'ont pas de genre africain, et il y a une concordance trop remarquable entre la répartition géographique de tous les *Prioninæ* pour que les conclusions suivantes qu'il y a lieu d'en tirer ne renferment pas ou moins une grande part de la vérité.

Lorsque les Longicornes se sont constitués, probablement au début de l'ère secondaire, il existait un continent équatorial aujourd'hui partiellement englouti sous l'Océan Indien et sous l'Océan Pacifique; ce continent comprenait l'Afrique orientale et l'Arabie ; la Syrie et la Perse y étaient rattachées ; il se prolongeait en Océanie, passait par la Malaisie et les îles Fidji, envoyait un cap jusqu'à Honolulu, un autre jusqu'à la Nouvelle-Zélande, et se terminait en Amérique. L'Australie actuelle semble n'en avoir fait partie qu'un peu plus tard. de même que Madagascar, mais il est probable que de la Malaisie partait une langue de terre qui aboutissait à l'Afrique australe.

C'est sur ce continent, vraisemblablement dans la contrée recouverte actuellement par l'Océan Indien, que se sont produits les phénomènes de variabilité qui ont donné naissance aux divers types de *Prioninæ* et particulièrement aux genres existant en Afrique.

Plus tard, sans doute au début de l'ère tertiaire, lors de l'épanouissement du genre *Macrotoma*, relativement moins primitif, il est probable que le continent équatorial était déjà brisé en deux parties : un continent oriental, comprenant l'Amérique, la Polynésie, la Papouasie et l'Australie, et un continent occidental comprenant la Malaisie, l'Inde, la Perse et la Syrie, l'Afrique orientale et occidentale, Madagascar. C'est à ce dernier continent que Haeckel a donné le nom de « Lémurie ».

Ensuite, l'île que formait l'Afrique australe se rattacha à l'Afrique orientale, Madagascar s'isola, la communication avec l'Inde et avec la Malaisie fut engloutie, et l'Afrique méditerranéenne, peuplée de formes syriennes, fut réunie à l'Afrique tropicale ; pendant ce temps le Congo, qui avait antérieurement été un lac intérieur, se vidait de ses eaux, et venait compléter l'ensemble qui constitue ce que l'on appelle l'Afrique.

La seule étude des *Prioninæ* nous permet de refaire en partie l'histoire du globe ; elle nous révèle pour l'Afrique cinq périodes :

Première période. — L'Afrique est représentée par deux caps occidentaux du

continent équatorial : l'un des caps est l'Afrique australe, l'autre l'Afrique tropicale orientale. *Parandra Thunbergi* et *Nothophysis caffra* arrivent de la Malaisie dans l'Afrique australe, *Parandra Kolbei* et *Parandra gabonica* arrivent dans l'Afrique tropicale.

Deuxième période. — L'Afrique australe cesse d'être en communication avec la Malaisie, mais elle se rattache au continent équatorial par l'intermédiaire du Nord de Madagascar qui fait partie de ce continent; l'Afrique tropicale s'étend vers l'Ouest et entoure le lac congolais. Des types de *Prioninæ* du continent équatorial pénètrent les uns dans l'Afrique australe et à Madagascar (*Megopis*), d'autres dans l'Afrique australe, à Madagascar et dans l'Afrique tropicale (*Macrotoma* de la première branche), d'autres à Madagascar et dans l'Afrique tropicale (*Hoploderes*), d'autres enfin dans l'Afrique tropicale seule (*Jamwonus*); les *Prioninæ* de l'Afrique orientale s'avancent dans l'Afrique occidentale et s'y épanouissent en espèces nouvelles.

Troisième période. — L'Afrique australe et l'Afrique tropicale sont réunies et ont perdu toute communication avec le continent équatorial, dont il ne reste plus à proximité que Madagascar transformée en île. Les *Nothophysis* passent de l'Afrique australe dans l'Afrique tropicale, un *Macrotoma* et un *Acanthophorus* passent de l'Afrique tropicale dans l'Afrique australe.

Quatrième période. — L'Afrique se complète par l'addition de la région méditerranéenne, dont les *Prioninæ* sont d'origine asiatique. *Prionus pectinicornis* passe de l'Algérie au Sénégal, *Macrotoma palmata* descend le Nil jusqu'en Égypte.

Cinquième période. — Le Congo achève de se dessécher. Il est envahi au Nord par des *Prioninæ* de l'Afrique occidentale, à l'Est par des *Prioninæ* de l'Afrique orientale, au Sud par des *Prioninæ* de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe.

Il n'est pas possible de déterminer, par l'étude des *Prioninæ*, la chronologie exacte des trois dernières périodes, lesquelles constituent probablement des phénomènes partiellement contemporains; la Géologie ou des recherches sur d'autres groupes d'Animaux pourraient nous renseigner à cet égard, mais je n'aborderai pas actuellement ce domaine, ayant voulu seulement exposer objectivement les résultats positifs auxquels nous mène la seule étude méthodique et raisonnée d'un département très exigu, mais bien choisi, de l'Entomologie.

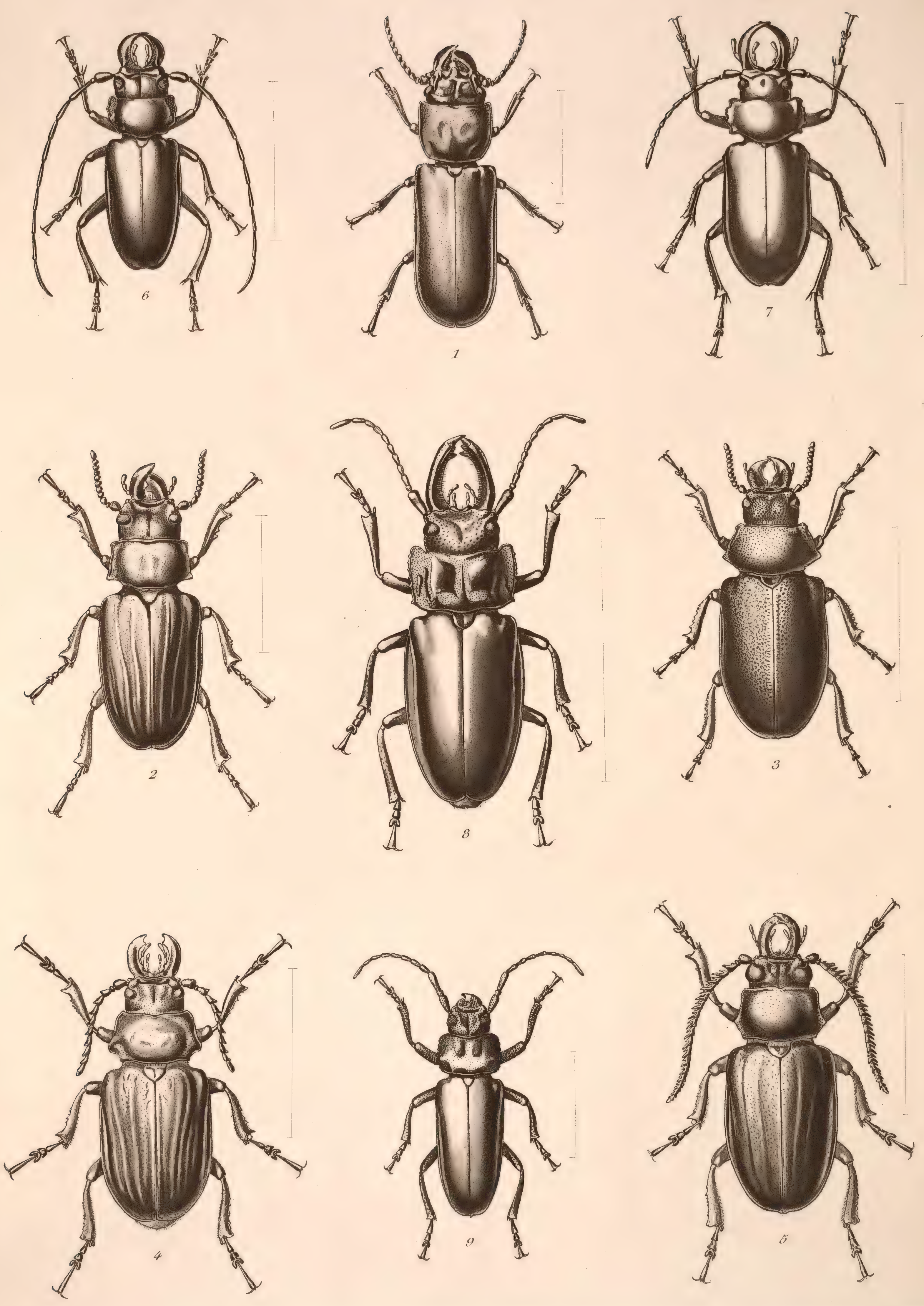
TABLE ALPHABÉTIQUE DES

PRIONINÆ





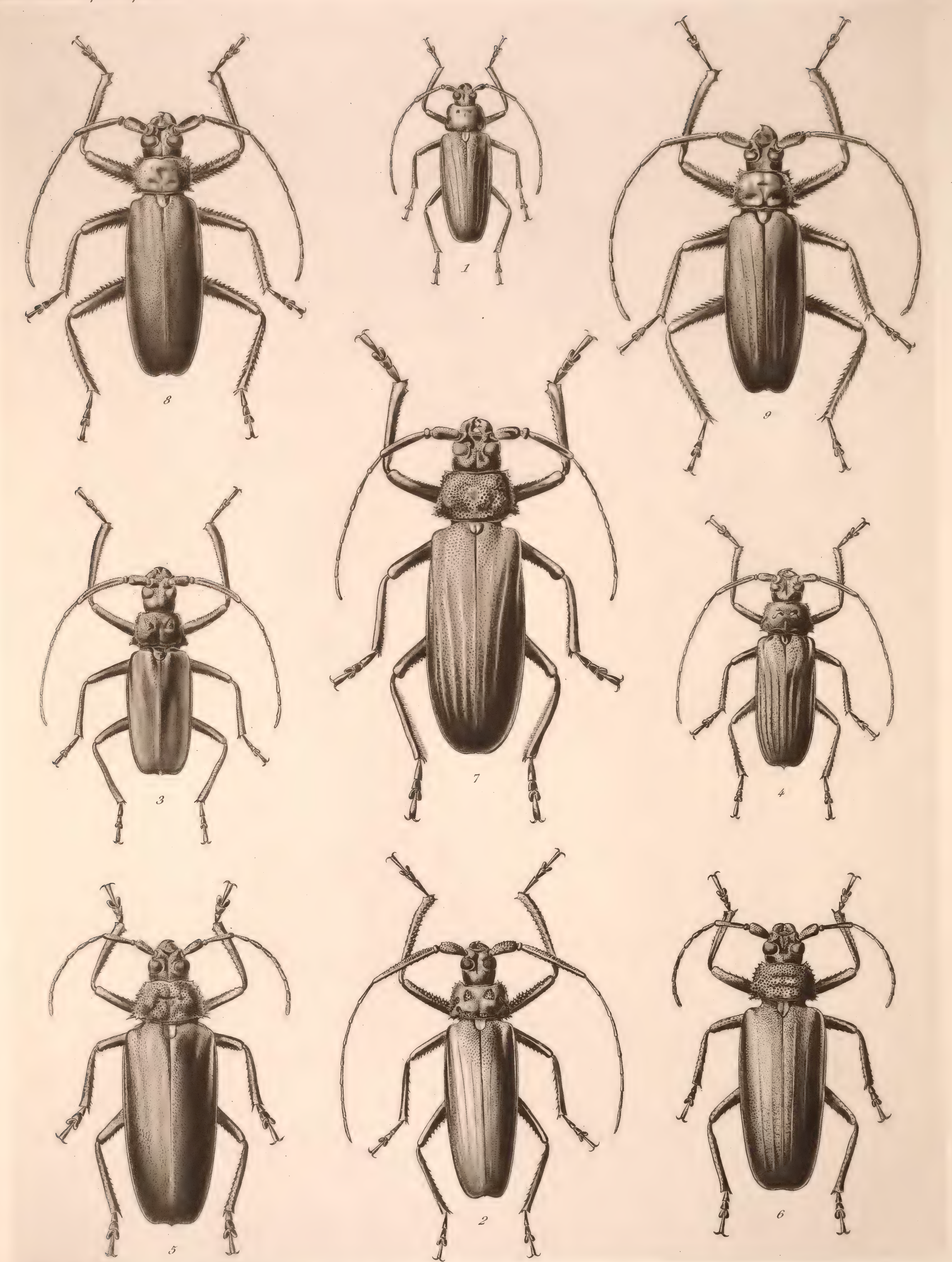




E. Menger del. — Ets Jean Malvaux sc.

1. *Parandra gabonica* Thomson. _ 2. *Cantharocnemis Fairmairei* Lameere. _ 3. *C. Gahani* Lameere. _ 4. *C. Livingstonei* Westwood. 5. *C. Burchelli* Westwood. _ 6. *Nothophysis laevis* Jordan. _ 7. *N. Stuhlmanni* Kolbe. _ 8. *Stenodontes Downesi* Hope. _ 9. *Eudianodes Swanzyi* Pascoe.

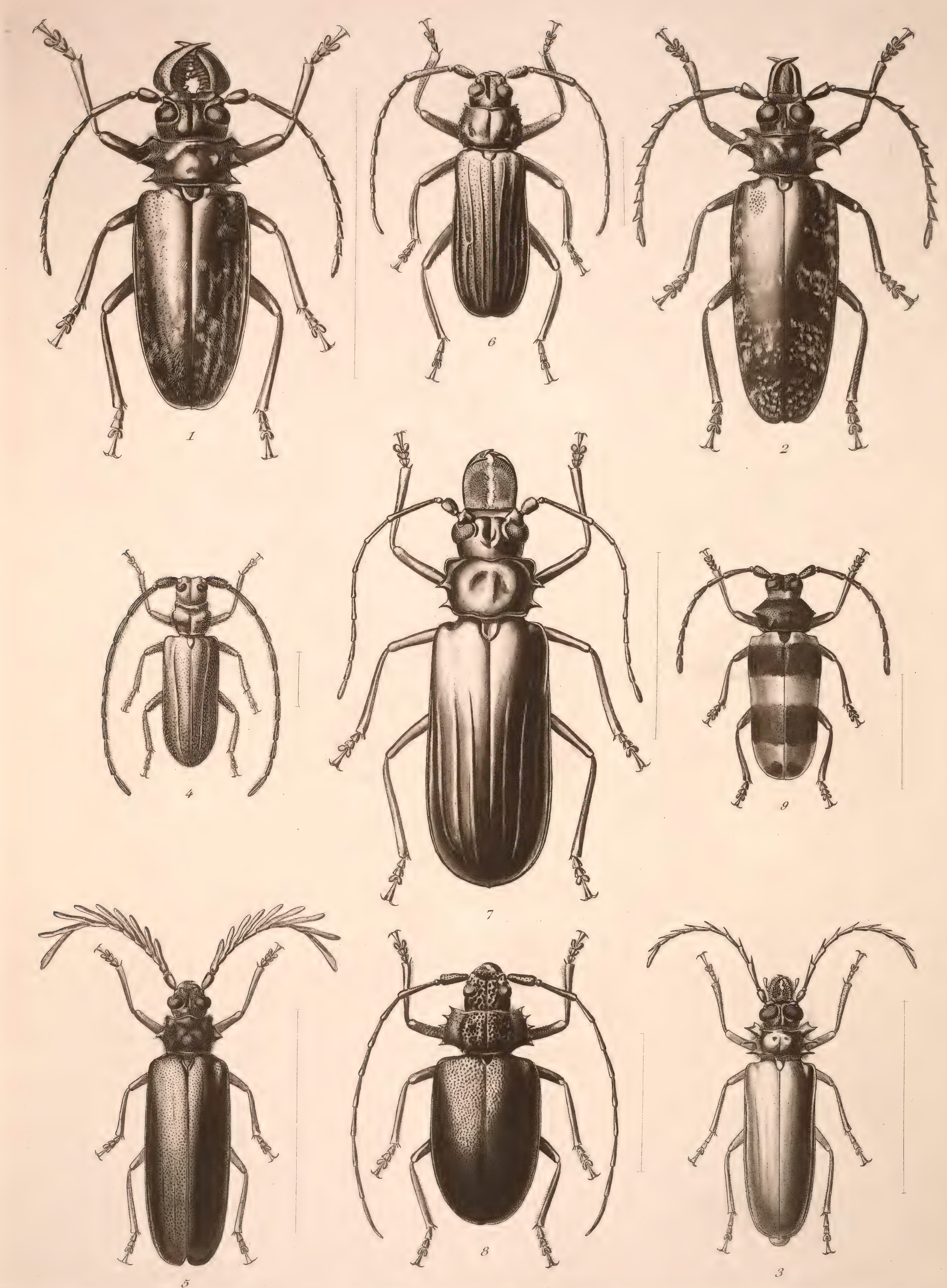




E. Menart del. Ed. Jean Maloaux sc.

1. Macrotoma Gestroi Lameere. – 2. M. sylvia Kolbe. – 3. M. infans Quedenfeldt. – 4. M. viridescens Jordan.
5. M. Wilwerthi Lameere. – 6. M. Jordani Lameere. – 7. M. Colmanti Lameere. – 8. M. natala Thomson. – 9. M. serripes Fabricius.





T. Menger del.

Ets Jean Malvaux sc.

1. *Acanthophorus confinis* Castelnau. _ 2. *A. maculatus Haroldi* Lameere. _ 3. *A. Demeusei* Duvivier. _ 4. *Anoeme Gahani* Jordan. 5. *Plectogaster Severini* Lameere. _ 6. *Aulacopus reticulatus* Serville. _ 7. *Jamwonus subcostatus* Harold. _ 8. *Hoploderes nyassae* Bates. _ 9. *Sobarus Poggei* Harold.





PUBLICATIONS DE L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

ANNALES DU MUSÉE DU CONGO :

Botanique. — Série I. — Illustrations de la flore du Congo, par Ém. De Wildeman et Th. Durand. Tome I, fascicules 1 à 8, 1898-1902, 96 pl.

Série II. — Contribution à la flore du Congo, par Ém. De Wildeman et Th. Durand. 1899-1901. (La table paraîtra ultérieurement.)

Série III. — Reliquiæ Dewevreanæ, par Em. De Wildeman et Th. Durand. 1901. (L'introduction paraîtra ultérieurement)

Série IV. — Études sur la flore du Katanga, par Ém. De Wildeman. XII-240 pages, 46 planches, 1902-1903. (Complet.)

Série V. — Etudes de systématique et de géographie botaniques sur la flore du Bas- et du Moyen-Congo, par Ém. De Wildeman, vol. I, fasc. I.

Zoologie. — Série I. — Matériaux pour la faune du Congo, Tome I (complet). Poissons nouveaux du Congo, par G. A. Boulenger, 1898-1900, 56 pl. Table et introduction.

Matériaux pour la faune du Congo. Tome II. — Fascicule 1, 1901, p. 1 à 18, pl. I à VI. — Batraciens et Reptiles nouveaux, par G. A Boulenger. Antilope nouvelle, par Oldfield Thomas.— Fascicule 2. Additions à la Fauné Ichtyologique du Bassin du Congo, par G.-A. Boulenger.

Ethnographie et anthropologie.— Série I. — L'Age de la pierre au Congo, par Xavier Stainier. 1899, fascicule 1, pl. 1 à 8.

Série II. — Les Collections ethnographiques du musée du Congo, par Th. Masui, fascicule 1, pl. 1 à 8, 1899.

Série III. — Notes analytiques sur les collections ethnographiques du musée du Congo, tome I, fascicule I. Les instruments de musique, 246 p., pl. I à XXI.

Série IV. — L'État Indépendant du Congo. Documents sur le pays et ses habitants, trois fascicules parus, 1903-1904.

Les Poissons du bassin du Congo, par G. A. Boulenger, 532 p. in-8°, 1 carte, 21 gr. et 25 pl. hors texte, 1901.

Les Caféiers, par Ém. De Wildeman, fascicule 1, 1901.

Observations sur les Apocynacées à latex, recueillies par M. L. Gentil dans l'État Indépendant du Congo en 1900, par Ém. De Wildeman.

Plantae Laurentianae, par Ém. De Wildeman.

Notes sur quelques Apocynacées laticifères, par Ém. De Wildeman, 3 planches.

Notices sur des Plantes utiles ou intéressantes de la Flore du Congo, par Emile De Wildeman.

Le Télégraphe et le Téléphone au Congo, par A. Mahieu. Broch. 64 p., nombreuses gravures, 1900.

Vocabulaire à l'usage des fonctionnaires se rendant dans les territoires du district de l'Uele et de l'enclave de Lado, par G.-F. Wtterwulghe, 1899.

Rapport sur l'état sanitaire de Léopoldville de 1885 à mars 1887, par le Dr Mense.

Léopoldville, par le lieutenant Ch. Liebrechts.

Le District d'Upoto et la fondation du camp de l'Aruwimi, par le lieutenant Dhanis.

Organisation politique, civile et pénale de la tribu des Mousseronghes, par A. Baerts.

Le District de Stéphanieville et le district minier de M'Boko-Songho, par E. Destrain.

Le Climat de Banana en 1890, par le Dr E. Étienne, 1892.

Observations météorologiques faites à la station d'Équateurville du 1er mai 1891 au 31 décembre 1892, par le lieutenant Ch. Lemaire.

Guide pratique, hygiénique et médical, par le Dr G. Dryepont.

Le Mayombe, par Fusch, 1893.

Rapport sur un voyage agronomique autour du Congo, par Ém. Laurent, 1896.

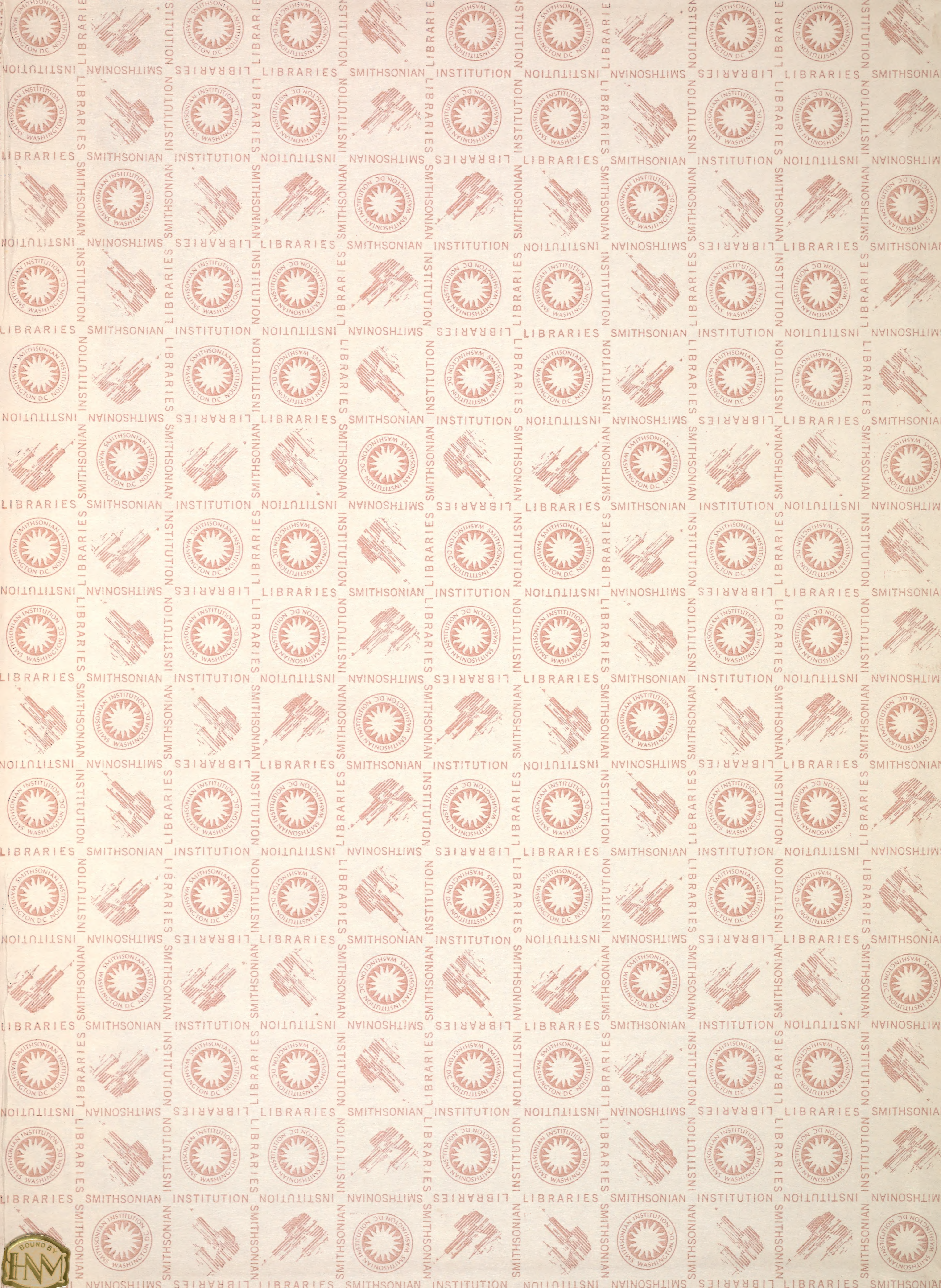
Bruxelles. — Imp. Ve Monnom, rue de l'Industrie, 32.








SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON DC
BOUND BY

